

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Sto Clotilde, reine de France.

BEAU ET CHAUD

Maximum aujourd'hui ... 78
Même date l'an dernier ... 68
Minimum aujourd'hui ... 68
Même date l'an dernier ... 56
Baromètre : 29.80, 29.85, 29.90

VOLUME XXXIX — No 128

MONTREAL, JEUDI, 3 JUIN 1948

Cinq sous le numéro

C'EST BERNADOTTE QUI DÉCIDERA

Des logements, du pain et du travail

La question du logement à Montréal — Equivoques — L'entente nécessaire

Non, ce n'est pas un démagogue qui parle; ce n'est pas le cri de la rancœur ou de l'amertume. Pie XII indique ainsi "la route tracée [par l'Eglise], qui n'est pas le chemin des bouleversements violents, mais de l'expérience éclairée et des résolutions énergiques".

Le Pape dit encore: "Il est nécessaire, en ce moment, que tous ceux qui, au fond de leur âme restent d'esprit chrétien, se réveillent." Il ne faut pas se contenter "de bonnes intentions ou de beaux programmes". Car "les réformes sociales dominent aujourd'hui toute la question de la reconstruction". Seules les réformes justes et nécessaires ramèneront "les cœurs aigris et égarés" à une conception vraie de Dieu et du monde.

Pie XII s'adressait d'abord à son pays, qui vient d'écarter la menace communiste, mais où les chrétiens doivent travailler positivement à l'avènement d'une société plus juste — puisque les catholiques ne sauraient limiter leur activité aux questions purement religieuses: il leur faut s'engager, sans se lier, sur tous les terrains. Il parlait à l'Europe ravagée par la guerre, où le mot reconstruction a un sens plus littéral et des exigences plus absolues. Mais sa parole était pour le monde, donc pour nous aussi, et nul n'a le droit d'écarter son message.

Quand le pape proclame "le besoin urgent de donner du pain, du travail et un toit aux classes les plus humbles", quand il ajoute que cette question "domine" toutes les autres, il est clair que nous aussi nous devons écouter, car nous aussi nous avons beaucoup à apprendre.

En Amérique, le travail, le pain et les maisons sont moins rares que dans les pays saccagés de l'Europe. Mais chez nous, si les classes les plus humbles ont généralement du travail et quelque chose à manger, si nous n'avons pas connu les destructions massives des habitations, les conditions de vie restent déplorables pour une large couche de la population, il manque des logements dans nos villes, il manque des maisons surtout pour les ouvriers et les petits employés.

Nous ressentons dans ce domaine essentiel, qui est le centre de la vie familiale, quelque chose de la détresse qui étirent les foyers européens. La même exigence doit donc être proclamée ici par les chrétiens qui ont le sens de la justice et le goût du véritable ordre social.

C'est la gloire de la L.O.C. d'avoir, dans le Québec, crié ces nécessités et d'avoir réveillé un monde officiel qui trouvait le sommeil délectable. Sans doute la Ligue ouvrière catholique n'est pas constituée par un groupe de techniciens, et elle ne prétend pas avoir le monopole de la vérité. Mais ce qu'elle possède en propre, c'est l'expérience de ses frères ouvriers, ce qu'elle exprime c'est l'horreur dans laquelle vivent tant de prolétaires désemparés, et qui connaissent l'aiguillon avant de sombrer dans l'égaré.

La L.O.C. a porté ses réclamations aux villes, à la province, à Ottawa. Nulle part elle n'a trouvé de sympathie totale, mais partout elle a forcé l'attention.

Elle a livré sa dernière bataille à Montréal. Il s'agissait pour la ville de profiter plus ou moins des permissions que Québec accorde aux municipalités. Le Conseil exécutif a fait voter hier deux règlements nouveaux.

D'abord, la ville limite à \$7,000 pour les maisons unifamiliales et à \$11,000 pour les logis multiples, le maximum des déboursés auxquels les nouveaux propriétaires auront droit s'ils veulent profiter des avantages offerts. L'idée est juste. Bien mal avisés sont les conseillers qui réclamaient la suppression de ces maximums. Car il s'agit d'aider à l'érection de logements modestes, pour des familles à revenus modestes. Il faut singulièrement manquer de sens social pour exiger que de tels avantages soient utilisables par les hommes qui se livrent à la spéculation ou même au placement immobilier. Les sacrifices financiers de la Ville doivent servir à ceux qui ont besoin de maisons, non à ceux qui veulent faire de l'argent.

La municipalité octroie jusqu'à \$299, aux acquéreurs des terrains vagues (et qu'on n'a pas osé diviser en lots de 50 pieds comme la L.O.C. avait raison de le demander). Elle accorde aussi une importante commutation de taxes foncières pour quinze ans, au lieu des vingt ans suggérés par la Ligue.

Montréal n'a pas voulu aller plus loin. On réclamait en outre que la ville profite d'une troisième permission accordée par Québec: celle d'assumer une partie des frais encourus

par les travaux publics dans les rues nouvelles (pavage, creusement des égouts, etc.). De sorte qu'une fois utilisés les territoires déjà équipés, les nouveaux propriétaires devront porter le coût de ces travaux — ce qui constituera pour la majorité un obstacle à la propriété.

Et cependant, la réaction municipale est compréhensible. La ville consent à supprimer des taxes foncières, ce qui diminuera son revenu éventuel (en réalité, le stimulant apporté à la construction lui permettra probablement de se refaire). Mais elle ne veut pas infliger aux propriétaires actuels des déboursés qui serviront aux nouveaux propriétaires. Cela avait été prévu à Québec, quand on discutait les lois du logement: il était facile de comprendre que les villes n'oseraient utiliser l'étrange cadeau qu'on leur faisait.

La discussion d'avant-hier a montré une fois de plus l'imprécision dans laquelle restent beaucoup de bons esprits touchant le problème du logement. Sans faire des distinctions pourtant élémentaires, on affirmait que le problème du logement est du ressort fédéral.

Or il est clair que cette question est, de par la constitution, du ressort provincial et, par délégation, du ressort municipal. Si Québec veut continuer de diriger sa vie sociale et économique, il est sûr également qu'il doit en rester ainsi. Du reste, les divers gouvernements l'admettent aujourd'hui. Une partie des difficultés actuelles proviennent de l'inaction provinciale en ce domaine durant la crise: c'est un héritage d'indifférence et de lâcheté dont nous portons le poids.

Par ailleurs cette crise a été singulièrement aggravée par la politique de guerre. Le gouvernement fédéral s'est ainsi trouvé à causer des perturbations profondes dans les divers édifices provinciaux. La solution normale, ce serait le paiement d'une indemnité de guerre aux Etats provinciaux par l'Etat fédéral. Parce qu'Ottawa a contribué à raréfier les maisons, on lui livrerait tout le problème? Inconsequence et légèreté. Exigeons plutôt qu'il rembourse les pots cassés à ceux qui ont chargé de les remplacer.

Reste le problème des matériaux. Ici, la responsabilité fédérale est directe et criante, puisqu'il s'agit en particulier des exportations excessives encouragées par Ottawa. Mais si la disette des matériaux empêchait les municipalités de construire des écoles, en conclusions-nous qu'il faut céder l'éducation au fédéral? Que les municipalités et les provinces s'entendent plutôt pour forcer Ottawa à réviser sa politique commerciale.

En attendant nous restons en face de deux lois du logement. La loi fédérale accorde sa garantie pour permettre au propriétaire d'emprunter jusqu'à 90% de la valeur marchande de sa maison; mais elle ne lui aide pas à payer ses intérêts.

La loi provinciale n'accorde aucune garantie, mais solde jusqu'à 3% des intérêts. Normalement, les deux lois ne pourraient-elles conjuguées leurs efforts pour aider à la multiplication des propriétaires — puisque la première accorde (dans une faible mesure) ce qui manque à la seconde, et vice versa?

En fait, il ne pourra pas en être ainsi. La réglementation qui entoure l'une et l'autre empêche la plupart du temps que le même homme bénéficie des deux. Les sociétés prêteuses reconnues par Québec ne sont pas nécessairement celles reconnues par Ottawa (qui exclut par exemple les Caisses Populaires). Ottawa fait la part très étroite et très spéciale aux coopératives, qu'encourage avec raison Québec. Les exigences du fédéral quant aux quartiers sont arbitraires, etc.

Nous avons deux lois, l'une tirant à hue, l'autre à dia. C'est insensé. Et l'on ajoute que la réglementation municipale ne coïncidera pas nécessairement avec la réglementation provinciale — ce qui serait de la démenace.

Les législateurs des deux parlements ne pourraient-ils s'entendre pour une fois, et mettre leurs violons d'accord, au moins dans une certaine mesure? La vie d'une Confédération est au prix d'ententes analogues.

Car au peuple il faut du travail, du pain, à notre peuple il faut surtout des logements. Les gouvernements accepteront-ils de mettre de côté la basse politique et les imbroglios constitutionnels, pour collaborer vraiment sur un terrain donné en faveur du bien commun, et accomplir l'une des réformes sociales les plus urgentes?

André LAURENDEAU

Les Anglais ne peuvent apporter que \$4,000

En venant s'établir au Canada — C'est ce qu'affirme M. MacKinnon, aux Communes

Ottawa, 3 (D.N.C.) — L'ingéniosité des Anglais n'a pas de limites lorsqu'il s'agit de mendier de l'aide financière au Canada. Et le zèle de nos impérialistes canadiens n'a pas non plus de limites lorsqu'il s'agit de leur faciliter l'obtention de cette assistance.

On l'a vu cet après-midi lorsque le député conservateur de Toronto-St-Paul, M. Douglas G. Ross, a demandé au ministre britannique de l'Immigration, M. J.A. MacKinnon, si l'on avait conclu une entente en vertu de

laquelle on n'affecterait pas les paiements que la Grande-Bretagne doit faire sur le prêt sans intérêt de \$700,000,000 que lui a consenti le Canada à fournir au capital aux immigrants anglais qui ne peuvent emporter plus de \$4,000 au Canada en vertu des restrictions du change. Le ministre des Finances, M. Abbott, s'est chargé de lui répondre qu'il n'avait jamais entendu parler d'une telle entente et que la question ne relève que de la trésorerie anglaise. M. Ross a insisté en parlant d'informations parues dans les journaux où l'on affirmait que le gouvernement canadien n'insisterait pas pour se faire rembourser le prêt de \$700,000,000 si le gouvernement anglais permettait aux immigrants venant au Canada d'emporter plus de \$4,000. M. Abbott a complètement nié le bien-fondé de ces affirmations.

M. T. L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, avait posé une question analogue quelques jours auparavant et M. MacKinnon lui avait répondu que le gouvernement canadien avait sur des pourparlers avec le gouvernement anglais au sujet du capital que les immigrants anglais peuvent transporter au Canada, mais que les restrictions qui limitent ce capital à \$4,000 en quatre paiements annuels demeurent en vigueur.

MM. Ross et Church soumettaient cette question comme une façon d'encourager l'immigration, mais on peut se demander si ce projet n'a pas été imaginé par le parti conservateur de \$700,000,000 sans intérêt est le seul que rembourse la Grande-Bretagne.

Le fait que pendant un quart de siècle on l'a maintenu à la tête de l'Ecole est le plus beau témoignage d'estime qu'on lui pouvait donner.

Plus de trois mille élèves (trois mille cinquante-quatre exactement) ont passé par l'Ecole depuis sa fondation.

Un incident topique

Rappelons à ce propos un incident topique, que nous avons déjà raconté, mais qui vaut la peine d'être de nouveau mis en relief. Il fait honneur à l'intelligence et au cœur de certains des hauts fonctionnaires d'Ontario.

Quand, après l'enquête Scott-Merchant-Côté, les chefs de la minorité conseillèrent à M. Louis Côté de signer le rapport préparé par ses deux collègues, plutôt que de présenter un rapport de minorité (on estimait que le gouvernement se jugerait moralement tenu de faire exécuter un rapport unanime, tandis que la présentation de deux rapports risquait de faire indéfiniment se prolonger le débat). M. Côté, qui était un ami politique du premier ministre Ferguson, dit à celui-ci, qui en avait, du reste, apparemment plein le dos de la querelle scolaire: Je suis prêt à signer le rapport de Scott et de Merchant, mais à une condition, le premier ministre lui répondit: Laquelle?

C'est que vous reconnaissez officiellement l'existence de notre Ecole de pédagogie. (Ce qui voulait dire que celle-ci jouirait à l'avenir d'un statut analogue à celui des autres écoles normales). — Mais c'est légalement impossible, fit M. Ferguson. — Non, reprit son interlocuteur, et je puis vous le démontrer. — Si vous pouvez faire votre preuve, j'accepte...

La preuve, évidemment, se fit et l'Ecole, depuis ce temps, jouit d'un statut régulier.

Mais le plus beau peut-être, c'est que, lorsqu'il s'agit de régler entre le Père Lamoureux et le représentant du gouvernement les détails de cette situation, l'officiel dit au directeur de l'Ecole: Combien avez-vous décerné de diplômes depuis que vous existez? Quarante-deux. — Alors, envoyez-moi votre liste, afin que nous puissions vous retourner des certificats officiels. — Ainsi, non seulement on admettait que l'Ecole fût désormais sur le même pied que les institutions officielles, mais on donnait à cette décision un effet rétroactif.

Au Nouveau-Brunswick, où le gouvernement vient de faire à l'endroit des Cours d'été français de l'Université Saint-Joseph un geste voisin de celui du gouvernement ontarien il y a un quart de siècle, on n'a pas osé, du premier coup, aller jusqu'à la rétroactivité, accorder aux anciens diplômés des Cours le bénéfice de leurs études.

On y viendra. Le Nouveau-Brunswick ne voudra sûrement pas se laisser dépasser par l'Ontario dans la voie de la générosité et de la justice.

laquelle on n'affecterait pas les paiements que la Grande-Bretagne doit faire sur le prêt sans intérêt de \$700,000,000 que lui a consenti le Canada à fournir au capital aux immigrants anglais qui ne peuvent emporter plus de \$4,000 au Canada en vertu des restrictions du change. Le ministre des Finances, M. Abbott, s'est chargé de lui répondre qu'il n'avait jamais entendu parler d'une telle entente et que la question ne relève que de la trésorerie anglaise. M. Ross a insisté en parlant d'informations parues dans les journaux où l'on affirmait que le gouvernement canadien n'insisterait pas pour se faire rembourser le prêt de \$700,000,000 si le gouvernement anglais permettait aux immigrants venant au Canada d'emporter plus de \$4,000. M. Abbott a complètement nié le bien-fondé de ces affirmations.

M. T. L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, avait posé une question analogue quelques jours auparavant et M. MacKinnon lui avait répondu que le gouvernement canadien avait sur des pourparlers avec le gouvernement anglais au sujet du capital que les immigrants anglais peuvent transporter au Canada, mais que les restrictions qui limitent ce capital à \$4,000 en quatre paiements annuels demeurent en vigueur.

MM. Ross et Church soumettaient cette question comme une façon d'encourager l'immigration, mais on peut se demander si ce projet n'a pas été imaginé par le parti conservateur de \$700,000,000 sans intérêt est le seul que rembourse la Grande-Bretagne.

Le fait que pendant un quart de siècle on l'a maintenu à la tête de l'Ecole est le plus beau témoignage d'estime qu'on lui pouvait donner.

Plus de trois mille élèves (trois mille cinquante-quatre exactement) ont passé par l'Ecole depuis sa fondation.

Un incident topique

Rappelons à ce propos un incident topique, que nous avons déjà raconté, mais qui vaut la peine d'être de nouveau mis en relief. Il fait honneur à l'intelligence et au cœur de certains des hauts fonctionnaires d'Ontario.

Quand, après l'enquête Scott-Merchant-Côté, les chefs de la minorité conseillèrent à M. Louis Côté de signer le rapport préparé par ses deux collègues, plutôt que de présenter un rapport de minorité (on estimait que le gouvernement se jugerait moralement tenu de faire exécuter un rapport unanime, tandis que la présentation de deux rapports risquait de faire indéfiniment se prolonger le débat). M. Côté, qui était un ami politique du premier ministre Ferguson, dit à celui-ci, qui en avait, du reste, apparemment plein le dos de la querelle scolaire: Je suis prêt à signer le rapport de Scott et de Merchant, mais à une condition, le premier ministre lui répondit: Laquelle?

C'est que vous reconnaissez officiellement l'existence de notre Ecole de pédagogie. (Ce qui voulait dire que celle-ci jouirait à l'avenir d'un statut analogue à celui des autres écoles normales). — Mais c'est légalement impossible, fit M. Ferguson. — Non, reprit son interlocuteur, et je puis vous le démontrer. — Si vous pouvez faire votre preuve, j'accepte...

La preuve, évidemment, se fit et l'Ecole, depuis ce temps, jouit d'un statut régulier.

Mais le plus beau peut-être, c'est que, lorsqu'il s'agit de régler entre le Père Lamoureux et le représentant du gouvernement les détails de cette situation, l'officiel dit au directeur de l'Ecole: Combien avez-vous décerné de diplômes depuis que vous existez? Quarante-deux. — Alors, envoyez-moi votre liste, afin que nous puissions vous retourner des certificats officiels. — Ainsi, non seulement on admettait que l'Ecole fût désormais sur le même pied que les institutions officielles, mais on donnait à cette décision un effet rétroactif.

Au Nouveau-Brunswick, où le gouvernement vient de faire à l'endroit des Cours d'été français de l'Université Saint-Joseph un geste voisin de celui du gouvernement ontarien il y a un quart de siècle, on n'a pas osé, du premier coup, aller jusqu'à la rétroactivité, accorder aux anciens diplômés des Cours le bénéfice de leurs études.

On y viendra. Le Nouveau-Brunswick ne voudra sûrement pas se laisser dépasser par l'Ontario dans la voie de la générosité et de la justice.

Le Conseil de Sécurité l'a chargé de fixer l'heure de la trêve

Les Juifs rient des procédures du Conseil — Londres justifie la Transjordanie Il interdit par ailleurs le départ des immigrants juifs détenus à Chypre — Le Vatican songerait à une milice chrétienne pour protéger les lieux saints — Israël assure détenir un tiers du territoire arabe de Palestine — Le président Weizmann arrivé en France

Lake Success, N.-Y., 3 (A.P.) — Le conseil de sécurité des Nations Unies a donné ordre à son médiateur dans le conflit palestinien, le comte Folke Bernadotte, de fixer lui-même le jour et l'heure d'une trêve entre Juifs et Arabes. En même temps, le conseil suggère que cette trêve, d'une durée de quatre semaines, entre en vigueur d'ici trois jours.

Le délégué de l'Etat arabe de Syrie au conseil, Faris Bey El Khouri, en est précisément le président pour le mois qui vient de commencer. A ce titre il a accepté hier les réponses juives et arabes à la proposition de trêve comme ayant été faites sans conditions et se trouvant par suite acceptables.

Il reste toutefois à nommer une commission qui verra à l'application de la trêve; et c'est un point auquel Faris Bey tient absolument. Il propose qu'on en prenne les membres parmi le comité consultatif franco-belge-américain qui avait déjà cherché il y a quelque temps à négocier un arrêt du conflit dans le secteur de Jérusalem.

Quolibets juifs

En attendant, les porte-parole de l'Etat d'Israël ne se gênent pas pour faire des gorges chaudes des procédures du conseil de Sécurité. Ils assurent que leurs combattants de Palestine avaient déjà cessé le feu hier, dans la fausse conviction que la trêve était déjà en vigueur. On a expliqué que ce délai de

trois heures du matin était seulement celui fixé par le conseil pour la réception des réponses à sa proposition d'armistice. Les Juifs ont donc repris les hostilités depuis. Et leur porte-parole fait remarquer que l'O.N.U. se trouve pratiquement dans la position d'ordonner aux contestants de reprendre le combat d'ici nouvel ordre.

Pour sa part, Jamal Hussein, du comité supérieur arabe de Palestine, prétend qu'il faudra cinq jours pour mettre la trêve en vigueur partout au Moyen-Orient. De son côté, l'émir Abdallah, de Transjordanie, assure que si les Etats arabes acceptent la trêve, ils n'en ratifieront pas pour ce. La création d'un Etat juif en terre sainte, nous avons, ajoute-t-il, refusé la trêve il y a un mois quand la situation militaire nous était pourtant si favorable mais que le projet d'armistice paraissait moins juste.

Londres justifie la Transjordanie

Londres, 3 (A.P.) — Le secrétaire du Foreign-Office, Ernest Bevin, explique que la Grande-Bretagne n'agira pas contre la Légion arabe de Transjordanie parce que celle-ci ne conduit ses opérations militaires que sur la partie de la Palestine que les Nations Unies avaient attribuée aux Arabes en novembre dernier. M. Bevin promet toutefois de collaborer entièrement avec le médiateur de l'O.N.U. en Terre-Sainte, le comte Bernadotte.

Départ interdit

Londres, 3 (A.P.) — La réponse juive à la demande de trêve faite par l'O.N.U., annonçant hier que l'Etat d'Israël entend rester maître d'introduire sur son territoire tous les immigrants juifs sans distinction, même ceux d'âge militaire. Mais le Foreign-Office fait savoir aujourd'hui qu'il interdit le départ pour la Palestine de tous les Juifs valides de cet âge qui se trouvent en ce moment cantonnés dans l'île de Chypre. C'est à cet endroit que la Grande-Bretagne détenait les immigrants qu'elle surprenait à tenter de pénétrer illégalement en Terre-Sainte, avant le moment où elle a renoncé à son mandat d'administration sur ce pays. Depuis le départ des immigrants avait été rendu libre mais il se trouve encore 24,000 d'entre eux sur l'île.

Milice catholique

Rome, 3 (Reuter) — Un délégué religieux de Palestine à Rome, l'abbé Giulio Zanelli, révèle que le Vatican songe à créer une milice catholique internationale pour protéger les lieux saints, à l'imitation des zouaves qui ont autrefois défendu la papauté contre les empiétements des souverains italiens sur ses Etats. L'abbé Zanelli ajoute qu'on a déjà expédié des notes à ce sujet à la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et les Nations Unies, de même qu'aux Juifs et aux Arabes.

Réussite juive

Jérusalem, 3 (A.P.) — Un porte-parole d'Israël assure que le nouvel Etat juif détiendrait aujourd'hui au moins un tiers du territoire de la Palestine que les Nations Unies avaient attribué aux Arabes. Il ajoute que depuis le début du conflit en Terre-Sainte, les Juifs n'ont eux-mêmes perdu qu'une courte bande de terrain d'une largeur de deux milles sur leur propre territoire. Le porte-parole en profite pour affirmer que le haut commandement juif a ainsi réalisé tous les buts stratégiques qu'il s'était fixés. A son dire, cette victoire n'a rien pour surprendre, bien que les Juifs doivent lutter contre cinq nations arabes, car ils comptent près de 80,000 combattants. Le représentant du gouvernement provisoire de Tel-Aviv ridiculise les nouvelles au sujet de fortes avances arabes en direction de la capitale juive et fait remarquer qu'on peut s'en approcher jusqu'à 10 milles sans quitter pour cela le territoire dévolu aux Arabes par l'O.N.U. Il assure encore qu'aucun Juif ne résiderait plus depuis longtemps dans les villes dont les Arabes prétendent s'être emparés, comme Gaza, Bercheba, Hébron, Bethléem et Jéricho.

Weizmann en France

Cherbourg, 3 (Reuter) — Le président du gouvernement provisoire d'Israël, Chaim Weizmann, est arrivé des Etats-Unis en France et annonce qu'il se reposera dans ce pays pendant deux semaines avant de se rendre en Palestine. M. Weizmann explique qu'il est à la fois malade et très fatigué de ses derniers efforts politiques.

L'ACTUALITE

UNE BONNE BLAGUE..

S'il est vrai que l'on a frénétiquement besoin d'un "plus petit que soi" — il est inadmissible qu'un homme de 145 livres, mesurant 6 pieds 1 pouce puisse craindre sa femme au point de fuir le domicile conjugal... surtout si celle-ci ne fait osciller la balance qu'aux environs de 115 livres!

C'est au moins l'opinion de la Cour suprême des Etats-Unis, qui vient d'accorder à une certaine dame Gardiner la séparation de corps qu'elle réclamait en alléguant que son mari l'avait abandonnée.

M. Gardiner, un gaillard de six pieds, a très sérieusement déclaré que sa femme, une véritable lionne, lui rendait la vie impossible et qu'il était en butte à toutes sortes de mauvais traitements.

"Le témoignage de M. Gardiner, à l'effet qu'il est de constitution frêle et qu'il est en butte aux mauvais traitements de sa femme (il pèse 145 livres et mesure six pieds et un pouce et elle,

pour repléter sa réputation, a inventé cette "délicieuse" histoire de géant battu par un pygmée. Les journaux racontent que les déclarations alarmoyantes du "mari-martyr" ont été accueillies avec de grands éclats de rire par les personnes présentes à l'enquête!

Le juge a souri... il a comparé les biceps de monsieur et de madame... il a mis dans la "balance" tout le poids de M. Gardiner... et il a déclaré très poliment que ses affirmations étaient incroyables.

Mme Gardiner a obtenu la séparation qu'elle demandait et son mari devra lui payer une pension de \$75.00 par semaine, en songeant sans doute à la bonne blague qu'il a racontée au tribunal.

Dernier détail: M. Gardiner est courtier en assurances. Pourqu'il ne pas lui suggérer une assurance pour les maris poids-lourds qui sont battus par leur femmes poids-légers?

LEX

BLOCS-NOTES

Vingt-cinq années de travail

On vient de fêter, à Ottawa, les vingt-cinq années de présence à la tête de l'Ecole de Pédagogie de l'Université du R.P. René Lamoureux, O.M.I., un Français-Amé-

ricain qui habite depuis longtemps notre pays.

L'événement est de ceux qu'il ne faut pas manquer de mettre en relief.

Car l'histoire de l'Ecole de Pédagogie est intimement liée à celle de la grande lutte scolaire

ontarienne. L'une des grosses difficultés auxquelles nos compatriotes de la province voisine avaient à se heurter résultait, avec l'hostilité ou l'ignorance d'un trop grand nombre de leurs concitoyens de langue anglaise, du fait qu'on ne semblait avoir fait aucun effort méthodique ou soutenu pour faciliter la formation un peu poussée du personnel pédagogique de

L'Ontario est ravagé par de gigantesques feux de forêts

Plusieurs millions de dégâts — Interdiction de circuler dans les zones menacées

(Par la Canadian Press) — On a interdit aujourd'hui toutes les randonnées non nécessaires dans les forêts d'arbustes de l'Ontario. Cette mesure a été prise afin de combattre les gigantesques feux de forêts qui dévastent actuellement le nord-est de l'Ontario.

Les flammes ravagent en ce moment une étendue de plus de 125,000 acres, déracinant de splendides arbres, tuant les animaux sauvages et menaçant les camps de bûcherons. Toutefois pour le présent aucun camp n'a été sérieusement menacé.

Le plus grand danger se trouve dans la forêt du Mississipi, où, par endroits, les flammes ne sont qu'à 35 milles de Sault-Ste-Marie. Deux lignes de feu, l'une de 40,000 acres, le long du lit de la rivière, l'autre de 50,000 acres, plus au sud, ne sont plus séparées que par une distance de 10 milles. Si elles se réunissent, il faudra établir un front de 70 milles pour combattre le feu.

L'interdiction mentionnée plus haut n'affecte pas les grandes

routes, mais ferme une étendue de 50,000,000 d'acres (78,000 milles carrés) de forêt aux pêcheurs et chasseurs. Cette région s'étend de la frontière du Manitoba à la frontière de la province de Québec, en passant par le nord de la ligne du C.N.R. et le sud de North-Bay. L'interdiction émise par le gouvernement provincial précise que seules les personnes combattant le feu seront admises à pénétrer dans la zone désignée.

On déclare officiellement que les dommages s'élèvent déjà à "plusieurs millions de dollars". En outre, quoique plus de 1,000 personnes soient sur les lieux afin de combattre l'incendie, et aient contenu les flammes à trois endroits différents, la température propice au feu laisse présager que l'incendie ne pourra être maîtrisé immédiatement. Les autorités ajoutent que l'interdiction en question a été décidée afin d'assurer la sécurité du public de qui l'on attend une coopération complète. On recommande plus que jamais la prudence.

Congrès de la Fédération provinciale du Travail

Il aura lieu en fin de semaine, aux Trois-Rivières — Quelque 350 délégués y assisteront — Présidence de M. Elphège Beaudoin

Trois-Rivières, 3. (D.N.C.) — M. Antonio Barrette, ministre provincial du travail, sera le principal orateur, sans doute au banquet organisé à l'occasion du congrès de la Fédération provinciale du travail, au Château de Blois.

La Fédération provinciale du travail, porte-parole officiel des unions internationales des divers corps de métiers du Québec, tiendra son onzième congrès annuel, aux Trois-Rivières, ville où fut fondé cet organisme en 1937.

Le congrès s'ouvrira demain (vendredi 4 juin), à l'auditorium De La Salle, sous la prési-

dence de M. Elphège Beaudoin, député. Arthur Rousseau, des Trois-Rivières, et Irénée Rochefort, du Cap-de-la-Madeleine, souhaiteront la bienvenue aux délégués.

On estime que plus de 350 délégués participeront à ces grandes assises ouvrières, au cours desquelles les unions internationales des divers métiers de la province de Québec soumettront des résolutions et des vœux.

A l'issue du banquet, soit vers 8 h. 30, samedi soir, les congressistes partiront en excursion sur le fleuve Saint-Laurent, à bord d'un bateau-passeur de la cité des Trois-Rivières. Le congrès se terminera dimanche.

Matelots du "Magnificent"

Quelque 120 matelots débarqués du porte-avions *Magnificent* arriveront à Montréal aujourd'hui à bord du *Scotian* du Canadien national. Un autre groupe de 172 arrivera dans la métropole le dimanche prochain.

Nominations au "C. N."

M. A. A. Gardiner, général du service des voyageurs du Réseau national, annonce la nomination des représentants de son service à différentes stations estivales en bordure des lignes du Réseau national.

M. V.-G. Dufresne sera à la gare de Métis Beach, M. J.-M. Côté, à Percé, et M. J. St-Pierre, au manoir Richelieu, Pointe-au-Pic.

Avis de décès

FARIBAUT — A Montréal, le 2 juin 1948, est décédée Aimée Faribault, fille de Joseph-Edouard Faribault, C.R., et de Laetitia Levesque, décédée. Les funérailles auront lieu lundi le 7. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, au No 4111, rue St-Hubert, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET — A Montréal, le 2 juin 1948, à l'âge de 77 ans et 5 mois, est décédé Patrick Herménégilde Théoret, époux d'Emma Mercier. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 juin. Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, au No 1281 est, boulevard St-Joseph, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Stanislas où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canado-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BELair 3361

EN COLOMBIE CANADIENNE

Les eaux d'inondation se retirent très lentement

\$30,000,000 de dommages, dans la seule vallée du Fraser — A Trail et à Chilliwack, la situation est toujours critique

Vancouver, 3. (Par Erwin Frincke, de la C.P.) — Les résidents des régions inondées de la Colombie canadienne ont appris avec joie, aujourd'hui, que les eaux d'inondation se retirent lentement.

Dans la vallée du Fraser, où 60,000 acres de terre sont recouvertes d'eau, 9,000 personnes sans foyer et où les dommages s'élèvent à \$30,000,000, on surveille avec une attention bien compréhensible la baisse du niveau de la rivière Fraser, à Mission.

A Kamloops, dans le nord de l'Okanagan, la rivière Thompson s'est aussi quelque peu retirée. Des rapports indiquent aussi que le niveau de la rivière baisse dans les montagnes.

A Prince-Rupert, 500 milles au nord, le niveau de la Skeena a baissé de quatre pieds. Les hommes du village d'Iskut retournent à leurs maisons fortement endommagées par l'inondation.

Par ailleurs...

Cependant, on rapporte de Trail, 250 milles au nord de Vancouver, que la situation y est toujours la même. La rivière Columbia inonde les maisons situées sur les terres basses du village.

Le village de Castlegar, près

de Trail, qui a reçu ses derniers envois de vivres il y a deux semaines, a été isolé à minuit quand le traversier qui faisait le service sur la rivière Columbia a dû cesser ses activités.

L'inquiétude, dans la vallée du Fraser, se porte surtout sur la région de Chilliwack. La marine a rapporté ce matin que la ville était "pratiquement isolée". Des billots s'accumulent près du pont de Rosedale, près de Chilliwack, et des officiers du génie se préparent à user de dynamite, si la digue qui protège Rosedale est menacée. Des cadets-officiers de Chilliwack et des civils ont travaillé fiévreusement toute la nuit à empierrer des sacs de sable le long de la digue de Rosedale. Mais les eaux de la Fraser passaient toujours à travers.

Entre-temps, la liste des morts dues aux inondations, en Colombie canadienne, s'est allongée d'un nom: celui de Easter Young Beks, prospecteur de 76 ans, qui a perdu la vie dans un embâcle de billots à Fleffley Creek, au nord de Kamloops.

Cent soldats partiront aujourd'hui de Calgary pour la Colombie canadienne, afin d'y aider les équipes qui travaillent à renforcer les digues. Un autre détachement partira demain.

Revendications ouvrières

On demande au fédéral de désavouer une loi ouvrière

Celle qui a été adoptée par la Législature de l'île du Prince-Edouard au cours du mois de mars — Elle tend à tuer les unions nationales et internationales, affirment le Congrès canadien du travail et le Congrès des métiers et du travail

Ottawa, 3 (C.P.) — Les deux principales organisations ouvrières du Canada ont demandé hier au cabinet fédéral de désavouer la nouvelle loi concernant les unions ouvrières adoptée par la Législature de l'île du Prince-Edouard.

Cette demande était exposée dans une pétition de 20,000 mots présentée hier aux membres du cabinet par des représentants du Congrès des métiers et du travail et du Congrès canadien du travail. Ces deux organismes invoquent douze raisons à l'appui de leur demande, dont une qui soutient que la nouvelle législation de l'île du Prince-Edouard relèguera les ouvriers parmi "les citoyens de seconde classe".

Cette loi provinciale a été passée au mois de mars dernier. Selon le mémoire présenté ce bill a reçu sa seconde lecture le 16 mars après un bref débat, sa troisième lecture le lendemain et il fut sanctionné le 25 mars. Cette procédure, disent les chefs ouvriers, n'a pas été marquée des avis préalables aux unions, ce qui a fait que celles-ci n'ont pas eu le temps de protester effectivement.

Selon l'article 90 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le gouverneur en conseil, après la recommandation du ministre de la justice, a le pouvoir de dénoncer une législation provinciale dans un délai d'un an, suivant son adoption. Le gouvernement peut aussi en appeler à la Cour suprême pour décider de la légalité de cette législation.

Le mémoire conjoint des deux organismes ouvriers prétend que cette loi de l'île du Prince-Edouard a pour but de mettre hors la loi toutes les unions nationales et internationales, à l'exception de celles groupant les employés des chemins de fer et de plus elle confère au secrétaire provincial le pouvoir de prohiber toute union. Elle restreindrait les conventions collectives.

4 Prix Staline pour des avions

Moscou, 3 (A.P.) — Quatre des dix Prix Staline de \$30,000 viennent d'être décernés. Chacun d'eux est allé au constructeur de divers types nouveaux d'avions de combat.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canado-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BELair 3361

Pensée du jour

RÈGLE D'OR

"Tout ce que vous seriez heureux qu'on vous fit à vous-mêmes, faites-le à autrui. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous? Les pêcheurs aussi aiment ceux qui les aiment. Si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quelle récompense en aurez-vous? Les pêcheurs aussi en font autant. Si vous prêtez à ceux dont vous espérez remboursement, quelle récompense en aurez-vous? Les pêcheurs aussi prêtent aux pêcheurs, à charge d'être remboursés."

LUC, VI, 31-34.

La couleur du temps...

Stroud, G.-Bretagne, 3 (C.P.) — Deux élèves officiers de l'armée britannique, âgés l'un de 16 et l'autre de 19 ans, ont gagné l'épreuve d'initiative qui était proposée à leurs camarades et qui consistait en une randonnée autour du pays aux moindres frais et le plus rapidement possible. Il ne leur en a coûté que \$1.24 pour parcourir 2,500 milles en Angleterre et au pays de Galles en 14 jours et demi.

Southend, G.-Bretagne, 3 (C.P.) — La station estivale de Southend, en Grande-Bretagne, n'a sûrement rien à envier aux autres centres balnéaires du monde. Le conseil municipal vient en effet d'y créer un nouveau poste de fonctionnaire, avec le titre d'"Hôte de la plage" ou, comme auraient dit les rois de France, "intendants des menus plaisirs". L'hôte en question aura charge d'organiser les concours de nage et de beauté entre baigneurs et les concours de châteaux de sable entre enfants.

North-Bay, Ontario, 3 (C.P.) — Comme plusieurs autres villes de l'Ontario, North-Bay possède de ces appareils qui servent à mesurer le temps pendant lequel une automobile est stationnée à un endroit particulier et à percevoir par une fente, le prix fixé par la municipalité pour l'usage de ses terrains de stationnement. Comme partout ailleurs, les résidents de l'endroit ont cherché à déjouer la machine en y glissant, au lieu de pièces de nickel ou d'argent, des centimes français, des farthings allemands, des italiennes, irlandaises, danoises et chinoises et même un sou américain de 1858. Mais la municipalité y a gagné quand même si le jeu continue, car elle peut finir par dépêcher dans le total plusieurs pièces dignes d'un collectionneur et ayant une grande valeur par leur ancienneté.

M. Abbott aussi doit emprunter

Ottawa, 3 (C.P.) — Le ministre des Finances, M. Douglas C. Abbott, a reconnu, durant un débat aux Communes, qu'il éprouve souvent lui-même de l'embarras à régler au temps fixé l'impôt sur son revenu personnel. On discutait alors un projet d'augmenter l'intérêt sur l'impôt non acquitté au moment fixé; et M. Abbott a avoué qu'il avait dû emprunter à la banque pour solder son compte.

En Nouvelle-Ecosse

Sydney, 3 (C.P.) — La rivière Margaree, gonflée par de pluies torrentielles, est sortie de son lit pour causer des milliers de dollars de dommages aux fermes du Cap Breton. Des rapports indiquent que plusieurs centaines d'acres ont été inondés et qu'on déplore la perte de plusieurs têtes de bétail.



IDÉAL POUR L'ÉTÉ

C'est maintenant le temps de porter un chapeau bien frais... un feutre léger, un Panama authentique ou un "canotier" (également de longue forme ovale). Faites votre choix chez MAX BEAUVAIS, dont l'assortiment est très vaste.

FEUTRES LÉGERS	\$5.00 à \$15.00
PANAMAS	\$5.00 à \$18.50
CANOTIERS	\$6.50
CHAPEAUX SPORT	\$2.50
CASQUETTES DE GOLF	\$1.50
CASQUETTES POLO	\$2.00
BERETS	\$1.00 et \$2.00

SOULIERS D'ÉTÉ • SOULIERS de GOLF

Tous modèles en vogue — LOAFERS — MOCCASSINS — A SEMELLES DE CREPE — SOULIERS de GOLF, garnis de pointes ou de languettes de caoutchouc.

Tous nos souliers sont ajustés par des experts — VÉRIFIÉS AUX RAYONS-X

Max Beauvais
385 rue St-Jacques O.

Le magasin de qualité pour messieurs

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. à 5.30 p.m. — FERME LE SAMEDI



PHARMACIE MONTREAL

LA PLUS GROSSE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

CHARLES DUQUETTE

Pharmacien-proprétaire

OUVERT JOUR ET NUIT

HA. 7251

DANS CHAMBLY

Me REDMOND ROCHE CANDIDAT DE L'U.N.

Dans Rouyn-Noranda, M. Guy Dallaire briguera les suffrages.

Québec, 3. — M. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation et organisateur général de l'Union Nationale, a annoncé hier le choix de deux nouveaux candidats du parti à la prochaine élection provinciale.

Dans le comté de Chamby, le lieutenant-colonel Redmond Roche a accepté la candidature. Le colonel Roche a été conseiller municipal de Chamby-Bassin pendant plusieurs années.

Dans Rouyn-Noranda, M. Guy Dallaire, marchand de bois, briguera les suffrages sous l'étiquette du parti. M. Bégin a ajouté que ces candidats ont été choisis après consultation avec les citoyens des endroits mentionnés et les dirigeants du parti.

Quartier général des Etats-Unis déplacé

Francfort, 3 (A.P.) — Le haut commandement des Etats-Unis en Europe vient de dé-

placer son quartier général de Francfort à Heidelberg, dans la zone américaine d'occupation en Allemagne. Heidelberg est située à 50 milles au sud de Francfort, qui demeure le chef-lieu de l'administration civile de la zone.

A la portée de tous !

DIMANCHE 13 JUIN

Ausable Chasm, N.Y.

Visite des CAVERNES Groupe — Autobus spécial

\$5.95 pers.

Billets livrés à domicile Rés. : Abord-à-Plouffe 766

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine Ecoulez le jeudi C.R.P. 12 h. 25 12 h. 30 PL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine

LE 6 JUIN 1948

Par train — organisé par la paroisse Saint-Pierre-Apôtre. Départ à la Gare Viger à 6 h. 30 a.m. et à la Gare Jean-Talon à 6 h. 45 a.m. Arrivée au Cap-de-la-Madeleine à 9 h. a.m. Le soir, départ du Cap à 5 h. et arrivée à Montréal à 7 h. 30. Billets : aller et retour (adultes) \$3; (enfants) \$1.50

En vente : au presbytère de la paroisse St-Pierre-Apôtre, 1201, rue VISITATION, FA. 1188 ou à la gare, le matin même.

AUVENTS

pour magasins, balcons, fenêtres, entrées, vérandas. Marquises à louer pour mariages et réceptions.

Chaises, tentes, drapeaux, tout article en toile.

Spécialité : NOUVEAU DRAPEAU de la province.

Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée 24 Rue St-Paul Est, MONTREAL

Maison établie en 1892 et depuis continuellement en affaires.

Tél. Harbour 9201

POSITION DEMANDÉE

Homme marié, 30 ans, demande position dans l'administration ou la vente. Ancien capitaine de l'armée canadienne.

4 ans d'expérience dans la vente et aussi dans l'art de porter la parole en public.

Bachelier ès arts. Gradué avec distinction d'un cours de vente et de publicité à l'Université McGill. Appelez CL. 9636.

LIVRAISON IMMEDIATE

POUSSIÈRE DE PIERRE (SCREENINGS)

.35 la tonne

F.A.B. notre carrière, Ville Saint-Michel

Le besoin d'espace pour entreposage nous contraind de disposer immédiatement de 200,000 tonnes de poussière de pierre qui régulièrement se vend 60c la tonne.

Vous pouvez venir charger vos camions à notre carrière ou si vous le désirez, nous ferons la livraison nous-mêmes, n'importe où.

Taux de transport communiqué sur demande. Nous pouvons aussi charger des wagons de chemin de fer. Le prix s'applique pour les wagons chargés sur notre propre voie pour livraison par le C.N.R. ou le C.P.R.

NATIONAL QUARRIES LIMITED

6301 AVENUE DU PARC

DO. 3515



Ca ravigote

La Columbia sort encore de son lit

\$100,000,000 de dommages, aux Etats-Unis —
On craint que le fleuve n'inonde d'autres régions

Portland, Oregon, 3 (A.P.) — Le fleuve Columbia est sorti de nouveau de son lit, ce matin. La nouvelle est venue alors que les habitants des Etats d'Oregon, de Washington, de l'Idaho, du Montana et de la province de Colombie canadienne étaient épuisés d'avoir lutté pendant deux semaines contre les eaux.

Tout le long de la rivière, des Rocheuses canadiennes au Pacifique, des villes et des fermes se préparent à affronter la nouvelle inondation, quand elles ne sont pas déjà envahies.

A Clatskanie

La rivière Columbia menace d'inonder Clatskanie, aujourd'hui. Les eaux sont à moins de trois pieds du sommet de la digue et montent toujours.

Quatre cents volontaires travaillent à relever les neuf digues qui protègent la région menacée, aux deux tiers environ de la distance qui sépare Portland de l'océan Pacifique. La ville de

Clatskanie est la plus sérieusement menacée, avec ses 1,000 habitants l'ont évacuée.

Des officiers du génie disent que la situation, dans la région de Clatskanie, est "critique". Et il en est de même dans cinq autres régions. Les autres "points critiques" comprennent les districts sablonneux qui s'étendent au nord et à l'est de Portland. Deux cents soldats et 700 civils travaillent à renforcer les digues, pour préserver l'aéroport de Portland et l'usine d'aluminium de Troutdale de l'inondation.

Les autres régions menacées sont Sauveur Island, un peu en deca de Portland; Scappoose, 22 milles plus bas, et Deer Island, à mi-chemin entre Scappoose et Clatskanie.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements d'Etats se sont attelés à la tâche de secourir quelque 50,000 sinistrés, et de réparer des dommages évalués à environ \$100,000,000.

Communistes et libéraux Etude du budget en un temps record

Une question de M. Thatcher...
en français, s'il vous plaît!

Ottawa, 3 (D.N.C.) — M. Roy W. Thatcher, député socialiste de Moose-Jaw, s'est mis sérieusement à l'étude du français depuis son entrée à la Chambre des Communes en 1945. Il a déjà accompli des progrès remarquables depuis le premier discours qu'il prononça en français et il s'est risqué aujourd'hui à interpellation en français le ministre des postes, M. Ernest Bertrand. C'était la première fois, à notre connaissance, qu'un député de langue anglaise faisait une interpellation en français.

L'interpellation a donné lieu au dialogue suivant:
M. W. R. Thatcher (Moose-Jaw): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes (M. Bertrand). L'honorable ministre pourrait-il me dire si l'on a attiré son attention sur un rapport publié ce matin dans le *Montreal Gazette* à l'effet que les communistes appuieraient les libéraux lors de la prochaine élection dans la province de Québec? Est-ce que le parti libéral acceptera un tel appui?

M. l'Orateur: A l'ordre!
L'hon. Ernest Bertrand (Ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir posé cette question dans ma langue maternelle. Le parti libéral n'accepte aucune responsabilité pour les communistes.

M. Thatcher: Ni le parti C.C.F. l'hon. Bertrand: Le parti libéral est fort heureux de savoir avec qui ces gens-là frayent aujourd'hui.

Arrivée de 770 immigrants

A bord du "Beaverbrae"

Le *Beaverbrae*, paquebot du Pacifique Canadien spécialement affecté au transport des immigrants, mouillera dans le port de Québec, demain matin, de bonne heure, portant à son bord 770 passagers dont la plupart sont des réfugiés de guerre qui ont des parents au Canada.

Deux trains spéciaux du Pacifique Canadien se rendront au quai de l'Anse-au-Foulon pour prendre ces immigrants et les transporter à destination dans l'Ouest et dans l'Etat du pays. 516 passagers prendront le train de l'Ouest, alors que les autres s'installeront dans le Québec et l'Ontario; la ville de Montréal en recevra 23.

On a chargé, à bord des trains spéciaux qui transporteront ces immigrants vers les différentes villes du pays, trois tonnes de viande, autant de légumes, 300 livres de poisson, 250 douzaines d'œufs, 125 livres de beurre, 75 gallons de lait et une demi-tonne de pain.

Dans la discussion autour de l'arrivage à l'impôt sur le revenu, l'opposition a soutenu que le contribuable ne devait pas être tenu responsable de la lenteur du ministère concerné à lui faire parvenir ses avis. Le ministre du revenu, M. McCall, a rétorqué que cette lenteur était due à un manque de personnel causé par la guerre et qu'elle sera corrigée d'ici un an ou deux. Son collègue aux finances, M. Abbott, ajoute à ce propos que les Canadiens semblent tarder à régler leurs impôts parce que le taux d'intérêt sur les arrérages n'est pas assez élevé. Il estime que ce retard à s'acquitter équivaut à un emprunt contracté à des conditions plus favorables que celles que les banques pourraient consentir. Le député C.C.F. de Regina, John Probe, a ensuite réclamé un allègement des impôts pour les fermiers qui sont obligés de creuser de nouveaux puits pour l'eau sur leurs terres, à l'exemple des entreprises pétrolières qui obtiennent le même allègement. Tout en promettant d'étudier la suggestion, M. Abbott répond qu'il faut distinguer entre le pétrole dont nous devons importer une bonne partie et l'eau que l'on peut trouver partout au Canada.

Abonnements
de vacances

Ne soyez pas pris au dépourvu. En vacances, vous serez bien aise de lire chaque jour votre quotidien préféré.

Faites-vous parvenir votre abonnement sans retard.

Canada Etats-Unis
1 semaine . . . 0.20 0.25
1 mois . . . 0.65 0.75
3 mois . . . 1.65 2.25

Nous acceptons les abonnements par téléphone: BE. 3361

LE DEVOIR
B. P. 500, (Place d'Armes)

Au club Richelieu

"Lumière à sens unique"

Une conférence de M. Hector-F. Beaupré, sur la lumière polarisée et sur les nombreuses applications du "polaroïde"

Le directeur de l'Ecole technique de Montréal, M. Hector-F. Beaupré, a prononcé aujourd'hui à l'Hotel Queen's, devant les membres du club Richelieu, une causerie attentivement écoutée. Elle était intitulée: "Lumière à sens unique"; en voici quelques passages:

"La lumière est, d'après les théories modernes, constituée de petits corpuscules qui se déplacent en ligne droite tout en vibrant légèrement dans tous les sens. Ces corpuscules sont tellement petits qu'ils passent à travers les atomes qui constituent les corps transparents. Certains cristallins cependant, comme le spath d'Islande, orientent ces vibrations de sorte que la lumière qui en sort ne vibre plus que dans un sens unique; on dit que cette lumière est polarisée, à cause de l'orientation des cristallins.

Notre œil ne voit aucune différence entre la lumière polarisée et la lumière ordinaire mais si on place un autre cristal de spath d'Islande dans le chemin de cette lumière, elle ne traversera ce second cristallin que si celui-ci a la même orientation que le premier.

La grande difficulté d'obtenir de gros cristallins ainsi que leur coût élevé a empêché la lumière polarisée d'être employée ailleurs qu'au laboratoire jusqu'à ces dernières années alors qu'un chercheur américain a eu l'idée ingénieuse de faire cristalliser des substances comme le spath d'Islande sur une membrane élastique. Lorsque les cristaux microscopiques sont déposés, il suffit d'étirer la membrane dans une direction donnée, pour que tous les cristallins s'orientent dans cette direction. On enlève ensuite à la membrane son élasticité pour obtenir une feuille transparente qui a les propriétés d'un cristal géant. L'invention, connue sous le nom de "Polaroïde" possède de nombreuses applications pratiques.

M. Beaupré explique que si des fenêtres circulaires sont composées de deux disques polarisés, il suffirait d'en tourner un suffisamment pour laisser passer une quantité variable de lumière. Cette application est actuellement utilisée dans les wagons de luxe de plusieurs trains de chemin de fer. Une application prochaine sera l'emploi de phares d'autos qui émettront de la lumière polarisée qui n'affectera pas la vue du conducteur d'une auto venant en sens inverse s'il a un écran polarisé dans son pare-brise, ce qui permettra aux deux conducteurs d'utiliser la pleine lumière de leurs phares dans une rencontre, lorsqu'ils en ont le plus besoin.

L'industrie emploie maintenant la lumière polarisée pour observer les objets soumis à des efforts internes car ceux-ci se traduisent par des bandes colorées très faciles à percevoir. Les techniciens en utilisant des modèles en matière plastique, étudient les forces internes d'un pont ou d'une machine quelconque. Cette partie de la science prend le nom de "photoélasticité".

Enfin, une autre application de la lumière polarisée est l'obtention de la photographie et de la cinématographie en relief. En effet, si nous projetons sur un écran deux photos qui ont été prises par deux caméras séparées de quelques pouces, l'une de l'autre et qui ont été développées de façon à être polarisées à angle droit l'une de l'autre et que nous regardons ces images avec des lunettes dont les verres sont aussi polarisés à angle droit, nous obtenons un relief surprenant, chaque œil ne voyant que l'image qui lui est destinée.

Le conférencier avait été présenté par M. Henri Godefroy, I.C.; il fut remercié par M. Benoît Laberge, L.C.; le déjeuner était présidé par M. Louis Lévesque.

Femme juge à Montréal

Mme Harold Eaden, de Worcester, Angleterre, a visité nos tribunaux ce matin

Une femme juge, Mme Harold Eaden, de Worcester, Angleterre, a rendu visite à nos tribunaux civils et criminels, au cours de la matinée. C'est la première fois qu'une femme monte sur le banc, dans les cours de la province de Québec. Mme Eaden, qui est en visite chez le maire Adams, de Westmount, est une magistrate des cours criminelles anglaises. Elle s'intéresse particulièrement aux causes de délinquance juvénile et matrimoniales.

Mme Eaden a visité les tribunaux civils, s'entretenant particulièrement à la Cour d'appel, et elle a siégé dans une cause, avec le juge en chef O. S. Tyndale. Aux tribunaux criminels, elle est montée sur le banc avec le juge Gerald Almond, qui siégeait aux comparutions.

Mme Eaden s'est dit étonnée qu'il n'y ait pas de femmes juges dans la province. Elle souhaite cependant que la chose se réalise un jour.

Au Sénat

Critiques du projet d'assurance-loyers

Le leader de l'opposition et un sénateur libéral le trouvent défectueux — Deux autres bills à l'étude

Ottawa, 3 (D.N.C.) — Trois projets de loi ont subi leur seconde lecture, hier, au Sénat, mais un seul a soulevé des objections sérieuses. Le bill des Communes qui modifie la loi nationale du logement en instituant une assurance sur les loyers pour encourager la construction de logements à louer, a été vivement critiqué par le leader de l'opposition, M. John T. Haig, tandis que M. W.-J. Hushion, libéral de Montréal, a exprimé que seuls les spéculateurs en bénéficieraient, mais non les petits emprunteurs.

Les deux autres bills mis à l'étude sont le projet de loi qui a pour but de mettre en vigueur les clauses des traités de paix conclus avec l'Italie, la Roumanie, la Hongrie et la Finlande, et celui qui modifie le Code pénal de façon à augmenter de deux pour cent la retenue que les propriétaires de pistes de course peuvent pratiquer sur les sommes gagnées au pari mutuel.

C'est M. Norman Lambert, libéral d'Ottawa, qui a piloté le bill du logement à la Chambre haute. Il a expliqué que le projet de loi institue une assurance sur le loyer des propriétés pouvant loger au moins huit familles. Cette assurance garantirait aux propriétaires un rendement minimum de deux pour cent sur leur placement; cette garantie est toutefois limitée à 30 ans et ne s'applique qu'aux logements loués 800 par mois au maximum. Le but de cette loi est d'encourager la construction de maisons à louer. Incidemment, une clause du bill fait absorber la compagnie de la couronne "Warlike Housing Limited" par l'entreprise d'Etat qui administre la loi sur le logement, la Société centrale d'hypothèque et de logement.

M. Hushion s'en est pris à la façon dont fonctionne la loi du logement. Selon lui, les bénéficiaires en sont surtout les spéculateurs qui construisent des congeries luxueuses dans des endroits chics. Mais il soutient que le pauvre homme qui sollicite un petit emprunt pour se construire une maison modeste ne paierait pas à se faire entendre.

Le sénateur Haig

Pour le sénateur Haig, cette loi sera une faillite en ce qui a trait aux loyers bon marché.

Le code du travail

M. P. Bengough critique les amendements proposés

Le président du Congrès des métiers et du travail du Canada s'en prend aux clauses touchant l'exclusion des ouvriers confidentiels et l'admission des avocats devant le Bureau des relations ouvrières

Ottawa, 3 (C.P.) — Les amendements au code national du travail proposés par le comité des relations industrielles, de la Chambre des Communes ont été critiqués hier par M. Percy Bengough, président du Congrès des métiers et du travail du Canada.

Dans une déclaration, M. Bengough a dit que le congrès, qui a approuvé le bill tel que rédigé par le ministère du travail, retirait son approbation du bill modifié.

Il a affirmé que ces changements proposés par le comité des relations industrielles, de la Chambre des Communes, étaient tout à fait au détriment du bon fonctionnement de la loi. M. Bengough a dit que ces nouvelles mesures mettaient hors de la portée du code des milliers d'ouvriers. L'un des amendements prévoit en effet que les employés confidentiels ne sont pas soumis à une convention collective.

Le président du Congrès a aussi attaqué l'amendement recom-

mandant que la clause qui interdisait aux avocats d'apparaître devant le bureau des relations ouvrières du Canada soit annulée. Dans le passé, dit M. Bengough, les avocats avaient pleine liberté devant les organismes de travail du gouvernement. Cela a entraîné des délais dans les procédures et créé de la confusion lorsqu'il s'agissait de problèmes techniques.

Pour être francs, dit M. Bengough, nous n'étions pas assez optimistes pour espérer qu'un comité composé en majeure partie d'avocats recommanderait une législation restreignant le champ d'action de leur profession.

A tout événement, dit-il, le congrès ne pourrait pas approuver le bill sous sa présente forme.

Le code sera bientôt soumis à sa 3e lecture aux Communes et il peut être amendé avant son adoption finale.

Un antirouge élu
président à Cuba

La Havane, 3 (A.P.) — Le sénateur Carlos Prío Socarrás vient d'être officiellement reconnu comme président de la république cubaine et prêter le serment d'office le 10 octobre prochain. Agé de 44 ans, il était le candidat du président démissionnaire Ramon Grau San Martín et s'affichait comme un adversaire du communisme. Dans les rapports reçus jusqu'ici de 6,768 bureaux de scrutin sur 7,730, il avait recueilli 815,000 voix.

Le nouveau président est un libéral-démocrate. Ricardo Nuñez Portuondo, 295,000 pour le champion populiste, le sénateur Eduardo Chibás, et 129,000 pour le candidat communiste, le sénateur Juan Marinello.

Le programme est prêt
pour le Plan

Paris, 3 (A.P.) — Le programme est maintenant prêt pour l'application du Plan Marshall pendant un premier trimestre. Le secrétaire du comité des Etats européens qui participent au Plan, le Français Robert Marjolin, promet d'en faire connaître les détails sous peu.

Il marque un succès

M. Luderger Dionne — Amendement à la proposition budgétaire qui supprime le tarif sur les cotonnades et rayonnées anglaises

Ottawa, 3 (D.N.C.) — M. Luderger Dionne, député libéral de la Beauce, qui avait vigoureusement critiqué la suppression du tarif sur les cotonnades et rayonnées anglaises en dénonçant la rapacité de la Grande-Bretagne et le colonialisme du Canada, vient de marquer un succès. Il n'a pas obtenu le rétablissement du tarif, mais un amendement à la proposition budgétaire qui permet au gouvernement de rétablir ce tarif si la Grande-Bretagne ne remplit pas ses engagements et ne fait pas bénéficier le consommateur canadien de cette réduction.

M. Dionne n'a pas eu à poursuivre la lutte qu'il avait entreprise en faveur de l'industrie textile canadienne dont il fait partie en comité plénier. C'est le ministre des finances lui-même qui a suggéré l'amendement. M. Abbott a expliqué que le gouvernement jugeait prudent de se réserver le pouvoir de rétablir le tarif sur les cotonnades et rayonnées anglaises au cours de l'année au cas où la Grande-Bretagne ne remplirait pas ses engagements en faisant bénéficier le consommateur canadien de cette réduction et d'expédier au Canada 80,000,000 de verges de cotonnades, au cas où la réduction des droits s'avérerait dommageable pour les producteurs et consommateurs canadiens.

L'amendement a été adopté après quelques objections de M. Knowles et d'autres députés socialistes qui ont défendu cette réduction tarifaire en faveur de produits anglais.

L'enquête sur les textiles

Au Comité des prix — Un rapport et des colonnes de chiffres

Ottawa, 3 (C.P.) — Le Comité parlementaire des prix est revenu à son enquête sur les textiles, hier, en reprenant l'étude d'un rapport soumis par des comptables agréés qui avaient étudié le cas des compagnies de coton.

Le document, présenté par M. G. S. Knight, fait rapport sur les ventes, les prix d'achat, les profits et les prix de vente pour donner aux membres du comité une vue d'ensemble sur l'industrie du coton, avec l'interrogatoire de témoins. Le rapport est accompagné de huit longues colonnes de chiffres.

La première des deux séances publiques du Comité consacrées aux textiles a été occupée par la présentation du rapport. La deuxième par les explications de M. Knight.

Jusqu'ici, les membres du Comité ont paru satisfaits du rapport et ont accepté les explications de M. Knight. Une différence marquée des profits a attiré l'attention de M. W. R. Thatcher (C.C.F.-Moose-Jaw). Il a fait remarquer que, selon le rapport, cinq grandes compagnies avaient réalisé un profit total de \$56,297,000 au cours des années 1940-1944 mais que les quatre années suivantes (alors que le gouvernement payait des subsides pour le coton), le profit n'avait été que de \$27,986,000. Il demanda des explications.

"Il semble que cela soit dû aux limitations de profits imposées par les accords qui accablent les subsides", a répondu M. Knight. Les compagnies en cause sont Dominion Textile Co. Ltd., Drummondville Cotton Co. Ltd., Montreal Cottons Ltd., Canadian Cottons Ltd. et The Wabash Cotton Co. Ltd.

M. Knight a également dit à M. Thatcher qu'à son avis les compagnies de coton n'avaient pas accumulé des stocks pour ne les vendre qu'après la suppression du contrôle des prix.

En France

Paris, 3 (A.P.) — Un compromis de dernière minute semble avoir écarté tout danger de crise gouvernementale immédiate en France. Cette crise aurait pu entraîner la chute du gouvernement de coalition de M. Robert Schuman. L'Assemblée Nationale doit se réunir cet après-midi afin de discuter le projet de loi concernant la réduction de 150,000 fonctionnaires comme mesure économique.

M. René Mayer, ministre des Finances, a déclaré qu'il avait menacé de donner sa démission à moins que la loi ne comporte quelques amendements relatifs à ses projets économiques. On apprend qu'hier soir le gouvernement a accepté d'amender cette loi.

Découverte d'ossements
rue St-Paul

Des ouvriers qui travaillaient à des excavations, au coin des rues St-Paul et Inspector, ont fait la découverte, hier, d'ossements et de vieilles pièces d'argent. Les ossements ont été transportés à la morgue, tandis que des experts faisaient des recherches sur ces découvertes. On a appris que l'emplacement où ces ossements ont été découverts servait de cimetière d'un ancien port de la ville de Paris, appelé par les dates de 1731, 1815 et 1848.

Me Léonce Plante s'estime endommagé pour \$10,000

Le recorder Léonce Plante estime à \$10,000 les dommages causés à son honneur par un premier-Montréal publié dans le *Devoir* du 10 mai 1948, sous la signature de M. Gérard Filion, à la suite de l'expulsion de Me Plante comme directeur adjoint de la police de Montréal.

Me Léonce Plante, par ses procureurs, Mes Hyde et Aherne, a fait signifier hier au *Devoir* et à M. Filion une action en dommages au montant de \$10,000 pour avoir écrit que l'expulsion du directeur de la moralité était le fruit d'une "conspiration" à la-

quelle avait participé le recorder.

Me Plante marche ainsi sur les traces de Miss Montréal, de T.-D. Bouchard, de Miss Québec, qui depuis un an ont intenté des actions en dommages au *Devoir*. Notons toutefois que Miss Montréal et Miss Québec (le recorder Plante les a sans doute jugées plus d'une fois) estimaient, elles, leur honneur à \$15,000! Elles ont d'ailleurs, avec beaucoup de jugement, laissé tomber leurs actions. Il serait surprenant que le recorder Plante ne fit pas la même chose. Quoi qu'il arrive, le *Devoir* se défendra.

Les élections en Ontario Longue séance du cabinet

Le parti C.C.F. aborde le problème du logement

Toronto, 3 (C.P.) — Les gros canons de la campagne électorale ont continué à retentir hier soir en Ontario, lorsque les chefs des 3 principaux partis politiques ont chacun prononcé des discours, en vue des élections prochaines du 7 juin.

Le chef du parti C.C.F., M. E. B. Jolliffe, a déclaré que les réformes nombreuses et heureuses, du parti en Saskatchewan, ont été aussi inscrites au programme du parti en Ontario.

De son côté, le chef national du même parti, M. J. Goldwell, disait que les C.C.F., ont adopté une politique qui s'oppose à l'inflation des prix et au mercantilisme qui sévit actuellement dans notre pays.

"Les Canadiens souffrent partout de logements inadéquats et du surpeuplement des maisons, poursuit M. Goldwell; or, tout ce que le gouvernement ontarien et celui d'Ottawa proposent pour régler le problème ce sont des projets visant à protéger les institutions préreuses contre tout danger de perte."

"Tandis que ce sont les propriétaires qui auront à risquer une baisse dans la valeur de leurs maisons et qui devront faire face à la menace constante du chômage et à la perte éventuelle de leurs propriétés. Seul, le parti C.C.F. a mis au point un projet qui donne une certaine sécurité à celui qui veut construire son foyer."

Le premier ministre George Drew a fait une comparaison entre les lois ouvrières de l'Ontario et celles de la Saskatchewan; il affirme qu'en Ontario, on est bien placé pour se faire une idée de ce qu'est le chômage.

Quant au chef libéral, M. Farquhar Oliver, il a fait une critique sévère du département ontarien des prévisions et du développement économique; il a même déclaré que deux ministres avaient démissionné parce que "leurs idées étaient trop progressistes".

M. Couvrette, président

Niagara, Ont., 3 (C.P.) — M. Bernard Couvrette, de Montréal, a été élu président de l'Association des hôteliers de la région de Niagara. M. E. L. Fairclough a été élu secrétaire-trésorier de l'Association.

record rendant témoignage à la curiosité artistique du public. On a distribué les 15,000 cartes-catalogues que le comité d'organisation avait fait imprimer pour la circonstance et on en a manqué.

Bref, l'exposition de l'hôtel de ville a pris les proportions d'un événement d'art exceptionnel, et il s'en est suivi un autre. Ce matin, M. le maire Houde est allé à bord de la *Jeune d'Arc* pour rendre la visite officielle que lui avait faite hier le commandant Cabanier.

L'Union nationale a besoin de 'légumes'

Montréal-Matin, l'organe officiel de l'Union nationale à Montréal, a publié ce matin, la note suivante:

LA JEUNESSE DE L'UNION NATIONALE DANS LAURIER

Les membres de la Jeunesse de l'Union nationale du comté de Laurier tiendront, ce soir, en la salle Poissant, rue de Fleurimont, près de St-Hubert, une importante assemblée. Elle sera sous la présidence de M. Adrien Maher. Tous les amis et partisans y sont invités. Besoin de légumes.

Malgré leur utilité, en combinaison avec des aliments nutritifs comme le lait, les tomates et le fromage, le macaroni et le spaghetti ne peuvent remplacer

Troisième note des E.-U.
à Moscou sur Trieste

Washington, 2 (A.P.) — Pour la troisième fois depuis le début de l'année, les Etats-Unis ont réclamé de la Russie une réponse à la proposition des trois grandes puissances de l'Ouest de rendre Trieste à l'Italie. On croit savoir que Londres et Paris ont expédié à Moscou une note dans le même sens. Il est à noter que les Russes n'ont jamais rejeté carrément le principe d'un retour possible de Trieste entre mains italiennes mais qu'ils s'objectent à ce qu'on amende le traité de paix entre les Alliés et l'Italie par une conférence à laquelle seuls les grands Etats seraient appelés à participer.

Il n'est pas encore question de la date des élections — Une séance spéciale serait tenue aujourd'hui

Québec, 3 (D.N.C.) — Le cabinet provincial a tenu une séance de près de trois heures, hier après-midi. Il était 7 h. 10 lorsque le premier ministre a quitté la salle du conseil exécutif. La plupart des ministres étaient présents. M. Duplessis a dit à notre représentant qu'une nouvelle séance serait tenue aujourd'hui. Aucune déclaration n'a été faite concernant la date des élections. Bien que les membres du cabinet aient été invités à prendre part à une deuxième séance, des observateurs politiques, généralement bien informés, ne croient pas que la dissolution des Chambres se fasse avant la semaine du 6 juin. Si l'appel au peuple doit avoir lieu le 28 juillet, il restera encore suffisamment de temps pour émettre les brefs. Le délai prévu par la loi électorale entre la dissolution des Chambres et la votation est de 46 jours.

En admettant que le 28 juillet soit la date choisie pour l'appel au peuple, le gouvernement aurait encore jusqu'à samedi, le 12 juin, pour annoncer les élections. A tout événement, nous aurons des élections cet été et il en sera certainement question dimanche prochain, aux Trois-Rivières, même si la date n'est pas fixée.

Les nouvelles qui arrivent d'un peu partout indiquant que l'Assemblée politique organisée à l'occasion de l'inauguration officielle et de la bénédiction solennelle du pont des Trois-Rivières, donnera lieu à un déploiement d'une ampleur exceptionnelle. On attend une foule immense à l'assemblée qui sera tenue dans la vaste cour du Séminaire.

M. Couvrette, président

Niagara, Ont., 3 (C.P.) — M. Bernard Couvrette, de Montréal, a été élu président de l'Association des hôteliers de la région de Niagara. M. E. L. Fairclough a été élu secrétaire-trésorier de l'Association.

record rendant témoignage à la curiosité artistique du public. On a distribué les 15,000 cartes-catalogues que le comité d'organisation avait fait imprimer pour la circonstance et on en a manqué.

Bref, l'exposition de l'hôtel de ville a pris les proportions d'un événement d'art exceptionnel, et il s'en est suivi un autre. Ce matin, M. le maire Houde est allé à bord de la *Jeune d'Arc* pour rendre la visite officielle que lui avait faite hier le commandant Cabanier.

M. Couvrette, président

Niagara, Ont., 3 (C.P.) — M. Bernard Couvrette, de Montréal, a été élu président de l'Association des hôteliers de la région de Niagara. M. E. L. Fairclough a été élu secrétaire-trésorier de l'Association.

record rendant témoignage à la curiosité artistique du public. On a distribué les 15,000 cartes-catalogues que le comité d'organisation avait fait imprimer pour la circonstance et on en a manqué.

Bref, l'exposition de l'hôtel de ville a pris les proportions d'un événement d'art exceptionnel, et il s'en est suivi un autre. Ce matin, M. le maire Houde est allé à bord de la *Jeune d'Arc* pour rendre la visite officielle que lui avait faite hier le commandant Cabanier.

M. Couvrette, président

Niagara, Ont., 3 (C.P.) — M. Bernard Couvrette, de Montréal, a été élu président de l'Association des hôteliers de la région de Niagara. M. E. L. Fairclough a été élu secrétaire-trésorier de l'Association.

record rendant témoignage à la curiosité artistique du public. On a distribué les 15,000 cartes-catalogues que le comité d'organisation avait fait imprimer pour la circonstance et on en a manqué.

Bref, l'exposition de l'hôtel de ville a pris les proportions d'un événement d'art exceptionnel, et il s'en est suivi un autre. Ce matin, M. le maire Houde est allé à bord de la *Jeune d'Arc* pour rendre la visite officielle que lui avait faite hier le commandant Cabanier.

M. Couvrette, président

Niagara, Ont., 3 (C.P.) — M. Bernard Couvrette, de Montréal, a été élu président de l'Association des hôteliers de la région de Niagara. M. E. L. Fairclough a été élu secrétaire-trésorier de l'Association.

record rendant témoignage à la curiosité artistique du public. On a distribué les 15,000 cartes-catalogues que le comité d'organisation avait fait imprimer pour la circonstance et on en a manqué.

Bref, l'exposition de l'hôtel de ville a pris les proportions d'un événement d'art exceptionnel, et il s'en est suivi un autre. Ce matin, M. le maire Houde est allé à bord de la *Jeune d'Arc* pour rendre la visite officielle que lui avait faite hier le commandant Cabanier.

M. Couvrette, président

Niagara, Ont., 3 (C.P.) — M. Bernard Couvrette, de Montréal, a été élu président de l'Association des hôteliers de la région de Niagara. M. E. L. Fairclough a été élu secrétaire-trésorier de l'Association.

record rendant témoignage à la curiosité artistique du public. On a distribué les 15,000 cartes-catalogues que le comité d'organisation avait fait imprimer pour la circonstance et on en a manqué.

Bref, l'exposition de l'hôtel de ville a pris les proportions d'un événement d'art exceptionnel, et il s'en est suivi un autre. Ce matin, M. le maire Houde est allé à bord de la *Jeune d'Arc* pour rendre la visite officielle que lui avait faite hier le commandant Cabanier.

CARNET MONDAIN

PROCHAINS MARIAGES

En la cathédrale de Salaberry de Valleyfield, jeudi, le 10 juin, sera célébré le mariage de Mlle Madeleine Lafleur, fille de M. Joseph Lafleur, et de Mlle Madeleine Lafleur, fille de M. Joseph Lafleur, décédée, avec M. J.-A. Lafleur, fils de M. J.-A. Lafleur, décédé, et de Mlle Madeleine Lafleur, fille de M. J.-A. Lafleur, décédé, et de Mlle Madeleine Lafleur, fille de M. J.-A. Lafleur, décédé.

Samedi, le 19 juin, en l'église Saint-Raphaël d'Outremont, sera célébré le mariage de Mlle Madeleine Lafleur, fille de M. Joseph Lafleur, et de M. J.-A. Lafleur, fils de M. J.-A. Lafleur, décédé, et de Mlle Madeleine Lafleur, fille de M. J.-A. Lafleur, décédé, et de Mlle Madeleine Lafleur, fille de M. J.-A. Lafleur, décédé.

Le mariage de Mlle Fabienne Schmidt, fille de M. et de Mme Honoré Schmidt, de Montréal, avec M. Yvon Morency, fils de M. et de Mme Alfred Morency, de Longueuil, sera célébré lundi, le 7 juin, à 8 h., en l'église Saint-Denis.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'Association des professeurs de musique de la province de Québec a offert un déjeuner aujourd'hui, à midi, en l'hôtel Mont-Royal, à l'occasion de son assemblée annuelle. Le conférencier invité a été le Dr Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre au Metropolitan Opera, directeur du Conservatoire de Québec et vice-président honoraire de l'association.

Ont pris place à la table d'honneur, M. Jean-C. Lallemant, Mme Hector Perrier, M. et Mme A.-E. Bishop, les anciennes présidentes, Mme Edna-Marie Hawkin et Mlle Marie-Thérèse Paquin, la présidente actuelle, Mlle Ruth-B. Blanchard, vice-présidente, M. Roger Filiatrault et Mlle Francis Goldmann, ainsi que les membres du comité exécutif, le Dr Félix-R. Bertrand, Mlle Edith M. Johnson, Mme Fleurette Beauchamp, Mme Alice Goodwin Anderson, M. R. de H. Tupper, Mlle Irène-H. Burrell et M. Jean Papiereau-Couture.

INSTITUT PEDAGOGIQUE

Le comité de l'Amicale Notre-Dame des Bonnes-Études invite au 10^e anniversaire de la fondation de la pédagogie et leurs professeurs, samedi, le 5 juin, à 2 h. 30.

DEJEUNER-CAUSERIE

A 12 h. 45, aujourd'hui, a eu lieu le déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu, sous la présidence de M. Louis Lévesque. La conférence a été donnée par M. Hector-F. Beaupré, directeur de l'École technique. Il a été présenté par M. Henri Godefroy et remercié par M. Benoit Lebevre. A la table d'honneur, on a remarqué outre les personnes déjà mentionnées: le R. P. Emile Deguire, C.S.C., le R. F. Robert, F.C.C., MM. Napoléon Langelier, Léon-D. Germain, Louis Larin, Mstai Piché, Marcel Blais et Raymond Dupuis.

Présidente de la C.C.F. en Colombie

Vancouver, 2 — (C.P.) — Une femme, Mme D. G. Stevens, vient d'être portée à la présidence de la section provinciale de la C. C. F. en Colombie-Canadienne et au Yukon, où elle remplace Colin Cameron. Mme Stevens a déjà été membre de la législature colombienne pour le comté de Vancouver-Nord.

EXPOSITION

de fin d'année

ÉCOLE TECHNIQUE DE COUPE ET DE COUTURE

patronnée par la formation professionnelle des Vétérans

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

de 2 à 9 h. p.m.

Mme CAPPOU

★ ★ COURS D'ÉTÉ ★ ★

MARDI, 13 JUILLET

Inscriptions acceptées

Jusqu'au 18 juin

Brillant succès d'un thé-shower

Sous les auspices de la L.I.C.F. — Au bénéfice du camp d'été de Sainte-Lucie — Causerie du R. P. d'Apollonia, S.J. — Première sainte américaine: Mère Cabrini

La charité exerce certainement un attrait particulier sur le cœur des Canadiennes: elles répondent toujours en nombre à tous les appels. Hier après-midi, encore, la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton était envahie par une assistance nombreuse au thé-shower organisé sous les auspices de la Ligue indépendante Catholique féminine, au profit des jeunes ouvrières de la Pré-J.O.C. et de leur camp d'été situé à Sainte-Lucie dans les Laurentides.

La présidente de la Ligue, Mme Albany Philie, a souhaité la bienvenue à l'auditoire, annonçant l'abondance de dons reçus en faveur du camp de vacances, et présentant le conférencier invité, le R. P. Luigi d'Apollonia, S.J., qui a été remercié par Mme Paul Massé.

Le camp de Sainte-Lucie, dont la régie interne est confiée aux Sœurs de Saint-François d'Assise et à des responsables de la J.O.C., est une fondation personnelle de Mgr Albert Vais, P.A., V.G., directeur diocésain de l'Action catholique. En remerciant l'assistance d'être si nombreuse et ceux et celles qui ont multiplié les dons de toutes sortes à ce thé-shower, Mgr Vais a pu se défendre d'une forte émotion et c'est avec toute l'ardeur de sa charité qu'il a parlé ensuite de ses jeunes protégées, dont quatre-vingt pour cent, remarquait-il, ne méritent pas le sort qui leur est fait. Ce sont les parents qui portent d'abord les responsabilités. Pour les retirer de la rue, souvent d'un milieu indigne, la responsable de la J.O.C. ira jusqu'à la Cour juvénile causer avec l'enfant avant qu'elle comparaisse devant le juge. Si quelque bien peut être espéré de cette enfant, la J.O.C. après avoir demandé une suspension de sentence, la recueille, la protège et tâche de l'orienter dans une meilleure voie. Quand il n'y a rien à espérer, la loi suit son cours: l'enfant est dirigé vers une école de réforme, l'adolescente vers la prison. C'est la fin à cause du système sans sélection qui y règne. Il y a longtemps qu'on demande aux gouvernements d'établir cette sélection qui permettrait probablement d'obtenir la réhabilitation d'un grand nombre de jeunes. Mais les choses en sont toujours

au même point. La J.O.C. aide donc ces jeunes pour leur éducation, l'école de réforme ou la prison, les sauver d'un dossier qui persisterait sur tout leur avenir. Les cas sont, par ailleurs, très difficiles: on ne les sauvera pas tous mais même si nous ne sauvons que deux âmes par année, ce sont deux âmes multipliées et l'œuvre aurait sa raison d'être, dit en terminant Mgr Vais.

UNE SAINTE AMÉRICAINE: MÈRE CABRINI

Le R. P. Luigi d'Apollonia, S.J., avait choisi comme sujet de conférence, la vie vraiment extraordinaire de Francesca Cabrini, Italienne de naissance, religieuse fondatrice par vocation, contemplative et femme d'affaires tout ensemble, première sainte américaine.

Mère Cabrini, qui rêvait depuis toujours de missions lointaines, fut dirigée par le Pape Léon XIII vers les Italiens des États-Unis qui, par milliers, vivaient vers la fin du dernier siècle, une existence de parias. A cette époque, il était fréquent à New-York, 20,000 Italiens par an; en 1900, ce chiffre s'éleva à 200,000; en 1913, à 900,000. Ils sont tous venus avec le rêve de faire fortune rapidement et de retourner dans leur beau pays. La réalité est tout autre: ils vivent entassés dans des taudis; ils sont pourvus de rails, cirés de bottes, employés des mines à 25 sous par jour de 14 heures de travail; leurs enfants travaillent pour dix sous par jour. Ils sont méprisés à l'égal des Nègres et on ne se gêne pas pour les lyncher. Leur immense détresse est encore aggravée parce qu'ils n'ont pas suffisamment de prêtres et que, même les Irlandais catholiques les traitent comme des chiens.

C'est pour eux que Mère Cabrini, au milieu d'indéfinissables difficultés, a bâti des écoles, des hôpitaux, des orphelins, des hospices, des couvents, auxquels il faut ajouter les fondations en Europe et en Amérique du Sud: 67 maisons en 30 ans. C'est une revanche de Dieu, souligne le conférencier, que ce soit ce peuple tant méprisé aux alentours de 1880, qui aujourd'hui, 1948, leur première sainte américaine.



Le golf n'est pas que pour les dames et messieurs d'âge mûr... Ces jeunes étudiantes du Elms Club de Toronto s'y adonnent avec beaucoup de plaisir pendant leur congé de fins de semaines.

Coin des gourmets

Le dessert sucré

est indispensable au repas soigné

De la crème espagnole à la bavaroise à la menthe

On connaissait et utilisait le sucre dans la Chine ancienne. De là, il a été introduit en Angleterre il y a 2 siècles et il est devenu une denrée précieuse. Sa popularité a augmenté rapidement, mais longtemps la famille restait inabordable pour la plupart. Il y a cent ans, le sucre, qui était sous forme de gros morceaux, coûtait environ \$2.75 la livre; le sucre granulé tel que connu aujourd'hui est une production relativement récente.

Les personnes de tout âge aiment le sucre, depuis l'enfant qui bondit de joie à la vue d'un "suçon de vingt-quatre heures" jusqu'au grand-père qui, furtivement, glisse une pastille de menthe dans sa bouche et qu'il a prise dans son gousset. Pour couronner un repas, il faut du sucre, tout le monde en général attend le dessert avec impatience.

CREME ESPAGNOLE A L'ERABLE

- 1 cuillerée à table de gélatine
- 1 tasse d'eau froide
- 1 tasse de lait
- 3 jaunes d'œufs
- 1 tasse de sirop d'érable
- 1 cuillerée à thé de sel
- 3 blancs d'œufs

Trempez la gélatine dans l'eau froide. Faites chauffer le lait dans un bain-marie. Battez les jaunes d'œufs jusqu'à ce qu'ils soient légers. Versez le lait chaud sur les jaunes d'œufs, brassant constamment et versez dans le bain-marie. Ajoutez le sirop d'érable et le sel. Brassez jusqu'à ce que la crème cuite nappe la cuillère. Ajoutez la gélatine trempée. Brassez jusqu'à dissolution. Faites refroidir. Incorporer les blancs d'œufs battus en neige ferme. Versez dans un moule à gâteau. Faites refroidir parfaitement. Six portions.

POUDING AU CARAMEL

- 1-3 tasse de sucre brun
- 1-3 tasse d'eau bouillante
- 1 cuillerée à table de féculé de maïs
- 1 cuillerée à thé de sel
- 1 tasse de cassonade
- 1 tasse d'eau froide
- 2 tasses de lait bouillant
- 2 œufs
- 1 cuillerée à thé de vanille

Faites fondre le 1-3 tasse de cassonade dans une casserole lourde, brassant constamment jusqu'à la couleur riche de ca-

ramel. Brassez lentement dans l'eau bouillante et faites mijoter 3 minutes. Mélangez la féculé de maïs, le sel et le 1/4 tasse de sucre avec le lait froid et ajoutez lentement au lait chaud. Brassez dans le mélange au caramel et faites cuire dans un bain-marie pendant 30 minutes. Ajoutez aux jaunes d'œufs bien battus, remettez dans le bain-marie et faites cuire 3 minutes encore. Enlevez du feu et ajoutez l'essence. Faites refroidir légèrement avant d'incorporer les blancs d'œufs battus en neige ferme. Versez dans des moules; faites refroidir et servez avec de la crème. Six portions.

BAVAROIS A LA MENTHE

- 1 cuillerée à thé de gélatine
- 1 tasse d'eau froide
- 2 tasses de lait
- 1 tasse de sucre
- 1 cuillerée à thé de sel
- 1 à 2 gouttes d'essence de menthe poivrée
- Quelques gouttes de colorant végétal vert
- 1 tasse de crème à fouetter

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide pendant 5 minutes. Faites chauffer le lait, ajoutez le sucre et le sel. Ajoutez la gélatine trempée et brassez jusqu'à dissolution. Faites refroidir légèrement. Ajoutez l'essence et le colorant végétal vert. Faites refroidir le mélange jusqu'à ce qu'il soit partiellement pris, puis incorporez dans la crème, qui a été préalablement fouettée jusqu'à ce qu'elle soit ferme. Foncez et garnissez les parois d'un moule légèrement graissé de biscuits au chocolat ou de gâteau au chocolat tranché mince et versez sur le mélange de pouding. Faites refroidir jusqu'à ce qu'il soit ferme. Six portions.

Toute une vie à dépenser

Toute la misère humaine est faite d'avarice: la misère des corps, du refus de donner son bien; la misère des âmes, du refus de donner son temps et son cœur. Toutes les souffrances, toutes les humiliations, tous les chagrins, les haines, les déceptions de ce monde, sont une faim insatiable. Faim de pain, faim de secours, faim d'amour. On accuse Dieu de la souffrance humaine, on nie sa bonté parce qu'on voit pleurer les hommes et on ne veut pas voir qu'il nous a donné tout ce qu'il faut pour construire notre bonheur, terrestre et éternel, en même temps que celui d'un certain nombre

Démonstration phonétique

Sous la présidence d'honneur de M. Tréfle Boulanger, directeur général des études à la Commission des Écoles catholiques de Montréal, Mlle Berthe Gagnon, docteur en lettres-phonétiques, analysa, avec les concours des élèves du cours primaire, sa méthode phonétique, éditée spécialement pour les écoliers et intitulée "ECHO de Sans-Caillois", au Mont-St-Louis, 244 est, rue Sherbrooke, samedi, le 5 juin, à 9 h. 30 de l'avant-midi.

d'autres: toute une vie à dépenser pour cela, et ce cœur impuissable pour aimer.

Isabelle RIVIERE.

LA MODE DU JOUR



Pas de coutures aux épaules! Pas de coutures sur les côtés de la jupe! Une robe qui se fait presque toute seule en deux parties très simples. Qu'est-ce qui peut être plus facile à faire en tissu rayé ou uni?

Ce patron No 9254 est offert pour les pièces 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grande 16 équivaut à 3 verges et 1 huitième d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de .30. Aucun remboursement accepté. Écrire clairement, nom, adresse, numéro de téléphone, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

L'Ecole Ménagère Provinciale

5,738 articles en un an!

Tel est le magnifique bilan de l'Ecole Ménagère Provinciale à la fin de l'année scolaire 1947-1948. Et voilà pourquoi Mlle Estelle LeBlanc, directrice de cette institution, a tenu, à l'occasion d'un défilé de modes qui a eu lieu hier après-midi, à remercier et élèves pour la somme de travail énorme qu'elles ont fournie pendant ces dix derniers mois. Amis et visiteurs n'ont pu admirer que le un-quarant-cinquième des articles confectionnés durant la présente année: cela a toutefois suffi à leur donner une juste idée du bon goût, de l'habileté, de la perfection de détail et de l'imagination des élèves.

Les cours post-scolaires de l'Ecole Ménagère Provinciale ont pour but d'aider les dames et les jeunes filles à devenir de meilleures maîtresses de maison. Et rien n'est négligé à cet effet: l'institution offre des cours réguliers de coupe et couture, de cuisine pratique, de cuir repoussé, de tissage, de coupe et dessin de patrons, de modes (chapeaux) et aussi, de travaux à l'aiguille et de fantaisie.

Les modèles qui ont défilé à la parade de modes étaient des plus intéressants. Trois gentilles petites filles nous ont d'abord fait admirer des robes de voile d'organdi brodées de nids d'abeilles d'une rare perfection. Et il y a eu cette autre qui portait, bien campé sur la tête, un délicieux bécot de cuir repoussé. On a pu remarquer également une douillette de satin piquée brodée à la main; une nappe damassée au fil tiré; des mouchoirs de fantaisie; des blouses dont le travail d'aiguille est sans prix; d'admirables bords de cuir repoussés; des chapeaux remodelés dans du vieux et qui n'en sont pas moins seyants; un costume de ski beige et brun de très bonne coupe; de pratiques gilets de sport tissés; rehaussés de motifs fantaisies; de simples petites robes estivales; d'autres plus habillées; des manteaux, des robes du soir, des

costumes, des robes d'intérieur et que sais-je encore.

Parfaites maîtresses de maison

Et la bonne cuisine, si nécessaire dans un foyer bien tenu, n'a pas été non plus négligée. Et c'est ainsi que l'on a pu admirer un saumon complet à la Vladimir, pièce idéale pour un buffet; un chaud-froid de volaille piquée éventail; un aspic trois-couleurs gai et appétissant; de beaux pains dorés et croustillants à souhait et mille autres choses délicieuses au palais.

A la source de cette formation

Il y a à la source de cette formation l'Ecole Ménagère Provinciale, la vocation et l'expérience de l'Ecole Ménagère Provinciale dont la réputation n'est plus à établir. Il y a aussi tous ces professeurs qui travaillent sans se lasser et dont nous ne saurions, aujourd'hui, passer les noms sans s'ennuyer; ce sont Mmes Aimée Bernier, Germaine Cormier, Yvonne Cloutier, Lucette Hébert, Léonie Bergeron, Lucie Lecompte, Rachel Blais, Marthe Lecompte, Ruth Marchand, Mmes Bourgeois, Desautels, Baril, Guérin, Drouin-Nault, Mongeau, Rajotte, Nadeau, Brault, Germaine Gauthier et Gaétane Fontaine.

Mlle Estelle LeBlanc inaugure cette année à l'Ecole ce que l'on appelle l'"année sabbatique"; cette coutume donne droit à un professeur, après un certain nombre d'années d'enseignement, à un an complet d'étude à l'étranger avec l'assurance de retrouver sa place à l'Ecole à son retour. Mlle Yvonne Cloutier est l'heureuse bénéficiaire de cette bourse d'étude et consacrerait tous ses prochains mois. Elle partira donc pour l'Europe en août et ira étudier à la Chambre syndicale de haute couture de Paris. Félicitations à Mlle Estelle LeBlanc pour cette heureuse initiative qui sera un stimulant et un encouragement très apprécié de la part des professeurs.

R. P.

EXEMPLE DE GRAND DETACHEMENT

Défunt de Mlle

Aimée Faribault

Nous apprenons le décès survenu à Montréal, hier soir, de Mlle Aimée Faribault, fille de M. J.-E. Faribault, c.r., et de Mme Faribault (Laetitia Lévesque), décédée. Née à l'Assomption, elle habitait à Montréal depuis plusieurs années et consacrait tous ses moments de loisir aux œuvres de charité, notamment en faveur des Petites Sœurs de l'Assomption. Elle laisse dans le deuil outre son père, son frère, M. Léon Faribault, c.r., ses deux sœurs, Mme Paul Massé et Mlle Eveline Faribault, ses belles-sœurs, Mmes René Faribault et Léon Faribault, et de nombreux neveux et nièces. Elle était tante de M. Marcel Faribault, notaire, des RR. PP. Yves-Marie et François Faribault, o.p., de M. Marc Faribault et du lieutenant Pierre Faribault, m.c.

Elle était membre du tiers-ordre de Saint-Dominique. La dépouille mortelle est exposée au domicile funéraire, 411, rue Saint-Hubert, et les funérailles auront lieu lundi, 7 juin, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Des écoles

Québec, 3 (D.N.C.) — Une délégation très représentative de Berthier, St-Gabriel et St-Guthrie a été présentée, hier midi, au secrétaire provincial par M. Antonio Barrette, ministre du Travail. Le groupe comprenait une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles on remarquait un chanoine et d'autres personnalités. Les délégués sont venus demander la construction d'écoles.

La Maison du Cadeau

AU PETIT VERSAILLES

- Les cadeaux les plus présentables
- Les prix les plus raisonnables
- Les vendeuses les plus agréables.

930 Ste-Catherine est — PL. 8219

(à deux pas de la Pharmacie Montréal)

Feuilleton du "Devoir"

La folle idée de Michelle

de Jean Maclère

27. (Suite)

— Réfléchissez un peu: j'ai traité pour vous une affaire magnifique... voulez-vous tout perdre en réalisant trop tôt?

Rabureau grogna, méfiant:

— Qu'est-ce que vous me chantez, à cette heure?

Lancé dans un luxe d'explications où il mettait tout son art, Minier conta, comme la jument plus accessible que les autres, son histoire de cinéma. Il en fit miroiter les promesses éblouissantes, et détailla, avec une conviction chaleureuse, les incroyables bénéfices que ne pouvait manquer de réaliser les commanditaires du film.

— J'ai voulu vous faire profiter de cette occasion, conclut le

tableau quand il eut avoir convaincu son interlocuteur. Seulement, que diable! ayez un peu de patience! Laissez mûrir l'affaire!

Rabureau frappa du poing sur la table:

— Je me fiche de votre affaire! lancez-la! Je vous l'ai déjà dit.

La colère gagnait Minier, en présence de cette obstination à l'accomplir à la catastrophe. Il secoua les épaules et jeta:

— C'est trop fort! Être tétu à ce point!

Une lueur s'alluma dans les prunelles du pêcheur, sous la broussaille grise de ses sourcils:

— Vous, gronde-t-il, en pointant le doigt vers le tableau, le point, que vous en êtes, c'est

Chapelle de Marie-Réparatrice

Réparatrice

Les membres de l'Heure Sainte sont tous convoqués en cette veille de la fête du Sacré-Cœur, à la réunion mensuelle de 8 à 9 h. le R. P. Lemay, S.S.S., président, et cette cérémonie sera prolongée de 9 h. à 11 h. par un groupe de personnes auxquelles les zélates et zélatrices pourront se joindre.

L'Office du Sacré-Cœur est en vente à la porterie du couvent.

peut-être bien d'un voleur!

Un instant, Paul demeura écaré sous l'attaque.

Debout maintenant, les jambes écartées comme il se tenait sur sa barque, les bras croisés, Rabureau parlait d'abandon:

— Et puis, ça n'est pas compliqué. Mon argent, notre argent à nous tous qui avons eu confiance en vous, je le connais le moyen de le récupérer.

Minier s'était ressaisi; il essaya de plaquer son:

— Vous voulez mettre la gendarmerie à mes trousses, peut-être? Dangereux ça, mon bonhomme! Prenez garde!

Avec un petit rire sec, Rabureau frappa sur ses biceps:

— Pas besoin des gendarmes. Je vais aller amener tous ceux que vous leur avez volé leur argent, comme à moi. Et on va revenir en bande, histoire de vous demander des comptes. On verra le reste après.

Il toisait le notaire, et son ricanement était une insulte. Minier, pâle jusqu'aux lèvres, saisit le voleur au collet pour le pousser dehors. Sans effort apparent, l'homme de l'île secoua cette étreinte, rejetant, comme un pantin, son adversaire sur un fauteuil. Et claquait derrière soi la porte. Rabureau sortit, le pas lourd dans ses grosses bottes.

Le mari de Michelle, passant

sur son front une main tremblante, contemplait l'abîme au fond duquel il allait sombrer. Tout était perdu! Déjà le sol se dérobait sous ses pas. Ces hommes rudes qu'il affectait de mépriser, étaient ses égaux devant la loi. Ils allaient venir réclamer leur argent. Leur troupe grossière envahirait la maison, la maison de Michelle... et après! lorsqu'il leur aurait montré son coffre vide, la tragédie ne serait que commencer. Ils le dénonceraient. Paul se voyait arrêté, inculpé... qui oserait le défendre? Condamné!

Tout son être se cabrait devant cette solution, logique cependant.

Le notaire de Bonhomme se redressa, soudain lucide et prêt à tout pour éviter le scandale imminent rôdant autour de lui, comme s'amoncellaient les nuées d'orage à la cime des monts orageux. Un espoir demeurait: le banquier de Marennes. Peut-être, en s'humiliant, en souscrivant à des conditions inhabituelles qu'il était prêt à accepter, peut-être obtiendrait-il quelque argent, lui permettant de gagner un peu de temps.

Affolé, laissant l'étude ouverte et sans prévenir sa femme, Minier sauta dans sa voiture, et courut à toute allure vers le port du Château. Vingt minutes! Il n'y avait que vingt minutes avant que démarrât le bateau de dix

heures. Arriverait-il à temps?

Tout sa chair était crispée dans cet espoir.

Il existe peu de cabarets à Bonhomme, qui n'est qu'une route centrale de l'île, qu'une cuve de maisonnettes groupées autour de l'ancien manoir de la famille Le Berton. Mais à quelques centaines de mètres seulement s'élève Saint-Pierre, capitale de l'île, riche en buvettes.

Allongé dans les grandes jambes, patron Rabureau atteignit bientôt la petite ville. Il s'arrêta devant le premier cabaret, ovale violemment la porte de cet asile de la pipe et des alcools, et clama à pleine gorge:

— Savez-vous quoi, vous autres? Le notaire Minier, c'est un gredin!

Emotion. On se lève, on entoure le héros d'une si sensationnelle nouvelle. Des voix, allourdies par l'accent de Saintonge, s'élèvent toutes à la fois:

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Ça se peut-il bien?

Un vieux vigneron, venu de Chéray à la capitale pour acheter des cuveaux devenus nécessaires, car à Orléans la vigne se décore en dix jours, dans la première quinzaine de septembre, demanda en posant sa bouffarde sur la table poisseuse:

— Pourquoi ça, qu'il est un

gredin?

— J'y ai remis mes économies, et il ne veut pas me les rendre. Foi d'homme! Ça n'ira point tout seul!

On réclamait des explications, mais déjà Rabureau était sorti, ébranlant l'air de ses jurons, alléchant, intrigué, des hommes le suivirent. Cinquante pas plus loin, le pêcheur entra dans un autre débit. Les yeux hors de la tête, il cria:

Y en a-t-il qui ont mis leur argent chez le notaire de Bonhomme?

— Moi! fit le maréchal-ferrant du bourg, se retournant tout d'un coup. C'est-y qu'il y a quelque chose de cassé?

— Plutôt! Il a fricoté nos quat'sous, bon sang de sort! Je ramasse tous ceux-là qu'il a volés de même, et on ira lui conter du pays tout à l'heure!

Le maréchal-ferrant s'ébranla, frottant ses paumes à son tablier de cuir. Traînant un cortège qui grossissait de seul en seul, Rabureau continua sa tournée, d'une buvette à l'autre. Parmi les consommateurs attirés autour des chopes, et les paysans circulant par les rues, et les commerçants tapis derrière leurs étalages, beaucoup avaient, peu ou prou, remis des fonds au notaire de Bonhomme: il semblait si bon garçon, et c'était si commo-

de!

Dix fois Rabureau dut répéter son histoire. Des commentaires l'accablèrent, d'autres, plus énergiques que ses auditeurs, se sentaient plus menacés d'un sort semblable. A l'unanimité, les hommes décidèrent:

— Faut aller faire de la musique à l'étude! On verra bien ce qu'il nous dira!

Ce fut une troupe turbulente et résolue qui, derrière Rabureau, se pressa sur le chemin de Bonhomme. Le petit train qui flânait d'un bout à l'autre de l'île, traînant le long des routes ses étroits wagons bruns semblables à des roulettes, relint un moment l'ardeur des justiciers, sans l'affaiblir. Cinq minutes, plus tard, ils cognèrent rudement à la porte de l'étude.

Le clerc qui secondait Minier, en sucant des caramels avec la même application qu'il grossissait des minutes, était parti déjeuner. La bonne se présenta, effarée par le nombre et la rudesse de ces solliciteurs, elle fit aussitôt mine de s'enfuir.

Les Beaux-Arts

Au Saint-Denis

GABY SYLVIA AU SAINT-DENIS



La charmante Gaby Sylvia et André Luguet dans une scène du film d'aventures "Signé Illisible", que le Saint-Denis mettra samedi, à l'affiche.

Le XVe concours de chansons

Le Plateau a vu se dérouler, hier soir, le XVe concours scolaire de chansons organisé par la section Côme-Cherrier de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les assises de cette année ont, de toute évidence, dépassé en excellence tout ce qui s'est fait à date. On remarquait dans l'assistance, entre autres personnalités, le président général de la Société nationale, M. Arthur Tremblay; M. le Dr. Stephen Langevin, président des Concerts Symphoniques; Mme Hector Perrier, présidente-fondatrice des Amis de l'Art; M. Tréfiel Boulanger, directeur des études de la Commission des écoles catholiques; M. l'abbé Charles-Emile Gadois, directeur de La Bonne Chanson; M. Robert Bonnier, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste; M. Emil Pigeon, directeur général; M. P.-A. Ménard, président de Côme-Cherrier; M. l'abbé Adolphe Desrosiers, de Bon Parler français; MM. Roger Filiatrault, Antonio Léonard et Eugène Lapière, aviseurs artistiques des concours. Son Honneur le maire Houde s'était excusé, par télégramme, de ne pouvoir être présent.

Impressions de voyage

Le P. Léon Merklein

Dans une entrevue accordée récemment à la Radiodiffusion française, le R.P. Léon Merklein, A.A., rédacteur en chef au journal *La Croix*, a fait part au public français de quelques observations recueillies pendant son voyage au Canada et en Nouvelle-Angleterre. L'on se souvient que le P. Merklein a donné à Montréal une intéressante conférence sur la mission de la presse catholique contemporaine.

Le Père rappelle d'abord que le but de son voyage était de créer des relations plus intimes entre la Maison de la bonne presse et les catholiques du Canada; aussi de recueillir quelques idées pratiques. Il note le développement extraordinaire du Canada français, dirigé par des chefs religieux et civils à l'esprit ouvert.

De la presse canadienne, il émet le jugement qu'elle représente une intéressante "forme intermédiaire entre l'information pure et la seule expression d'opinion".

Soirée récréative dans St-Denis-Dorion

Une soirée récréative organisée par la section St-Denis-Dorion de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal aura lieu ce soir dans la salle McCaughan, 6933, rue Christopher-Columbus, annonce M. Roland Roy, président du comité des loisirs et organisateur de cette section.

Cette soirée sera sous la présidence d'honneur conjointe de Me Axelius Denis, député du comté de St-Denis aux Communes, de Me Paul Gauthier, ancien député du comté de Laurier à l'Assemblée législative, de M. Daniel Koehnberger, président général de l'Association libérale St-Denis-Dorion, et de Me Roland G. LeFrançois, président de l'Association du district de la jeunesse.

Cette soirée s'ouvrira à huit heures et demie et sera sous la présidence active de M. Conrad Maynard, président de la section L'entrée sera libre. L'on comptera plusieurs artistes au programme.

AU COLLEGE LAVAL

Le conventum général annuel aura lieu le 20 juin prochain, sous la présidence d'honneur du C. F. Louis-Patrie, fondateur de l'amicale (1922) de retour d'Afrique, après 10 années de mission chez les Noirs.

A la demande de nombre d'anciens et par décision du bureau de direction de l'amicale, le conventum aura cette année une nouvelle tenue — genre école — qui par son imprévu saura plaire, nous le pensons, du moins.

Laval libéré de ses élèves actuels — les oiseaux se seront envolés pour les vacances d'été — ouvrira son cœur, ses locaux, ses cours, son cafeteria, sa piscine, pour accueillir ses anciens.

Seuls, les anciens maîtres et les anciens élèves, seront invités à ce jour familial. Aucun officiel, aucun discours, la bonne fraternité de jadis dans l'intimité, la jasette et les sports d'antan.

Programme du jour: 11 h. messe basse dans la chapelle du collège. — 12 h. 30: agapes fraternelles au cafeteria Laval. — 1 h. 30: jeux divers organisés par les anciens pour les anciens. — 4 h.: bain à la piscine. — 6 h.: souper du bon vieux temps. — 7 h. 30: réunion à la Grotte de Lourdes... Cinéma en plein air... Bombes!... Au revoir!

Tous les anciens sont attendus sans autre invitation.

Camille MORIN, Président de l'A.M.L.



Les deux grandes vedettes américaines Bette Davis et Humphrey Bogart seront réunies, la semaine prochaine, sur l'écran de l'Imperial dans le film sentimental et tragique "Marked Woman".

Cinéma de Paris

La direction du Cinéma de Paris mettra samedi à l'affiche le premier film de la célèbre trilogie de Marcel Pagnol "Marius". Très heureuse initiative car ces trois films, "Marius", "Fanny" et "César" sont depuis des années réclamés par une nouvelle génération qui désire les admirer, sans parler des milliers de cinéphiles qui veulent revoir des scènes célèbres, telles que "la partie de cartes", "la vente du bateau", "la lettre de César à son fils", "les amours de Marius", "le mariage de Fanny".

Peu de films, en effet, dans l'histoire du cinéma, ont suscité pareille émotion, soulevé un tel enthousiasme. En portant à l'écran son oeuvre, Marcel Pagnol n'a pas voulu épater et bouleverser le septième art. Il n'a désiré que créer des oeuvres directement inspirées de la vie.

L'histoire de Marius est connue. Le fils d'un cabaretier aime Fanny... mais il est jeune et il habite Marseille. C'est le port, les grands paquebots qui partent vers l'inconnu. Le pauvre Marius refuse un bonheur facile pour filer, un soir, monter sur un voilier et tenter la grande aventure. Qu'arrivera-t-il de Fanny et de son enfant? C'est tout le drame de "Marius".

La distribution: Raimu, Orane Demazis, Charpin, Pierre Fresnay et cette foule de types que Pagnol a brossés de main de maître. Des la première image, on est empoigné et jusqu'au dénouement cette émotion ne connaît pas de baisse.

Il faut voir "Marius"; il faut même revoir "Marius" car ce film contient des beautés qui se révèlent un peu mieux chaque fois. Spectacle inoubliable, classique de l'écran français, tel est "Marius", le premier film de la célèbre trilogie de Marcel Pagnol.

Gazette artistique

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:
"L'appel du bled"
12 h. 35, 3 h. 40, 6 h. 30, 9 h. 35.
"Jigs and Maggie in Society"
2 h. 05, 5 h. 10, 8 h. 20.

CINEMA DE PARIS:
"Patrie"
12 h. 25, 5 h. 30, 7 h. 15, 9 h. 45.
"Histoire de Chateaubriand"
10 h. 45, 1 h. 30, 2 h. 20, 5 h. 35, 7 h. 50, 10 h. 10.

CHAMPLAIN:
"Scuscia" (Shoeshine)
12 h. 30, 2 h. 40, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 20.
"Palace"
10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 45.

LOREWS:
"Iron Curtain"
10 h. 20, 12 h. 40, 3 h. 50, 5 h. 20, 7 h. 40, 10 h. 10.
CAPITOL:
"Treasure of Sierra Madre"
10 h. 12, 15, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 05, 9 h. 25.

PRINCESS:
"All A Gentleman"
11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 45, 7 h. 25, 10 h. 10.
"Jigs and Maggie in Society"
10 h. 10, 12 h. 40, 3 h. 50, 5 h. 20, 7 h. 40, 10 h. 10.

IMPERIAL:
"Love From A Stranger"
10 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h. 10.
"Mr. Reckless"
12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.
"Song Of My Heart"
1 h. 40, 3 h. 45, 5 h. 45, 7 h. 50, 9 h. 50.

Musique et spectacles
MOYSE HALL: 1 Remember Mama, avec la troupe du MRT; direction: Herbert Whitaker, du 1er au 5 juin, à 8 h. 45 p.m.
MONUMENT NATIONAL: Ballets Ruth Sorel, le 3 juin, en soirée.

PLATEAU: Grand gala de chant pour des bourses d'études en Europe, offert par le Club Social Montréal, jeudi soir, le 10 juin.
FORUM: Aqua Parade of 1948, direction Buster Crabbe, du 8 au 13 juin inclusivement, en soirée. Matinée le 12 juin, à 2 h. 30.

Expositions de peintures
SECRETARIAT DES AMIS DE L'ART: tous les jours, de 9 h. à 5 h. à 5 h. 30 p.m., à 3815 avenue Calixa-Lavallée, exposition de peintures d'artistes canadiens.
COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF: Les Ymagiers présentent des dessins et des gouaches jusqu'au 6 juin.

COLLEGE NOTRE-DAME: exposition de peintures du Fr. Jérôme, Florent Emery, Claude Vermette, Serge Phenix, Marcel Charbonneau, Raymond Dufort, Raymond Dupuis, Gilles Lefort, ainsi que des dessins d'enfants, modelage et céramique, de 9 h. à 9 h. tous les jours, du 1er au 14 juin.
ECOLE DES BEAUX-ARTS DE VERDUN: à 291, av. Galt, exposition annuelle de peintures des élèves du Fr. Eusebe, S.C., jusqu'au 6 juin inclusivement, de 1 h. à 10 h. p.m.

AQUA PARADE of 1948

DE LA NATATION...
DE LA DANSE...
DU CHANT...
DES PLONGEONS...

Le spectacle aquatique qui vous émerveillera!
FORUM — 8 au 13 juin
(matinée: samedi 12 à 2 h. 30.
Billets: 1.50 à 2.50.
En vente au FORUM.



On voit ici Bing Crosby, le chanteur numéro 1 de l'écran américain. Il est costumé en Tyrolien, car cette scène est tirée de son dernier film "The Emperor Waltz". Les extérieurs de cette production ont été tournés dans les Rocheuses canadiennes.

La diffusion du disque français au Canada

La Cie "Marly", de Montréal, vient de conclure d'importants accords avec "Polydor", de Paris, et "Vox", de New-York—Le prix "Marly-Polydor".
— Nos artistes et compositeurs connus à l'étranger — Les meilleurs disques de chansonniers.

Une compagnie d'importation et d'exportation de disques de Montréal, Marly Inc., vient de se voir confier la distribution des disques des maisons Polydor, de Paris, et Vox, de New-York.
M. Herbert H. Bochart, président de la société Polydor, de Paris, et George Mendelssohn (l'arrière-petit-fils du compositeur Félix Mendelssohn) ont conclu avec la direction de Marly Inc., des accords relatifs à la distribution exclusive de leurs disques au Canada. Nous aurons donc prochainement abondance à Montréal et dans tout le Canada des disques Polydor et Vox.
La maison Polydor a mérité dernièrement le Grand Prix du disque de la chanson 1948, avec C'est le printemps, chansonnette française interprétée par Jacqueline François.

M. Mendelssohn, de son côté, complètera avec ses disques Vox le catalogue de Marly Inc. On pourra offrir sur disques Vox des pièces aussi rares et recherchées que le Boléro de Ravel, interprété par la Société des Concerts Lamoureux de France, sous la direction de Ravel lui-même, des concertos de Mozart interprétés par Jacques Thibault, des oeuvres de Chopin jouées par le pianiste Alfred Cortot, d'autres oeuvres pour piano par Cherkassky, etc.

ENCOURAGEMENT A NOS ARTISTES ET COMPOSITEURS

Marly Inc. a aussi pensé à nos compositeurs et à nos artistes canadiens. La maison Polydor s'est engagée à enregistrer sous son étiquette les interprétations de nos artistes canadiens, et à diffuser leurs disques à travers le monde. C'est ainsi qu'elle mettra bientôt sur le marché mondial trois nouveaux disques de Roland Desormeaux, miss Radio 1948.

Elle a créé le concours Marly-Polydor, qui choisira chaque année les deux meilleurs compositeurs de chansons françaises par des Canadiens, lesquelles seront enregistrées sur disques en Europe par des artistes et des orchestres choisis par les gagnants eux-mêmes.

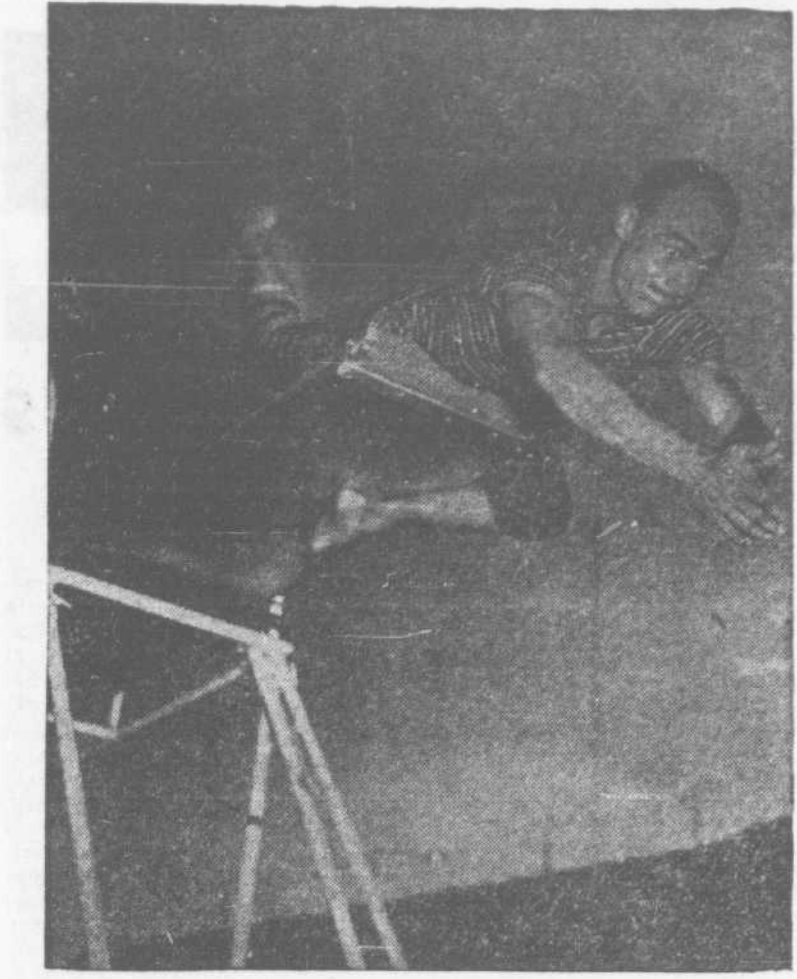
Le plus beau...
Le spectacle aquatique qui vous émerveillera!
FORUM — 8 au 13 juin
(matinée: samedi 12 à 2 h. 30.
Billets: 1.50 à 2.50.
En vente au FORUM.

Plusieurs...
Le spectacle aquatique qui vous émerveillera!
FORUM — 8 au 13 juin
(matinée: samedi 12 à 2 h. 30.
Billets: 1.50 à 2.50.
En vente au FORUM.

Plusieurs...
Le spectacle aquatique qui vous émerveillera!
FORUM — 8 au 13 juin
(matinée: samedi 12 à 2 h. 30.
Billets: 1.50 à 2.50.
En vente au FORUM.

Plusieurs...
Le spectacle aquatique qui vous émerveillera!
FORUM — 8 au 13 juin
(matinée: samedi 12 à 2 h. 30.
Billets: 1.50 à 2.50.
En vente au FORUM.

Plusieurs...
Le spectacle aquatique qui vous émerveillera!
FORUM — 8 au 13 juin
(matinée: samedi 12 à 2 h. 30.
Billets: 1.50 à 2.50.
En vente au FORUM.



Voici Bob Parry, l'un des plus amusants comiques de cirque. Il sera avec le cirque qui donnera des représentations, en matinée et en soirée, du vendredi 11 juin au jeudi 17 juin, au cirque situé à l'angle des rues Delormier et Ontario est. Les séances commencent à 3 heures et 3 heures. Cette manifestation a lieu sous les auspices de l'Association de la police de Montréal et les bénéfices seront versés au club de jeunes de cette association et à des sociétés charitables.

Le concours annuel d'Histoire du Canada

Dans de la Société Saint-Jean-Baptiste

Le concours annuel d'Histoire du Canada de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'est terminé récemment par la remise de 33 prix aux élèves de rhétorique des divers collèges français du Canada. Le sujet portait sur "les vues des Pères de la Confédération".

La Société Saint-Jean-Baptiste a cru cette année qu'il était fort à propos de donner aux heureux gagnants de ce concours les deux volumes du récent ouvrage de M. Edras Minville, "Le Citoyen canadien-français". Cet oeuvre a mérité, il y a quelques mois le prix littéraire annuel Duvernay, prix de \$500.00 à l'auteur de l'ouvrage qui a le mieux contribué à l'avancement littéraire et social de nos compatriotes dans les dernières années.

On lira ci-dessous la liste des 33 rhétoriciens qui ont mérité le prix d'Histoire du Canada décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal: Collège André-Grasset: Jean-Guy Perreault; Collège Bourget: Gilbert Blain; Collège Catholique de Gravelbourg: Marcel Lévesque; Collège de l'Assomption: André Meunier; Collège de Lévis: Jean Moisan; Collège de Montréal: Jean-Claude Pépin; Collège de Saint-Jean: Antonin Boisvert; Collège de Saint-Laurent: Normand Larochelle; Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière: René Dionne; Collège du Sacre-Coeur: Gérard Jolette; Collège Saint-Alexandre: Pierre Bergeron; Collège Saint-Ignace: Yvon Lewis; Collège Sainte-Anne (N.E.): Léo Maillet; Juniorat de Marie-Immaculée: Maurice Fournier; Juniorat du Sacre-Coeur: Jean-Marie Thivierge; Juniorat Saint-Jean (Alberta): Gabriel Boulet; Juvénat des R.R.P.P.: Maristes: Gaston Lessard; Séminaire de Joliette: Michel Plourde; Séminaire Marie-Médatrice: Gérard Litalien; Séminaire de Québec: Marcel Lemieux; Séminaire de Rimouski: Rodier Voisine; Séminaire de Saint-Hyacinthe: Gérard Dupont; Petit Séminaire d'Ottawa: Jean-Marc Grenier; Séminaire Saint-Charles-Borromée: André Letendard; Séminaire Saint-Joseph (Trois-Rivières): Edmond Laperrière; Séminaire Saint-Joseph (Mont-Laurier): André-Jean Ouellette; Université d'Ottawa: Claude Ranger; Collège Basile-Moreau: Lucie Lafontaine; Collège Jésus-Marie: Josette Barbeau; Collège Marguerite-Bourgeoys: Pierrette Dion; Collège Marie-Anne: Agnès Rousseau; Collège Notre-Dame de Bellevue: Gisèle Lacroix; Collège Marie de l'Incarnation: Renée Lajoie.

De la scène à l'écran

Michèle Martin, la vedette de "La Carcasse et le toréador" (que nous n'avions pas encore vu), dont elle est également un peu la productrice, raconte qu'un jour une voyante lui avait prédit qu'elle se marierait l'année dernière, avant la fin du troisième trimestre, avait-elle précisé.

Or, Michèle Martin a épousé, à la fin de l'année dernière, le garde-champêtre Michel Simon dans le film qu'elle tourne sous la direction de René Chanas.

Elle a changé de nom mais point de robe. Celle-ci de couleur kaki tranche par sa modestie sur les carrosseries luxueuses des voitures en stationnement à la porte de tous les studios du monde.

Hier elle s'appelait "Bataillon du ciel". Elle est devenue "Une grande fille toute simple". Vous avez deviné. C'est une jeep de l'armée américaine, utilisée pour les liaisons rapides de la production et pour les besoins de la publicité.

L'inconsolable Martine Carol, l'artiste qui fit, il y a quelques mois, un plongeon dans la Seine pour les beaux yeux du nouveau jeune premier de l'écran français, Georges Marchal, a tout de même fini par trouver l'âme sœur puisqu'on annonçait dernièrement son mariage avec un Américain. Signalons que Martine Carol est l'un des plus authentiques espoirs en fait d'artistes français.

Des lunettes pour M. Ray Milland s'imposent. Il y a deux ans, alors qu'il était de passage à Paris, l'excellent acteur américain Ray Milland fut invité aux "Folies Bergères". Grosse réception après la représentation, on se pressait pour complimenter Ray de son Prix au Festival de Cannes pour son rôle dans "The Lost Weekend".

Une jolie blonde s'approche (Madeleine Solange) et demande en anglais (accent français): — How do you like Paris? — Ray Milland de répondre dans un français haché: — Beaucoup, Mlle Suzy Prim.

Georges Marchal subit les injustices de ses contemporains. On lui reproche sa beauté qui se transforme en infirmité, et son manque de talent. Il est trop enrubané, déclarent les critiques. Dans "Les démons de l'aube", un film sur les commandos, il avait revêtu son uniforme, celui avec lequel il a gagné ses décorations pendant la guerre. Il fut dans un journal qu'il passait pour un officier de salon. — Aussi a-t-il décidé de désor-

Tourisme et voyages

Une importante conférence aura lieu à Ste-Agathe

Des experts en aviation internationale discuteront de problèmes techniques

Des techniciens de distinction rattachés aux compagnies de transport aérien du monde entier se réuniront à l'occasion de la Conférence technique annuelle de l'Association de transport aérien international (I.A.T.A.) à Sainte-Agathe, P.Q., près de Montréal, du 8 au 22 juin inclusivement.

Plus de 100 directeurs techniques et d'ingénieurs des compagnies qui exploitent des services aériens mondiaux passeront deux semaines dans une discussion approfondie des politiques techniques des compagnies de transport aérien et dans l'échange d'informations et d'expérience dans un domaine étendu de problèmes d'exploitation.

Les points saillants de la Conférence comprendront des rapports par les compagnies de transport aérien, les fabricants et les laboratoires sur des procédés et dispositifs employés dans le contrôle du trafic et de l'approche, dans la navigation, dans les précautions contre les incendies, dans l'illumination des aéroports, dans le vol barométrique, dans l'instruction et d'autres phases de l'exploitation.

Au cours d'une réunion spéciale, les ingénieurs des compagnies de transport aérien qui font usage des Lockheed Constellation auront une "séance pour maigrir" avec des représentants des maisons qui fabriquent les fuselages, les moteurs, les parties composantes et les accessoires, à propos des révisions des aéronefs et des particularités de l'entretien. On a choisi la Constellation comme sujet des discussions à cause de son usage répandu sur les parcours internationaux.

Des ingénieurs de l'American Overseas Airlines, de KLM Royal Dutch Airlines et de Trans World Airlines rapporteront sur leurs expériences des vols barométriques au-dessus de l'Atlantique du Nord.

La Conférence technique de l'I.A.T.A. joue le rôle d'une banque mondiale d'informations pour les compagnies de transport aérien et de forum pour la discussion des politiques de base dans leur campagne pour augmenter la sûreté, le rendement et l'économie de l'exploitation.

On s'attend d'arriver au cours de la Conférence à des accords entre les compagnies de transport aérien membres de l'I.A.T.A. sur la standardisation et l'unification des procédés internationaux d'exploitation. Ces recommandations seront aussi remises à l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) et à d'autres organismes intéressés.

A la séance d'ouverture, dans le Laurendie Inn, le 8 juin, des représentants du gouvernement du Canada et des représentants d'Air-Canada souhaiteront la bienvenue à la Conférence à l'occasion de sa première assemblée au Canada. Les précédentes conférences techniques de l'I.A.T.A. ont été tenues à Stockholm en 1946 et à Nice en 1947.



"Sun Valley Farm" — un domaine de toute beauté, que les touristes sérieux fréquentent avec bonheur.

SUN VALLEY FARM

Une ferme-hôtellerie ou, si vous préférez, une auberge-sur-ferme: voilà *Sun Valley Farm*, que des centaines de touristes ont appris à connaître et à aimer.

Et vraiment, il y a de quoi — car il s'agit d'une ferme qui sort de l'ordinaire, en ce sens qu'on y poursuit les travaux que les citadins aiment à observer sur une ferme, tout en ayant doté celle-ci du confort le plus moderne.

On trouve, en somme, à *Sun Valley Farm* une hôtellerie de premier choix dans l'atmosphère paisible d'une ferme. Tel est le trait caractéristique de l'établissement et la raison première qui lui vaut une classe choisie de touristes.

Ce ne sont pas, en effet, ceux que le bruit attire ni les habitués des salles de danse qui se dirigent souvent vers l'auberge dont nous parlons... ils seraient profondément déçus et embêteraient les autres! Car ici, c'est la paix qui règne, qui détend les nerfs et repose l'esprit.

Tandis qu'ailleurs la nature semble se roidir aux sons des jazz et des bamboulas, ici elle livre ses secrets; les montagnes et les lacs prennent un air familier — on entre, semble-t-il, dans leur intimité. Mais cela n'est donné qu'à ceux qui savent se taire, à ceux qui veulent aller à la campagne pour se reposer, seuls ou en petits groupes: tels sont les clients de *Sun Valley Farm*.

Quelques-uns penseront que ce genre de vie est "ennuyeux"... Evidemment, cela dépend du point de vue! Tous les touristes ne sont pas des "excités", heureusement, et la preuve du contraire a été souvent établie; voilà pourquoi *Sun Valley Farm* connaît un succès qui ne se dément pas.

Toutefois, il faut comprendre que les pensionnaires de l'hôtel ne sont pas for-

cés, exclusivement, d'admirer la nature: il existe un grand nombre d'autres distractions parmi lesquelles nous mentionnerons une piscine, la grande nouveauté de cette année (elle sera inaugurée le 1er juillet).

Cette piscine, aux dimensions réglementaires, est sise tout à côté de l'auberge, dont un joli gazon la sépare; des chaises pliantes et de larges parasols y ont été installés et nous imaginons que les cavaliers, après une course dans la montagne, trouveront fort agréable de plonger dans cette piscine, alimentée par les eaux claires des sources avoisinantes.

Notons, en passant, puisqu'il est question de cavaliers, que l'équitation a toujours été un des sports les plus régulièrement pratiqués à *Sun Valley Farm*; en fait, l'hôtel s'est bâti une réputation enviable dans ce domaine et il possède un bon nombre de chevaux de selle que les pensionnaires empruntent pour leurs randonnées à travers les sentiers de la montagne.

Signalons, à ce propos, que cette auberge possède l'avantage heureux d'être située, d'un côté, à deux pas seulement de la grande route des Laurentides (entre Val-David et Ste-Adèle), et de l'autre, à l'orée d'une vaste étendue de terres qui s'étend jusqu'à la hauteur d'Ottawa. Cela veut dire que les fervents de l'équitation peuvent aller fort loin dans les bois et ne jamais trouver que la nature a été ternie par la main des hommes.

Le touriste — s'il aime à trouver un décor différent de celui de sa vie quotidienne — exige, par contre, une table bien garnie, une chambre coquette et confortable et, généralement, les facilités de l'existence qui font l'apanage des grandes villes.

A ce point de vue-là, *Sun Valley Farm* peut être classé parmi les meilleurs hôtels des Laurentides. Un séjour récent nous permet d'affirmer personnellement que cet établissement ne laisse rien à désirer sur ce chapitre.

Le touriste remarquera, de plus, le goût sûr qui a présidé à la décoration des pièces, au choix des meubles, à celui des couleurs — qui donnent à cette "ferme" un cachet vraiment particulier.

Sun Valley Farm est un vaste domaine de 300 acres. Les établissements actuels ont été érigés là où s'élevait autrefois la "ferme Locas", que les skieurs, allant de Sainte-Agathe à Shawbridge, connaissent fort bien.

M. Raoul Clouthier, en passant par là un jour, avec ses fils René et Robert, fut impressionné par la beauté sauvage de cette vallée: il en fit immédiatement l'acquisition; c'était en mars 1939.

Son intention n'était pas du tout de devenir hôtelier: il cherchait un site pour y élever sa maison de campagne (le chalet norvégien qui domine l'hôtel). Mais la vie étant pleine d'imprévus, il fut détruit par un incendie en septembre 1941 et reconstruit le même automne.

En 1944, le bâtiment central a été agrandi et, depuis lors, il procède à une série d'aménagements qui rendent cette auberge de plus en plus agréable.

Retenons que M. Clouthier, un gentleman farmer doublé d'un hôtelier, est fortement attaché à sa terre. *Sun Valley Farm* n'est pas une simple entreprise commerciale: c'est avant tout une maison de famille... et ce sont là des circonstances qui ont une influence directe, et heureuse, sur l'accueil réservé au touriste. François ZALLONI

Caravane scolaire Montréal-Ottawa

C'est lundi prochain, le 7 juin, que les membres de l'Association des principaux de langue française de Montréal, accompagnés de leurs professeurs et d'un groupe d'élèves choisis parmi les

plus méritants, visiteront la région de l'Outaouais et la capitale du Canada. Le départ de Montréal est fixé à 7 h. 30 a.m., de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, angle des rues Rachel et Chapleau, au centre du parc Baldwin. En cours de route, les voyageurs s'arrêteront à St-Eustache où ils seront photographiés et filmés devant l'église qui porte encore la trace des troubles de 1837. Une nouvelle halte aura lieu à Montebello, où se trouvent le manoir et la chapelle funéraire de la famille Papineau.

Au début de l'après-midi, sur la colline parlementaire d'Ottawa, un écolier et une écolière de Montréal déposeront, au nom de leurs camarades, une couronne de fleurs au pied du monument La Fontaine et Baldwin, pour rendre hommage à ces deux grands Canadiens qui, il y a cent ans, nous obtinrent le gouvernement responsable et l'usage officiel de la langue française au parlement canadien.

La visite des édifices parlementaires et des plus beaux sites de la capitale fédérale terminera ce voyage d'étude et d'agrément. Le retour s'effectuera par la rive sud de la rivière Outaouais. Les autobus et les automobiles qui composent la caravane rentreront à Montréal vers 10 h. 30 du soir. Les personnes qui désirent participer à ce voyage sont invitées à s'adresser aux organisateurs avant le 5 juin. Renseignements: Frontenac 2258 ou Chénier 2761.

S'adresser à: GUY BARBEAU — FA. 6831 ABEL BOIS, 114-annex 21

MANOIR DES LAURENTIDES LAC ARCHAMBAULT

Endroit idéal pour vacances d'été. — Prix modérés. — Excellente cuisine canadienne. Chambre avec eau chaude et froide. Chaloupe pour excursion de pêche et pique-nique. Guides pour amateurs de pêche et de chasse. Truite lac environnant l'hôtel. Plage sablonneuse sans danger. Réservez dès maintenant. L. GARCEAU, prop. ST-DONAT

"Auberge Vue du Lac"

UN PETIT CHEZ SOI DANS LE COEUR DES MONTAGNES Un des coins les plus pittoresques des Laurentides avec tout le confort moderne. Hôtel agrandi de 70 pieds. Chambres avec eau courante, douche, cuisine de choix. Chalets privés, plage sablonneuse, chaloupe, danse, restaurant, cocktail lounge. Orchestre toutes les fins de semaine: samedis et dimanches. Pour réservations, écrire ou téléphoner: ST-DONAT 12 5 5 R. THERRIEN, prop.

Croisières sur les Grands-Lacs

Un grand nombre de Canadiens et d'Américains auront cette année l'avantage de voguer sur les grandes mers intérieures que sont les Grands Lacs. En effet, de nombreuses croisières ont été organisées et des services maritimes réguliers fonctionneront tout l'été.

La saison touristique sur les Grands Lacs s'ouvrira le 19 juin, lorsque le vapeur "North American" quittera le port de Chicago. Un autre navire du même type, le "South American" sortira du port de Buffalo le lendemain. Ces deux navires suivront, au cours de l'été, un itinéraire de croisières dont l'une s'effectuera sur les lacs Michigan, Huron et Erie et l'autre sur les lacs Erie, Huron et Supérieur.

La première route entre Chicago et Buffalo, comporte des arrêts à Mackinac Island et Cleveland et une tournée entre les 30,000 îles de la Baie Georgienne. La seconde, de Buffalo à Duluth, sera marquée d'arrêts à Cleveland, Detroit, Soo Locks et dans plusieurs ports du lac Supérieur.

Un autre navire de croisière, le "Greater Detroit III" quittera Detroit le 18 juin pour effectuer sa première d'une série de croisières d'une semaine entre les grands ports de Detroit, Chicago et Buffalo, visitant aussi Mackinac Island et Midland du côté canadien. Une croisière de cinq jours à bord d'un autre navire aura lieu chaque semaine. Elle partira de Detroit tous les lundis pour sillonner le lac Huron et visiter Mackinac Island, Sault-Sainte-Marie et Midland.

Le vapeur canadien "Noronic"

maintiendra un service de croisières à compter du 25 juin, alors qu'il quittera Windsor pour passer par la rivière Détroit et traverser les lacs Huron et Supérieur, Port-Arthur et Duluth. Plusieurs autres navires sont aussi affectés à des voyages plus courts, soit d'une nuit, entre Buffalo et Cleveland ou Detroit, et aussi de Milwaukee sur la côte du lac Michigan. Les touristes qui fréquenteront la région des Grands Lacs pourront aussi jouir de croisières de fin de semaine.

La Canada Steamship Lines opère un service quotidien de Niagara Falls et Toronto à travers le lac Ontario et les Mille-lacs jusqu'à Montréal.

La compagnie Thos. Cook & Son annonce aussi que des croisières spéciales ont été organisées afin que tous les touristes qui visiteront les ports et la côte des Grands Lacs jouissent pleinement du merveilleux panorama qui agrément cette merveilleuse région.

VACANCES

Nous effectuons vos réservations sans aucune obligation de votre part.

• Venez consulter nos albums de photographies illustrant les meilleurs hôtels et villégiatures de la province.
• Venez vous procurer gratuitement les prospectus et fascicules qui vous aideront à déterminer votre choix.
• Venez vous renseigner auprès de conseillers impartiaux et expérimentés dont le seul souci consiste à vous être à la fois utiles et agréables.

Avant de réserver, renseignez-vous

PLATEAU 8077

TRAVELAIDE

BUREAU 20, Massinac, Edifice Dominion Square 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Réservez maintenant pour vous assurer de belles vacances.

ST-FAUSTIN LE "MONTAGNARD"

13 chambres avec eau courante Cuisine canadienne Permis C.L.Q. Salle de danse. GUY DUFOUR, prop. 1/2 MILE DU LAC CARRE. Tél. St-Faustin 6-5-3

au bon gîte

Pension exclusive à proximité du LAC DES SABLES. CHAMBRES ET REPAS DE CHOIX. 36, RUE ALBERT. STE-AGATHE-DES-MONTS

SITE IDEAL POUR VOS VACANCES MANOIR DU LAC SUPERIEUR

Sylvio LIMOGES, prop. — Gérard OUMET, gér. ENDROIT RUSTIQUE — CUISINE CANADIENNE EAU COURANTE DANS CHAQUE CHAMBRE NATATION — CANOTAGE — ALPINISME — DANSE CHASSE — PECHE — FEUX DE PLAGE — EXCURSIONS, ETC. LAC SUPERIEUR, QUE. VIA ST-FAUSTIN STA. TEL. 627-3

L'HIRONDELLE

• Sur les rives d'un des plus beaux lacs des Laurentides (32 milles de contour).
• 30 chambres pourvues de tout le confort moderne.
• Service direct de Montréal à l'hôtel par autobus Victoire.
• Sports d'été les plus en vogue et divertissements organisés.
• Magnifique plage de sable fin.
• Cuisine très soignée.
• Taux modérés.

NOUVELLE ADMINISTRATION M. Marcel CROPEAU, gérant. OUVERT DU 1er JUIN AU 15 SEPTEMBRE.

Pour vos vacances...

Raquettes Spalding avec cordage e soie Speedwin 7.50 Ardmore 9.00 avec cordage de nylon Mercury 13.00 Kro-bat 16.00 Mercer Beasley 16.00 aussi boyau d'agneau 20.50 et 24.50 Etuis en plastique .75 Balles Spalding officielles, ch. .55

Omer Desjardins

1406, rue ST-DENIS — LA. 0251 — 6793, rue ST-HUBERT

Sun Valley FARM

Une villégiature pittoresque et distinguée, près de Ste-Adèle et du lac Adèle, dans les Laurentides, route no 11. Une magnifique PISCINE DE NATATION vient d'être construite. Le centre d'équitation le plus intéressant des Laurentides. Chambres confortables, cuisine excellente, atmosphère sympathique. \$5 à \$7 par jour par personne. Licence. L'endroit idéal pour des vacances agréables et reposantes. Ecrire ou téléphoner directement Ste-Adèle 636-82 ou à Montréal appeler AT. 3973 le soir.

FAITES VOS RESERVATIONS DES MAINTENANT

NOMINGUE, QUE. L'AUBERGE de la MERE ST-JEAN sur le grand Nomingue CAMPS - CABINES - CHAMBRE ET PENSION Plus belle plage du nord Pamphlets sur demande 517 CHENIER — TA. 3522 VILLAGE NOMINGUE Cité Labelle

POUR DES VACANCES SAINES ET AGREABLES

Madame J.-A. DESJARDINS, prop. 25 CHAMBRES AVEC EAU COURANTE CUISINE DE PREMIER ORDRE CHAMBRE ET PENSION PERMIS C.L.Q. — COCKTAIL BAR 103, RUE PRINCIPALE STE-AGATHE-DES-MONTS

CHALET BRISE DES BOIS

LAC RAYMOND VAL-MORIN STATION 10 minutes de la gare C.P.R. Situé au centre d'un décor splendide et pittoresque. Chambres confortables — Eau courante chaude et froide, salle à dîner vitrée face au lac. Repas délicieux. TAUX MODERES.

CHALET ROBERT

Joli chalet idéalement situé en face du LAC RAYMOND. Vue magnifique dans un décor très pittoresque. CONFORT MODERNE. Excellente cuisine canadienne. VAL MORIN STATION

Chalet SEE-WEE

VAL-MORIN, QUE. Bains — Canotage — Vaste solarium Terrain de Golf voisin Atmosphère et cuisine de "chez soi" TAUX MODERES Agence télégraphique C.P.R. Tél. 112-W-3-1

DANS LES LAURENTIDES SUR LA ROUTE 11

MONT LOUISE LODGE Ouvert à l'année — Eau courante dans chaque chambre — Repas délicieux. SITE MAGNIFIQUE TAUX RAISONNABLES Réservations Tél. 178-W-13 M. DELPORTE VAL-MORIN

CAMP MAUPAS

VAL MORIN STA. 10 minutes de la gare C.P.R. Culture physique Excursion tous les jours Rame — Nage — Escrime TARIF: \$4.50, 4.00, 3.50 \$28.00, 25.00, 22.00 par semaine.

HOTEL MONT-SAUVAGE

L'endroit idéal pour vos vacances — A 1 mille de la gare — Service de taxis — Hôtel très confortable — Sports et amusements de tous genres — Nouvelle salle de danse — Nouveau Grill, bière, vin, liqueurs. 22 chambres, eau courante. Tarif: \$4.00 et \$3.00 par jour.

Nouvelle administration T. ROBICHAUD, prop. Pour réservations, écrivez ou téléphonez VAL-MORIN, 186-W-1-1 — ou — 171-W-1-2

HOTEL RUSTIK INN

45 MILES DE MONTREAL Via route 11 C.P.R. ou BUS PLAGE — PECHE — CHALOUPE — TENNIS — BOULINGRIN — GOLF — EXCURSION ORCHESTRE ET DANSE S'adresser à: GUY BARBEAU — FA. 6831 ABEL BOIS, 114-annex 21

LA BELLE RÉGION DE VAL-DAVID



Rhona Wurtele est une skieuse émérite dont les exploits ne se comptent plus; elle faisait partie de l'équipe canadienne aux Jeux Olympiques, avec sa sœur jumelle Rhoda. Il y a quelques mois, Rhona faisait un séjour à "La Belle Chaumière", où elle est ici photographiée. — (Photo Robert Laporte, St-Jovite).

Rationnement du pain pour les touristes

Les touristes qui séjourneront en France trois mois ou moins pourront désormais obtenir une carte de rationnement de pain à n'importe quelle mairie de ce pays, sur la simple présentation de leur passeport ou de leurs autres documents de voyage. C'est ce qu'annonce le bureau d'Amérique du Nord du service français de tourisme.

Les règlements actuels prévoient bien que le touriste a droit à une telle carte de rationnement dès qu'il a traversé la frontière française ou qu'il est débarqué d'un navire ou d'un avion sur le sol français, mais le service de tourisme reconnaît que la distribution de ces cartes est quand même trop souvent tardive; elle s'accommoderait mal avec un respect rigoureux des horaires et au désir d'éviter aux voyageurs tous les ennuis superflus.

A l'avenir, ces cartes de rationnement seront distribuées à la mairie de la ville par laquelle le touriste pénétrera en France. Il s'agit là d'une des nombreuses innovations que le Commissariat français du Tourisme est en train d'établir pour le bien-être du voyageur étranger.

Conduite à droite ou à gauche?

M. Edward O'Connor, gérant de la circulation dans l'hémisphère occidental pour l'agence de voyage Thomas Cook and Son, révèle que l'usage de conduire à droite de la route est maintenant universel chez les automobilistes de l'Amérique du Centre et du Sud.

L'Uruguay est la dernière république de notre continent à remplacer la conduite à gauche par celle à droite. L'avant-dernière avait été l'Argentine. Dans tout l'hémisphère, il ne reste plus maintenant que les Bermudes et les Antilles anglaises où l'on conduit encore à gauche. L'uniformisation du principe de conduite rendra plus aisée la circulation sur la route pan-américaine, quand elle sera enfin complétée.

L'univers est donc aujourd'hui comme divisé en deux blocs pour ce qui regarde la circulation routière. L'Amérique et l'Europe continentale conduisent à droite, la Grande-Bretagne, l'Empire britannique et l'Extrême-Orient conduisent à gauche. Le Canada est le seul État d'importance dans l'Empire à préférer la conduite à droite, tandis que les Philippines emploient la conduite à gauche, malgré les 40 ans de domination américaine.

Vente à bon marché!

Ottawa, 3 (C.P.) — La vieille Halifax Hotel, acheté pour la Gendarmerie royale durant la guerre au coût de \$103,018, a été vendu pour démolition \$4,350.

HOTEL 'LE SOMMET VAL-DAVID'

sur les rives du LAC DORE
10' chambres
Plage sablonneuse
Ouvert l'année durant
1 mille de la route nationale
10 minutes de marche du village.

Mme H. GROULX
Propriétaire
VAL-DAVID, P.Q.

L'Ermitage
AUBERGE — CABINES — CHAMBRES — PENSION
Au Petit Poucet
ROTISSERIE FRANÇAISE
ROUTE No 11. A l'intersection de la route conduisant à Val-Morin.
VAL-DAVID, Tél. Ste-Agathe, 403-W-12

Téléphone 166-J-2
PENSION
"VILLA MON REPOS"
R. ROBILLARD, prop.
ENVIRON 100 LOTS A VENDRE.
Prix très intéressants.
VAL-DAVID, Co. Terrebonne

La ligue civique de Val-David

Elle a beaucoup fait pour étendre la renommée de Val-David à l'étranger.

Un reportage sur Val-David ne serait pas complet si on oubliait de mentionner une organisation locale des plus méritantes, la Ligue civique.

Cette Ligue a fait beaucoup pour établir à l'étranger, la bonne réputation de Val-David et pour attirer à cet endroit une classe désirable de touristes.

Elle a été fondée, il y a quatre ans, grâce à l'initiative des résidents de cette place et surtout à celle des touristes permanents, si l'on peut dire, qui sont propriétaires de maisons de campagne ou de terrains.

Ceux-ci ont tout intérêt à voir se développer "leur" Val-David et croient dans le bon sens. Ils se sont donc groupés légalement par un acte d'incorporation enregistré à Québec et agissent en quelque sorte comme une Chambre de commerce locale, dans le plus grand intérêt de Val-David.

Cette Ligue comprend environ 150 membres: elles est dirigée par 25 directeurs ayant à leur tête deux personnes remplies d'initiative: le président Roland Plante et le vice-président E.-W. Scroggie.

Parmi la dizaine de comités de cette Ligue, mentionnons celui qui veille à faire entretenir les chemins pendant l'hiver, celui qui encourage les propriétaires à peindre leurs maisons, à planter des fleurs dans les parterres, etc., celui de l'urbanisme, celui qui met en rapport le touriste désireux de passer l'été à Val-David et les propriétaires de maisons à louer, celui enfin du ski qui a obtenu l'hiver dernier un succès considérable.

Il faut se rappeler, en effet, que la Ligue a organisé ces mois derniers, un concours de ski qui avait été préparé tellement soigneusement que les journalistes et les officiels de la "Canadian Amateur Ski Association" (zone laurentienne) sont tombés d'accord pour dire de ce concours qu'il fut le plus intéressant jamais organisé dans les Laurentides.

Mais les directeurs de la Ligue ne veulent pas s'en tenir là; ils ont pour l'avenir de magnifiques projets. Disons, pour leur rendre hommage, que leur exemple a été suivi et qu'à Saint-Faustin, une ligue semblable vient d'être fondée.

Exemption accrue pour le tourisme américain

Grâce au sénateur Brewster, il ne paiera pas de droits douaniers sur les articles achetés à l'étranger à concurrence de \$400 — La loi Brewster et le plan Marshall

Le Congrès de Washington a ratifié récemment un projet de loi présenté par le sénateur républicain Owen Brewster, du Maine, qui permettra aux Américains voyageant à l'étranger de rapporter dans leur pays des marchandises d'une valeur pouvant atteindre jusqu'à \$400, sans avoir à payer de droits de douane à ce sujet.

Une loi datant de 1897 accordait déjà une telle exemption à concurrence de \$100. Mais, comme le font remarquer les bureaux du sénateur, c'était à une époque où pour \$100 on pouvait obtenir ce que le quadruple n'achèterait pas aujourd'hui. Les experts en tourisme estiment que cette industrie recevra une aide puissante de la loi Brewster et ils s'attendent à ce que les sorties d'Américains hors de leur territoire national se multiplient par suite rapidement.

Le sénateur Brewster rappelle lui-même que la loi nouvelle n'abroge pas mais supplémente celle de 1897. Notons que le voyageur américain peut jouir de cette exemption deux fois dans la même année, si chacun de ses voyages à l'étranger dure au moins 12 jours.

M. Brewster est un champion reconnu de la liberté du tourisme. Il a fréquemment soutenu que les dollars américains dépensés par les touristes des États-Unis à l'extérieur de leur patrie sont le moyen à la fois le plus efficace et le moins pénible pour eux d'aider à la reconstruction de pays qui ont un urgent besoin de ces dollars.

Les industries qui fabriquent les produits que les divers États visités classent comme nationaux devront faire face d'ici peu à une demande accrue, grâce à cette loi nouvelle. De même, l'Américain qui se retient jusqu'ici de dépenser à son gré quand il était à l'étranger, par crainte d'avoir à payer de forts droits douaniers, pourra se laisser aller plus librement à sa fantaisie.

A VENDRE

MAGASIN GENERAL
EPICERIE-BOUCHERIE

Situé en plein centre du village — très moderne. Intérieur fini en bois naturel (verneur B.C.). Nouveau style.

Pour information écrire ou téléphoner à:

J.-ARTHUR ST-LOUIS

MAGASIN GENERAL

VAL-DAVID, P.Q.

Tél. 180-W-4

Résidence: 162-W-3

Bureau: 192-W-31

Agence Lalande

VAL-DAVID, P.Q.

Distributeur autorisé

de Shawbridge à Mont-Laurier

de "THERMOGAS"

(gaz propane vendu en cylindres)

utilisé dans:

Domiciles

Hôtels

Restaurants

Usines

Camps d'été

Spécialités:

PLYWOOD

PORTES en

MONO-DOR & FLUSHDOORS

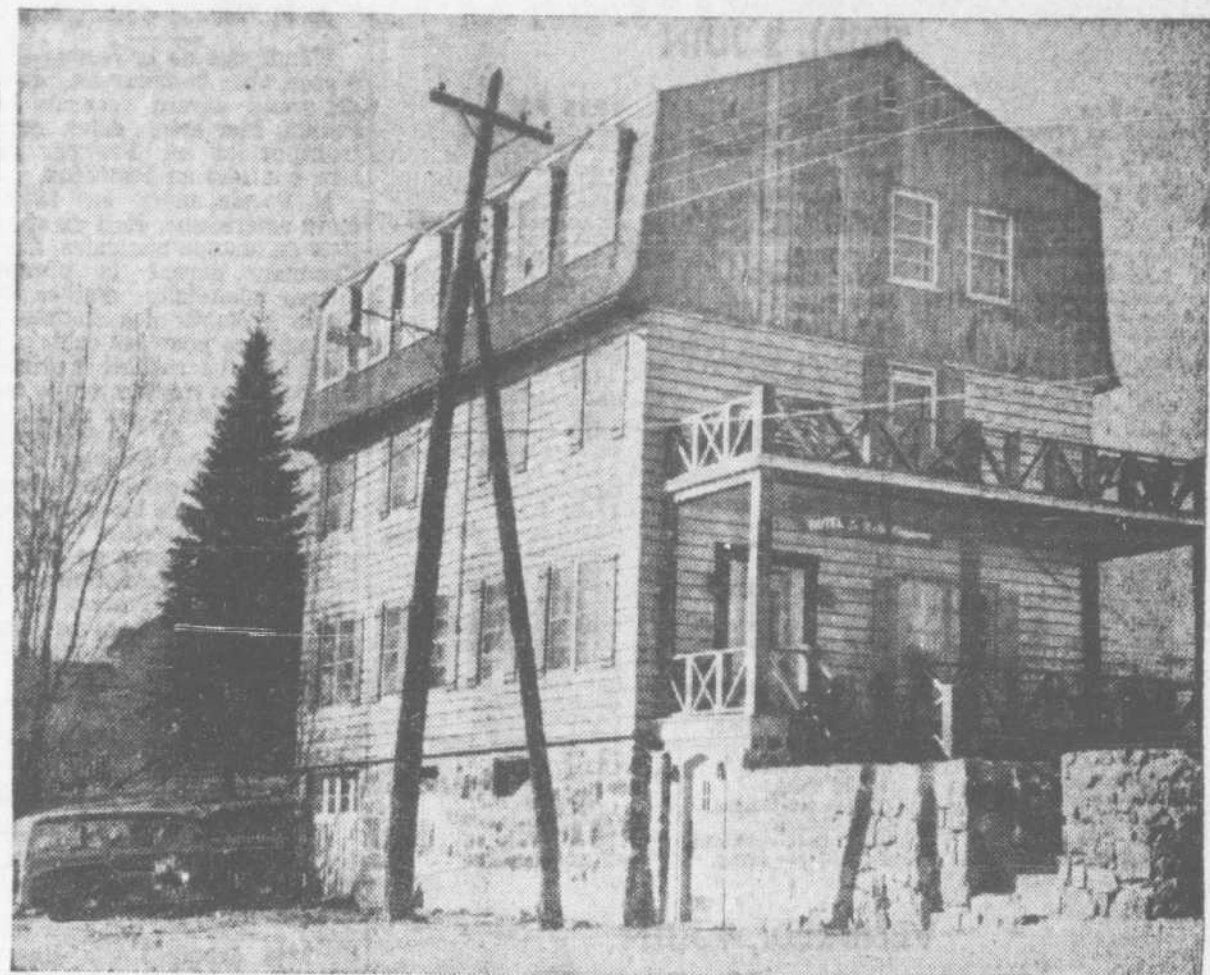
MERISIER

SAPIN DOUGLAS

VENEER de toutes sortes.

CIL

Paintures de la Canadian Industries Limited



L'hôtel de "La Belle Chaumière" est un bâtiment de construction récente, qui répond fort bien aux exigences du tourisme dans la région de Val-David. On notera qu'une partie seulement de l'hôtel a été élevée, celle qui apparaît sur cette vignette; d'autres ailes seront construites dans un avenir prochain et elles formeront un tour fort homogène. — (Photo Robert Laporte, St-Jovite).

La télévision va servir le tourisme

Ottawa, (C.P.) 27. — Le comité sénatorial sur le tourisme s'est vu présenter l'autre jour que

notre pays se prépare à exploiter la vaste diffusion que l'on va donner à la télévision cette année, aux États-Unis.

Le commissaire de l'Office national du film, Ross McLean, a soutenu que c'est le film de court métrage qui répond le mieux aux demandes de télévision et que l'Office produit précisément ce type désiré de pellicules. Il prédit que l'auditoire des programmes télévisés grimpera jusqu'au chiffre de 5,000,000, en 1948.

qu'on peut rapporter en toute exemption des droits douaniers. On comprend mieux ainsi à quel point la loi Brewster aidera encore plus au succès du Plan Marshall.

Pendant votre séjour à VAL-DAVID, faites vos achats chez un marchand expérimenté, où vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin...

EPICERIES

FRUITS

VIANDES DE CHOIX

LEGUMES

FERRONNERIE — PEINTURE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

ARTICLES DE SPORT

● Terrains à vendre au centre du village pour construire chalets.

● 1 maison à louer.

L. DUFRESNE

MARCHAND GENERAL

VAL-DAVID,

Tél. 162-J-2.

HOTEL LA SAPINIÈRE
J.-L. DUFRESNE
Gérant
- VAL DAVID - QUÉ.

L'endroit populaire pour vos vacances



50 chambres

Cuisine réputée

Tous les sports

Pour brochures écrivez à:

J.-L. DUFRESNE, gérant

VAL-DAVID, Qué.

Tél. 340



BIENVENUE A VAL-DAVID

Centre touristique idéal pour vos vacances

OUVERT A L'ANNEE

ALPINISME — EQUITATION — CANOTAGE — NATATION — PECHE, ETC.

HOTELS ET MAISONS DE PENSION DE PREMIER ORDRE — CHALETS

LA LIGUE CIVIQUE VAL-DAVID

Pour tous renseignements, s'adresser

RADIO

JEUDI, 3 JUIN

6.00 P.M.
CBF-Yan l'Intrépide.
CBF-Variétés.
CBF-Les voisins.
6.15 P.M.
Radio-Journal.
CBF-Nouvelles.
CBF-Dites-moi.
6.25 P.M.
CBF-Cronique sportive.
CBF-Pièce du jour.
6.30 P.M.
CBF-Actualités.
CBF-Diversissements.
CBF-Forum sports.
CBF-Nouvelles.
6.40 P.M.
CBF-Quel de nouveau?
6.45 P.M.
CBF-Musique.
CBF-Nouvelles BBC.
CBF-Nouvelles.
6.55 P.M.
CBF-Sports.
7.00 P.M.
CBF-Un homme et son
CBF-Troubadour.
CBF-Cronique.
CBF-Chansonnette.
7.05 P.M.
CBF-Intermède.
7.10 P.M.
CBF-Banquet.
7.15 P.M.
CBF-Musique.
CBF-Nouvelles.
7.25 P.M.
CBF-Sports.
CBF-Actualités.

7.30 P.M.
CBF-Revue CBF.
CBF-Intermède.
7.45 P.M.
CBF-Les affaires.
CBF-L'île d'Or.
CBF-L'Onole Troy.
7.55 P.M.
CBF-Nouvelles.
8.00 P.M.
CBF-Musique tzigane.
CBF-The happy time.
CBF-Les diables.
CBF-Panorama.
8.30 P.M.
CBF-Les Marson.
CBF-John et Judy.
CBF-Sept ou onze.
8.55 P.M.
CBF-Choses du temps.
CBF-Nouvelles.
9.00 P.M.
CBF-Théâtre Ford.
CBF-Al Johnson.
CBF-Dick Haymes.
CBF-Sept ou onze.
9.30 P.M.
CBF-Wayne et Shuster.
CBF-Sciences et av.
CBF-Sept ou onze.
9.55 P.M.
CBF-Nouvelles.
10.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBF-Journal.
CBF-Café chantant.
CBF-Sept ou onze.

10.15 P.M.
CBF-Les affaires.
CBF-Roundup.
10.30 P.M.
CBF-Poésie.
CBF-Événement.
CBF-Cronique parlem.
CBF-Nouvelles.
10.45 P.M.
CBF-En sourdine.
CBF-Nouvelles.
10.55 P.M.
CBF-Piano.
CBF-Sports.
11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBF-Nocturne.
CBF-Sport.
CBF-Jimmy Dorey.
11.15 P.M.
CBF-Chanteur.
11.30 P.M.
CBF-Quintet de piano.
CBF-Orchestre.
CBF-Orchestre.
CBF-Nouvelles.
11.45 P.M.
CBF-Trio O'Connor.
CBF-Nouvelles.
11.55 P.M.
CBF-Fin des émissions.
CBF-Nouvelles.
12.00 P.M.
CBF-Record man.
12.05 A.M.
CBF-Nouvelles.
12.30 A.M.
CBF-Orchestre.
1.00 A.M.
CBF-Nouvelles.

VENDREDI, 4 JUIN

5.00 A.M.
CBF-Quintet.
CBF-Bonjour.
5.05 A.M.
CBF-Lever de soleil.
5.30 A.M.
CBF-La messe du jour.
6.00 A.M.
CBF-Réveil.
CBF-Nouvelles.
6.05 A.M.
CBF-Éveil.
6.15 A.M.
CBF-Prière du matin.
6.55 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.00 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.05 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.10 A.M.
CBF-Actualités.
7.15 A.M.
CBF-Sports.
7.20 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.25 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.30 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.35 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.40 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.45 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.50 A.M.
CBF-Nouvelles.
7.55 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.00 A.M.
CBF-Radio-Journal.
CBF-Nouvelles.
8.05 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.10 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.15 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.20 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.25 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.30 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.35 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.40 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.45 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.50 A.M.
CBF-Nouvelles.
8.55 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.00 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.05 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.10 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.15 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.20 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.25 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.30 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.35 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.40 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.45 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.50 A.M.
CBF-Nouvelles.
9.55 A.M.
CBF-Nouvelles.
10.00 A.M.
CBF-Nouvelles.
10.05 A.M.
CBF-Nouvelles.
10.10 A.M.
CBF-Nouvelles.
10.15 A.M.
CBF-Nouvelles.

10.15 A.M.
CBF-Courrier.
CBF-Kindergarten.
10.30 A.M.
CBF-Quel est son nom?
CBF-Musically Yours.
CBF-Un peu de tout.
10.45 A.M.
CBF-Commentaires.
10.55 A.M.
CBF-Commentaires.
11.00 A.M.
CBF-Commentaires.
11.05 A.M.
CBF-Commentaires.
11.10 A.M.
CBF-Commentaires.
11.15 A.M.
CBF-Commentaires.
11.20 A.M.
CBF-Commentaires.
11.25 A.M.
CBF-Commentaires.
11.30 A.M.
CBF-Commentaires.
11.35 A.M.
CBF-Commentaires.
11.40 A.M.
CBF-Commentaires.
11.45 A.M.
CBF-Commentaires.
11.50 A.M.
CBF-Commentaires.
11.55 A.M.
CBF-Commentaires.
12.00 A.M.
CBF-Commentaires.
12.05 A.M.
CBF-Commentaires.
12.10 A.M.
CBF-Commentaires.
12.15 A.M.
CBF-Commentaires.
12.20 A.M.
CBF-Commentaires.
12.25 A.M.
CBF-Commentaires.
12.30 A.M.
CBF-Commentaires.
12.35 A.M.
CBF-Commentaires.
12.40 A.M.
CBF-Commentaires.
12.45 A.M.
CBF-Commentaires.
12.50 A.M.
CBF-Commentaires.
12.55 A.M.
CBF-Commentaires.
1.00 A.M.
CBF-Commentaires.
1.05 A.M.
CBF-Commentaires.
1.10 A.M.
CBF-Commentaires.
1.15 A.M.
CBF-Commentaires.
1.20 A.M.
CBF-Commentaires.
1.25 A.M.
CBF-Commentaires.
1.30 A.M.
CBF-Commentaires.
1.35 A.M.
CBF-Commentaires.
1.40 A.M.
CBF-Commentaires.
1.45 A.M.
CBF-Commentaires.
1.50 A.M.
CBF-Commentaires.
1.55 A.M.
CBF-Commentaires.
2.00 A.M.
CBF-Commentaires.
2.05 A.M.
CBF-Commentaires.
2.10 A.M.
CBF-Commentaires.
2.15 A.M.
CBF-Commentaires.
2.20 A.M.
CBF-Commentaires.
2.25 A.M.
CBF-Commentaires.
2.30 A.M.
CBF-Commentaires.
2.35 A.M.
CBF-Commentaires.
2.40 A.M.
CBF-Commentaires.
2.45 A.M.
CBF-Commentaires.
2.50 A.M.
CBF-Commentaires.
2.55 A.M.
CBF-Commentaires.
3.00 A.M.
CBF-Commentaires.

2.25 P.M.
CBF-Banquet.
2.30 P.M.
CBF-Chansonnette.
2.35 P.M.
CBF-Chansonnette.
2.40 P.M.
CBF-Chansonnette.
2.45 P.M.
CBF-Chansonnette.
2.50 P.M.
CBF-Chansonnette.
2.55 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.00 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.05 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.10 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.15 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.20 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.25 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.30 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.35 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.40 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.45 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.50 P.M.
CBF-Chansonnette.
3.55 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.00 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.05 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.10 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.15 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.20 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.25 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.30 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.35 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.40 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.45 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.50 P.M.
CBF-Chansonnette.
4.55 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.00 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.05 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.10 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.15 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.20 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.25 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.30 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.35 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.40 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.45 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.50 P.M.
CBF-Chansonnette.
5.55 P.M.
CBF-Chansonnette.
6.00 P.M.
CBF-Chansonnette.

Les cendres de Jean Perrin

Elles ont été transportées à bord de la "Jeanne d'Arc", hier soir

L'équipage de la Jeanne d'Arc a reçu avec honneur les cendres du grand savant français Jean Perrin, hier soir. Elles seront transportées en France, pour être confiées au Panthéon.

M. Perrin, mort en 1942 en terre américaine, était un spécialiste en énergie nucléaire. Il a eu l'honneur, durant la première guerre mondiale, d'être nommé Curie à établir des stations radiologiques pour les soldats. En 1926, on lui accorda le prix Nobel pour ses travaux sur le mouvement brownien en cinétique.

Au cours de la cérémonie d'hier, le Dr Georges Baril, doyen de la faculté des sciences de l'université de Montréal, a fait l'éloge de M. Perrin, "une des plus grandes gloires de la science française contemporaine".

Un représentant de l'université McGill a rendu hommage au défunt, au nom des universitaires de langue anglaise.

Coupe encore trop faible de cet impôt

Ottawa, 3 (C.P.). — Le ministre des Finances, M. Abbott, a demandé aux Canadiens de ne pas oublier que l'impôt sur le revenu a subi une coupe totale de 51% depuis 3 ans. Une réduction de 29% avait été accordée l'an dernier, particulièrement. Mais le député conservateur progressiste G.-K. Fraser, de Peterborough-Ouest, qui avait promis le ministre à cette déclaration, a riposté qu'une réduction de 51% n'a pas grande importance quand on note combien le niveau de l'impôt s'est élevé depuis 1939.

Elu président des maitres-brasseurs

La Malbaie, 3 (C.P.). — A son congrès annuel tenu à La Malbaie, la Dominion Brewers Association a choisi comme son président, M. J.-B. Cross, président de la compagnie Calgary Brewing & Malting, de Calgary, Alberta. Il succède à M. George B. Oland, de Fairville, Nouveau-Brunswick. Les autres directeurs de l'Association canadienne des maitres-brasseurs, dont le siège est à Ottawa, sont pour le Québec, MM. J.-C. Cushing et F.-S. Molson, tous deux de Montréal.

A Radio-Canada

JEUDI, 3 JUIN

CBF, 3 h. p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique: le Symphonie No 1 opus 1, de Khrennikov, interprété par l'orchestre de l'U.R.S.S. 30 Quintes pour cordes, de C.-M. Loeffler, interprété par Gordon String Quartet et Kay Rir-ri, violoncelle, 30 Sonate en sol mineur, pour violon et piano, de G. Lehe, interprété par Yehudi Menuhin.

5.00 P.M.

CBF, 8 h. p.m. — Voici le programme de l'émission "Musique télescopée" que diffusera le réseau français de Radio-Canada, jeudi: Hora stonato, de Dinicu Heifetz; Celle qui passe, de Raoul Moretti; Bonsoir, de Charles Robert; Amour bonhomme, de Zardas, de Tom Wallham; Adieu, tango tzigane de Rudolf Perak, et Kolto Adina, de Zardas, de Miksa Forkas.

L'ensemble est sous la direction d'André Dureux, Soliste, Toronto.

CBF, 9 h. p.m. — Malgré la disparition du Théâtre Ford de l'horaire régulier, le réseau français de Radio-Canada continuera d'offrir une heure de théâtre le jeudi soir, de 9 h. à 10 h. Jeudi, la pièce à l'affiche sera: "Le Coeur partagé".

VENDREDI, 4 JUIN

CBF, 3 h. p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique: Symphonie No 1 de Si-bélius.

8 h. p.m. — Elizabeth Benson Guy, soprano dramatique, sera l'artiste invitée au programme "Symphonies pour cordes" que diffusera Radio-Canada, vendredi. Mlle Guy, à l'émision du 4 juin, chantera des airs de Handel et Quilter, ainsi que deux œuvres du jeune pianiste compositeur canadien-français Clermont Pénin.

M. Abbott et le prix des conserves

Il s'attend à une prochaine baisse de 2 à 3 sous la boîte sur celles de pois et de blé d'Inde — Contrôle inapplicable — Répartition possible de la perte pour les détaillants

Ottawa, 3 (C.P.). — Devant les Communes, le ministre des Finances, M. Abbott, a affirmé avoir "toutes raisons" de croire que le consommateur lui aussi profitera de la suppression récente de la taxe fédérale de 8 p.c. sur la vente de certaines catégories de vivres. Après avoir déclaré que la ménagère canadienne profitera probablement d'une baisse sur les viandes cuites, comme le jambon et le bacon, et sur les légumes en conserve, M. Abbott précise qu'il prévoit une diminution de deux à trois sous la boîte sur les conserves de blé d'Inde et de pois.

Le ministre révèle qu'en préparant le budget il a songé un moment à forcer les détaillants à transmettre la réduction de taxe à leurs clients mais qu'il s'en est ensuite abstenu dans la conviction que la concurrence naturelle suffirait à produire le même résultat. Evidemment, M. Abbott le reconnaît lui-même, le consommateur ne dispose d'aucun moyen légal pour faire

Un Jardin zoologique au parc Angrignon

M. Emery Sauvé en demande l'aménagement dans le plus court délai possible

M. Emery Sauvé, conseiller municipal, presse l'aménagement d'un Jardin zoologique au parc Angrignon. Sa requête fait l'objet d'un avis de motion qu'il invitera ses collègues à appuyer à une prochaine séance du conseil.

Voici le texte de cette proposition, dont on jugera tout l'intérêt:

"Attendu que Montréal, la métropole du Canada, ne possède pas de Jardin zoologique qui convienne à son importance; Attendu que l'existence à Montréal d'un tel Jardin constituerait une institution à la fois intéressante et instructive pour la population et un attrait pour le tourisme; Attendu que la ville possède dans ses limites le parc Angrignon, dont la superficie est de 165 arpents, un emplacement idéal pour l'établissement d'un tel Jardin; Attendu que, par résolution du 14 juin 1943, le conseil municipal nommait MM. les conseillers Pierre Desmarais, Emery Sauvé, Arthur Tremblay, Victor Lévesque, Frank Hanley et Eugène Gaudry pour s'enquérir de la possibilité du transport à l'île Sainte-Hélène des animaux qui logent actuellement au parc La Fontaine et s'assurer s'il n'y aurait pas d'autres endroits dans Montréal même, par exemple le parc Angrignon, où pourrait être établi un Jardin zoologique ne comportant cependant pas les prétendus inconvénients de celui du parc La Fontaine; Attendu que cette commission a fait rapport à M. le maire et à MM. les membres du comité exécutif; Attendu que la ville pourrait à ce sujet faire appel à la générosité du gouvernement de cette province, car non seulement notre ville, mais toute la population bénéficiera des avantages éducatifs et touristiques de ce Jardin; Attendu que ce terrain est assez éloigné des habitations pour ne pas commettre d'inconvénients et un endroit facile d'accès, soit par voiture automobile, soit par voie de tramway; Attendu que dans les estimés budgétaires de 1948-49, il est mentionné l'aménagement du

Pour encourager le bâtiment domiciliaire

Le conseiller Fewkes propose de suspendre l'émission des permis de construction pour les bâtiments non essentiels

M. Harold Fewkes, représentant du Board of Trade au conseil municipal, propose que les autorités montréalaises prennent les mesures nécessaires afin de prohiber l'émission de permis de construction pour les bâtiments non essentiels, jusqu'à ce que la tendance inflationnaire du coût de la construction soit arrêtée. Il demande la coopération des autres municipalités de l'île de Montréal pour l'adoption de mesures semblables.

Afin d'augmenter le nombre des habitations, il est nécessaire de consacrer une plus forte portion de matériaux, de fournitures et de main-d'œuvre à la construction domiciliaire, explique M. Fewkes dans la motion qu'il présentera à la prochaine séance du conseil municipal.

parc Angrignon, transformation en parc zoologique naturel renfermant des populations abondantes de quelques espèces particulières vivant en liberté; groupement des principaux animaux domestiques; création d'un sanctuaire d'oiseaux et d'animaux sauvages; Attendu que la commission nommée par le Conseil de la cité ainsi que la commission technique nommée par les auto-

L'état des routes dans la province

Route no 19. — Trois-Rivières-Grand-Mère-La Tuque, 102.6 milles. — Trois-Rivières à Almaville, béton bitumineux, bonne. Almaville à Shawinigan, béton de ciment, bonne. Shawinigan à Trois-Rivières, béton bitumineux, bonne. Saint-Georges à Trois-Rivières, béton bitumineux, bonne. Saint-Jacques des Piles à Trois-Rivières, béton bitumineux, bonne. Saint-Jacques des Piles à Trois-Roch, construction en cours sur une longueur de 5.5 milles, mauvaise. Il est préférable de faire un détour de cinq milles par les routes 19-A et 19-B. Saint-Roch de Mékinac à La Croque, gravier, sauf 4 milles en béton bitumineux avant d'arriver à La Tuque, passable. Entre Saint-Roch de Mékinac et Mattawin, construction en cours sur une longueur de 2.2 milles, et entre la Rivière aux Rats et La Tuque, une distance de 6 milles, allez lentement.

Route no 19-A. — Sainte-Anne de la Péraie-Saint-Tite-Saint-Roch de Mékinac, 39.8 milles. — Bonne, Gravier. Plusieurs courbes dangereuses, allez lentement.

Route no 19-B. — Grand-Mère-Saint-Tite-Hervey Junction, 22.0 milles. — Bonne, sauf entre Saint-Georges et Saint-Tite, construction en cours sur une longueur de 8 milles, passable, allez lentement. Grand-Mère à Saint-Georges, béton bitumineux. Saint-Georges à Hervey Junction, gravier.

Route no 20. — Victoriaville-Drummondville-Saint-Hyacinthe-Montréal, 106.1 milles. — Bonne. Victoriaville à Saint-Hyacinthe, béton bitumineux. Saint-Hyacinthe, via la route no 9, béton de ciment.

Route no 21. — Sorel-Iberville-Saint-Jean, 55.4 milles. — Bonne. Sorel à Saint-Charles, béton bitumineux. Saint-Charles à Saint-Hilaire, gravier. Saint-Hilaire à Richelieu, béton bitumineux. Richelieu à Iberville, 3 milles en gravier, et la balance de la route en béton bitumineux.

Route no 22. — Yamaska-Drummondville - Sherbrooke - Stanhope (à Island Point, Vt.), 106.9 milles. — Bonne. Yamaska à la limite du comté de Drummond, béton bitumineux. Limite du comté de Drummond à l'intersection de la voie Sir-Wilfrid-Laurier, gravier. Intersection de la voie Sir-Wilfrid-Laurier à Saint-Nicéphore, béton bitumineux. Saint-Nicéphore à Melbourne, gravier, sauf 2 milles en béton bitumineux dans Melbourne, Melbourne à Huntingville, béton bitumineux. Huntingville à Stanhope, gravier. Travaux de construction en cours dans Compton, sur une longueur de quatre milles, passable, allez lentement.

Route no 23. — Lévis-Armstrong (à Jackman, Maine), 89.5 milles. — Bonne. Béton bitumineux sauf 2.3 milles en gravier dans Saint-François.

Route no 24. — Saint-Pamphile-Saint-Georges-Mégantic, 139.4 milles. — Passable. Gravier. Construction en cours à Saint-Martin, 2.5 milles, allez lentement.

Route no 25. — Saint-Vallier-Saint-Camille, 46.5 milles. — Bonne. Gravier.

Route no 25-A. — Beaumont-Saint-Philémon, 39.9 milles. — Bonne. Beaumont à Saint-Gervais, béton bitumineux. Saint-Gervais à Saint-Philémon, gravier.

Route no 26. — Saint-Jean Port-Joli-Saint-Pamphile, 33.2 milles. — Bonne. Gravier.

Route no 27. — East-Angus-Cookshire-Becher Falls, 43.3 milles. — Bonne, gravier.

Route no 28. — Lévis-Sherbrooke, via Beauceville, 146.7 milles. — Bonne. Lévis à Beauceville, via la route no 23, Beauceville à Bury, gravier. Bury à Sherbrooke, béton bitumineux.

Route no 29. — Grenville-Charlemagne, via Oka, 69.1 milles. — Bonne. Grenville à Carillon, gravier. Carillon à Charlemagne, béton bitumineux. Charlemagne à Terrebonne, gravier. Construction en cours à La Chapelle sur une longueur de 5.3 milles.

Route no 30. — Lachute-Sainte-Agathe des Monts-Saint-Denis, 64.9 milles. — Passable. Gravier, sauf 1 mille en sable à Lathier. Chemin en construction

LA CHIMIE AU SERVICE DES CANADIENS

"DES PRODUITS chimiques?"

JE NE VENDS PAS ÇA!!



VOTRE BOUTIQUEUR vend des produits chimiques sans le savoir. Ses marchandises — des parures vestimentaires jusqu'aux réfrigérateurs — sont, en tout ou en partie, des produits de la chimie.

La chimie est partout: dans les tissus, les vivres, le cuir, les jouets. On la trouve dans les cosmétiques, les articles de quincaillerie, les bas de nylon, les étoffes, les soies des broches et des pinceaux, les articles en plastique et dans la "Cellophane", qui protège les marchandises tout en les rendant plus attrayantes.

L'industrie chimique est toujours en marche. Sans cesse, elle crée de nouveaux produits et améliore les anciens. Elle accroît notre bien-être à tous... et l'ovale C-I-L est, partout au Canada, le symbole d'une organisation consacrée au service des Canadiens.

Le "RODANT",
par exemple:
Les rats sont rusés et difficiles à détruire. Mais la chimie en vient à bout, grâce à "Rodant", un poison insipide et puissant. C'est un produit de Canadian Industries Limited, boîte postale 10, Montréal.

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

MALGRE LES RESTRICTIONS AUX IMPORTATIONS DES APPAREILS CINEMATOGRAPHIQUES:

Educateurs et Professionnels sont favorisés!

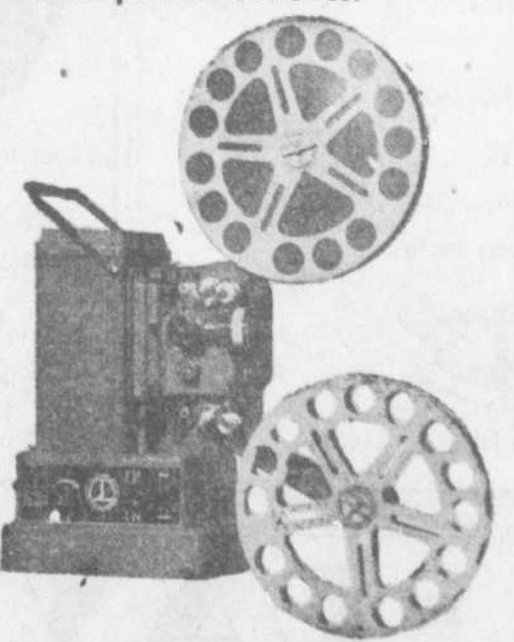


La camera Paillard-Bolex H-16
Merveille de précision

Offre à l'amateur les possibilités professionnelles. Munie de l'objectif KERN-SWITAR F-1.4, vous obtiendrez des images d'une netteté et d'une clarté incomparables.

Les projecteurs silencieux sont admis exclusivement pour l'éducation et exemptés de la taxe d'accise.

Livraison immédiate sur réception des commandes et certificats attestant l'usage pour fins éducatives ou professionnelles.



PROJECTEUR BOLEX 6-3 — Le seul appareil qui permette l'emploi des formats de films populaires: 8-9.5 ou 16 mm indifféremment.

BOLEX La grande marque de réputation mondiale.

DISTRIBUTEUR GENERAL

H. de LANAUE 1025 rue Bleury, Montréal

Agents autorisés dans les principales villes de Halifax à Vancouver.

Arabes comme Juifs acceptent la trêve

Mais Tel-Aviv prétend maintenant que les Egyptiens l'ont déjà violée — La Légion de Transjordanie riposte que les Juifs ont tenté eux-mêmes de lancer un assaut sur Jérusalem avant l'heure de cesser le feu

Etats arabes du Moyen-Orient ont consenti à la trêve de quatre semaines réclamée par le Conseil de sécurité des Nations-Unies mais tout en faisant remarquer que toute tentative de régler le conflit entre eux et les Juifs de Palestine n'aura aucune chance de succès si le principe de l'indivisibilité de la Terre Sainte n'est tout d'abord accepté. Dans les 4e et 5e points de leur réplique, ces Etats signalent que le principal danger d'une trêve mal observée serait de laisser les Juifs faire entrer sur leur territoire des immigrants d'âge militaire qui ne cherchent d'ailleurs à y venir que pour combattre aux côtés de leurs coreligionnaires. Les contrées arabes promettent donc de coopérer avec le médiateur envoyé en Palestine par l'O.N.U. pour que la trêve soit rigoureusement observée. La demande de trêve ne spécifie pas le moment auquel elle commencera de s'appliquer.

Violation égyptienne

Tel-Aviv, 3 — (A. P.) — Le quartier général juif de Palestine assure que les troupes égyptiennes ont attaqué deux villages au sud du pays, en violation de l'ordre de trêve lancé aux deux parties aux prises. Les fantassins de l'Egypte auraient attaqué le village de Negba tandis que leurs avions bombardaient celui de Huldah.

Assaut israéliite

Le Caire, 3 — (A. P.) — La Légion arabe de Transjordanie prétend avoir déjoué une tentative des Juifs de lancer un assaut avant l'heure qu'ils ont eux-mêmes fixée pour cesser le feu à Jérusalem et dans toute la Palestine. Les Israélites auraient attaqué en pleine nuit trois des portes qui donnent accès au vieux quartier de la Ville Sainte d'où ils ont été chassés la semaine dernière. Le commandant local de la Légion explique qu'il avait reçu l'ordre de prévenir avant 2 heures du matin ses troupes qu'un armistice serait proclamé un peu plus tard. Cette proclamation ne lui était pas encore parvenue tard hier matin; et, en conséquence, le commandant arabe annonce qu'il songe à mettre tout même à exécution un projet d'attaque générale sur les positions juives.

Invasion juive en Transjordanie

Le Caire, 3 — (A. P.) — Une dépêche non officielle parvenue à Amman, en Transjordanie, veut que des forces juives pourvues de voitures blindées et de mortiers de tranchée aient pénétré de huit milles à l'intérieur du territoire transjordanien. L'attaque aurait lieu à Ghores Safi, au sud de la Mer Morte.

Des troupes juives qui avaient réussi à se glisser derrière une avant-garde égyptienne en avance le long de la côte de Palestine rapportent avoir occupé une ville à seulement 3 milles de la principale route d'approvisionnement de leurs ennemis. Il s'agit de Beit Tima, à 18 milles au sud du point extrême atteint par l'armée égyptienne, soit la ville de Yibna, elle-même située à 13 milles au sud et Jaffa et de Tel-Aviv.

Le conseil du travail

Québec, 3 (D.N.C.) — La Commission permanente du Conseil supérieur du Travail a tenu à Québec sa 47e réunion. Signalons qu'en plus d'étudier certaines questions de régie interne, méthode de travail et politique publique, les membres de la Commission permanente ont commencé l'étude des maladies industrielles.

Le Dr Bertrand Bellemare, médecin hygiéniste du travail, avait auparavant été invité à venir exposer aux membres de la Commission l'état actuel de l'hygiène et de la médecine industrielle dans la province. Comme on le sait, le Conseil supérieur du Travail forme une commission permanente de neuf membres qui prépare ses travaux et sert de lien entre lui et le ministre du Travail.

CHEF MEDICAL A LA PALESTRE

Le Dr Lucien Julien rentre d'un voyage en France.

Le Dr Lucien Julien, chef médical de la Palestre nationale, chirurgien de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, a été l'objet d'une réception organisée par le comité de la physiothérapie du club National de la rue Cherrier, à l'occasion de son retour du voyage d'études qu'il vient de terminer en France.

M. Paul Viens, président du conseil d'administration de l'A.A.N.J., a souhaité la bienvenue au docteur Julien et a rappelé que ce dernier a fréquenté la Palestre durant environ dix ans et qu'il connaît l'importance d'appartenir à un tel club.

M. Eugène Courtois, président du comité, a remercié le Dr Julien d'avoir accepté le poste de chef médical de la Palestre nationale. Il a annoncé que ce département subira un ménage au cours de l'été.

Le docteur Julien a remercié les directeurs du National de la délicate attention qu'ils ont eue à son égard et a rappelé le souvenir de son prédécesseur, le Dr Réal Lanthier. Il s'est dit très heureux de son retour à Montréal et apprécie l'honneur qu'on lui fait de lui donner la direction du département de la physiothérapie, le mieux aménagé qu'on puisse souhaiter. Le docteur Julien ajoute que ce département n'a rien à envier aux autres associations sportives qu'il a eu l'occasion de visiter au cours de son voyage en Europe. Il remercie ses collaborateurs: le Dr Ruth Legault, en charge de la section féminine, et le Dr Marius Laporte.

Moindre demande mondiale de sucre

Londres, 3 (A.P.) — Le conseil international de contrôle du sucre estime qu'au 31 août prochain, date où se termine l'année de récolte, il existera un surplus de 317,000 tonnes métriques de ce produit une fois déduits les besoins prévus pour l'année courante sur le marché libre mondial. On prévoit en effet que les réserves disponibles s'élèveront alors à 4,617,000 tonnes métriques de 2,204 livres et les besoins à 4,300,000 tonnes métriques. Ces chiffres viennent d'être publiés à la dernière réunion du conseil, à Londres, à laquelle assistaient les délégués de seize nations. On y a expliqué que c'est le manque de dollars américains avec quoi l'acheter bien plus que la diminution des demandes qui a causé ce surplus de sucre et cette baisse des besoins à un niveau plus bas que celui d'avant-guerre.

L'oléomargarine

Une motion de M. Frank Hanley, adoptée hier soir par le conseil municipal, prie le comité exécutif d'étudier l'opportunité de faire les représentations nécessaires auprès des autorités compétentes afin que la vente de l'oléomargarine soit permise au pays.

Au Club Saint-Laurent-Kiwanis

Le cours classique est-il désuet?

Le R. P. M.-J. d'Anjou, S.J., répond aux critiques de ses détracteurs et mentionne les améliorations que l'on pourrait y apporter

Au cours d'une causerie qu'il prononçait, hier midi, devant les membres du club Saint-Laurent-Kiwanis, à leur déjeuner hebdomadaire en l'hôtel Ritz-Carlton, le R. P. Marie-Joseph d'Anjou, S.J., professeur au collège Jean-de-Brébeuf et rédacteur de la revue *Collège et Famille*, a fait le procès de l'enseignement classique. Il a répondu aux objections et aux critiques formulées par les adversaires du cours classique et a souligné que ce dernier est une nécessité humaine, en ce qu'il apprend à penser, à parler, et à agir comme un homme, et qu'il est le seul à enseigner la vraie conception de la vie.

Trois grandes influences agissent sur la formation d'un homme: la famille, l'école (à tous ses degrés: primaire, secondaire, universitaire) et le milieu. On n'a jamais cessé de faire le procès de ces trois influences. De nos jours, les éducateurs de l'école s'en prennent à la décadence de la vie familiale et à la corruption du siècle. Les parents et les hommes de tous les milieux se retournent vers l'école pour se plaindre de ses déficiences.

Pour ce qui est de l'école, il semble que ce soit actuellement le degré secondaire, le cours classique, qui soit le plus à plaindre. L'école primaire a ses problèmes syndicalistes à résoudre; l'université, ses problèmes financiers; on se demande peu souvent si l'une et l'autre répondent bien à l'idéal intellectuel et moral qui leur est propre.

De ce qu'on reproche au cours classique

Quand il s'agit du cours classique, c'est son essence et même son existence qui sont mises en cause. Les uns, loin de le trouver nécessaire, le jugent même inutile. D'autres, au contraire, se font ses défenseurs acharnés. Chez certains, une pointe d'anticléricalisme (tout à fait "réactionnaire", n'en déplaise à quelques-uns) entre dans leur opposition au cours classique, celui-ci étant tout entier, chez nous, aux mains du clergé. Et de dire alors que nos collèges sont des foyers d'obscurantisme médiéval. C'est là l'opinion du très petit nombre.

Les autres adversaires du cours classique se contentent de déclarer que nos collèges ne préparent pas adéquatement les bacheliers à la vie qu'ils devront mener après leurs études. Le cours est trop théorique, pas assez pratique; le culte de l'antiquité y serait un anachronisme dans notre siècle de progrès technique et scientifique; les maîtres n'auraient pas la compétence pédagogique requise; leurs méthodes d'enseignement et mé-

me d'éducation morale ne seraient pas adaptées à la psychologie actuelle des adolescents. Bref, les bacheliers de nos collèges seraient presque tous condamnés à n'être que des ratés, si les circonstances ne venaient les réveiller à temps et les forcer à se défendre, en somme, comme d'une mauvaise cuirasse, de tout leur passé de collégiens.

Ces opinions se sont à peu près toutes, et presque dans ces termes, exprimées au cours d'une enquête qu'a dirigée la revue *Collège et Famille*, enquête dont le conférencier fut le rapporteur et dont il cite quelques témoignages.

Les défenseurs

Mais il y a la contrepartie. Et de partout surgissent les défenseurs du cours classique comme tel et de la formation tant intellectuelle et morale que dispensent les collèges de notre province. Jeunes gens et jeunes filles, à peine en possession de leur précieux parchemin, se sont portés à la rescousse de leurs institutions et de leurs maîtres. Professeurs de collèges et d'universités, hommes de profession, industriels, littérateurs, prêtres évidemment ont fait de même. Récemment, le problème fut repris dans son ampleur et magistralement — comme de coutume par le chanoine Groves, (Cf. *Le Devoir*, 15 et 22 mai 1948).

Les faits accusent, d'ailleurs, la même contradiction que les opinions. Nombreux sont les bacheliers et les hommes de profession qui renient très tôt l'idéal intellectuel et moral qu'on leur a enseigné au collège et qu'on n'intéressent plus ni la culture antique, ni les belles-lettres, ni la philosophie, encore moins la théologie, et qui continuent à souffrir de ce complexe d'infériorité spécifiquement canadien-français, même dans le domaine technique et professionnel où ils ont cherché à exceller.

Nos bacheliers réussissent dans tous les domaines

D'autre part, dans les études commerciales, scientifiques, ou primaires supérieures et bacheliers concourent ensemble, les bacheliers l'emportent en très grande majorité sur leurs camarades. Nos bacheliers canadiens-français triomphent même de concurrents anglais dans des concours soutenus en anglais sur des matières scientifiques, les hommes d'affaires, qui sont bacheliers, se félicitent de la supériorité que leur donne leur culture générale dans la discussion des problèmes complexes qu'ils ont parfois à résoudre. D'autres, qui ne sont pas bacheliers et qui occupent des positions assez élevées dans l'administration commerciale ou financière, se plaignent de leur incapacité à penser clairement et à exprimer fortement les idées qu'ils voudraient promouvoir. En politique, les mêmes constatations furent faites: l'envergure que les Canadiens français savent donner aux problèmes et la clarté avec laquelle ils arrivent à les formuler étonnent les politiciens de langue anglaise, habitués à penser dans le concret et l'immédiat.

Comment juger le procès de l'enseignement classique

Devant cette double contradiction, celle des opinions et celle des faits, comment juger le procès de notre cours classique?

Pour le faire équitablement, il faudrait d'abord s'entendre sur quelques points, qui sont de souveraine importance dans le sujet qui nous occupe. Par exemple: quelle conception doit-on se faire de la vie humaine et du succès dans la vie? Jusqu'à quel point faut-il que la formation de l'esprit et du caractère s'adapte à l'esprit du siècle? Enfin, concrètement, dans un milieu donné, à un moment donné, à qui revient la plus grande part d'influence sur la formation de la jeunesse: à la famille, à l'école ou au milieu social?

C'est par une conférence spéciale qu'il y aurait lieu de répondre à ces trois questions. On comprendra que nous omettions de le faire aujourd'hui, afin de nous en tenir à porter un jugement sur la valeur de notre cours classique.

Ce qu'est le cours classique

Le cours classique en soi est une nécessité scientifique, politique, humaine: parce qu'il apprend à penser dans l'universel, en synthèse intégrée tout le réel humain.

Notre cours classique: 1) — a le mérite d'enseigner la vraie conception de la vie: à la fois humaniste et chrétienne; de proposer la vraie hiérarchie des valeurs. 2) — Sa plus grande imperfection, c'est son inadaptation pédagogique: élèves choisis et gardés avec trop d'indulgence; professeurs insuffisamment préparés pédagogiquement; matières enseignées sans lien assez vivant avec le milieu économique, social, national et international.

Convention libérale dans Mercier

Le comté de Mercier choisira ce soir les délégués qui le représenteront officiellement au congrès libéral national qui aura lieu à Ottawa au mois d'août. La réunion aura lieu à la salle "Au Repos du Voyageur", au coin des rues Notre-Dames et Georges V.

Les remèdes

Il a ses excuses pour n'être pas plus naïf. Et l'on pourrait déjà les souligner en remarquant: a) — les conditions de son progrès; b) — les conditions de son progrès; c) — les conditions de son progrès; d) — les conditions de son progrès; e) — les conditions de son progrès; f) — les conditions de son progrès; g) — les conditions de son progrès; h) — les conditions de son progrès; i) — les conditions de son progrès; j) — les conditions de son progrès; k) — les conditions de son progrès; l) — les conditions de son progrès; m) — les conditions de son progrès; n) — les conditions de son progrès; o) — les conditions de son progrès; p) — les conditions de son progrès; q) — les conditions de son progrès; r) — les conditions de son progrès; s) — les conditions de son progrès; t) — les conditions de son progrès; u) — les conditions de son progrès; v) — les conditions de son progrès; w) — les conditions de son progrès; x) — les conditions de son progrès; y) — les conditions de son progrès; z) — les conditions de son progrès.

L'arbitrage des instituteurs

Les principes et les statistiques

Les éléments du juste salaire

Croyez-vous aux statistiques, aux enquêtes que l'on fait parmi le public? Si oui, la dernière séance du tribunal d'arbitrage vous aura réjouis; si non, elle vous aura instruits. En effet, M. Jean Delage, économiste et ingénieur, a donné un véritable cours sur les moyens employés par les experts pour déterminer, par exemple, quelle est la taille moyenne des citoyens mâles de la ville de Montréal. Les principes étant toujours les mêmes quel que soit le problème étudié, la méthode statistique vaut autant pour la détermination des salaires que pour le choix des chaussures que font lesdits salariés. A une condition cependant: que l'on tienne compte avant tout de la moyenne et non pas des extrêmes.

Au cours d'un exposé de principes fort élaboré, M. Delage révèle ce qu'il entend par un juste salaire. Le juste salaire, toujours d'après M. Delage, c'est le salaire social, égal, réel et normal.

Un juste salaire c'est d'abord celui qui permet à l'employé de satisfaire à ses obligations; c'est aussi un salaire qui l'on peut et que l'on doit rajuster au niveau du pouvoir d'achat constant; c'est de plus un salaire que l'on peut comparer à la moyenne d'autres salaires commandés par des situations semblables; c'est enfin un salaire déterminé par la productivité de l'employé. Il est indispensable, ajoute M. Delage, de prendre connaissance des circonstances qui peuvent donner naissance aux droits et obligations de l'employé et de l'employeur et de l'employé. L'une de ces circonstances serait, par exemple, la faculté de payer de l'employeur.

M. Delage se propose de démontrer que les salaires payés aux instituteurs correspondent à la définition qu'il a donnée du salaire équitable, et comment, dans la présente cause d'arbitrage, on peut procéder à l'application des principes.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en GROS

Au service des

- PROPRIETAIRES
- ENTREPRENEURS
- COMMUNAUTES

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

7152 boul. SAINT-LAURENT

Tél.: TA. 6356

Prenez le volant...



L'armée active vous offre un avenir assuré. Faites votre choix! Avez-vous des dispositions d'organisateur, des qualités de chef? ... Désirez-vous apprendre un métier utile? ... Avez-vous le goût de l'action, et du grand air? Des avantages innombrables s'offrent à vous dans l'armée active du Canada — y compris l'avancement aux grades d'officier — si vous en êtes jugé apte.

L'armée active du Canada vous offre plus d'avantages aujourd'hui que jamais auparavant, sans compter que vous jouirez d'une pension à vie, une fois votre service terminé.

Prenez le volant! — Pour renseignements, allez au centre de recrutement ou à la caserne la plus près de chez vous. Apportez-y votre extrait de baptême et un certificat d'études. Les anciens combattants sont priés d'écrire à un des dépôts d'effectif ci-après indiqués:

Dépôt d'effectif no 3, Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt d'effectif no 4, 3530 avenue Atwater, MONTREAL, P.Q.

IL Y A AUSSI LA RÉSERVE pour ceux qui désirent s'engager, apprendre un métier et participer à la vie militaire et à ses avantages, mais qui ne peuvent entrer dans l'active. Renseignez-vous aujourd'hui.

Pour une belle vie — un avenir assuré —

Enrôlez-vous dans l'armée active du Canada!

Destiné à disparaître?

Un canard qui niche dans les arbres et préfère le marais des bois à l'eau ensoleillée! Voilà le canard des bois, le plus beau de nos oiseaux aquatiques! Cette espèce est bien protégée par la loi, mais l'assèchement des marais et l'enlèvement des troncs d'arbres morts qui l'abritent menacent sérieusement sa survie. Tout ce que vous faites pour préserver l'habitat naturel du canard des bois contribuera à nous le garder pendant des années et des années.



Le canard du Labrador est disparu avant 1900. Aujourd'hui, tout ce qu'il reste de ce petit canard de mer, ce sont 44 spécimens empaillés... triste témoignage de l'obsolescence des lois élémentaires de la conservation.

CARLING'S

THE CARLING BREWERIES LIMITED

WATERLOO, ONTARIO

Nature Primitive — À VOUS D'EN JOUIR — À VOUS DE LA PROTÉGER

L'industrie laitière

Vente publique de génisses différée

Le Club Holstein du district de Saint-Hyacinthe doit retarder sa vente publique de génisses qui devait avoir lieu le 12 juin — Succès de l'ancien provincial Ayrshire — A Lachute — Congrès laitier

Le secrétaire du Club Holstein du district de Saint-Hyacinthe nous prie d'annoncer que la vente de génisses de race Holstein qui devait avoir lieu le 12 courant et qui devait être tenue au terrain de l'exposition de Saint-Hyacinthe, a été contremandée. En fait, la demande de génisses a été tellement forte ce printemps, que les éleveurs ne disposent actuellement de sujets en quantité suffisante pour motiver l'organisation de cette vente publique.

Rappelons, toutefois, que cette initiative des éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe reste inscrite à leur programme d'action et on se propose d'y donner suite dès que la situation le permettra.

L'ENCAIN PROVINCIAL AYSRSHIRE

Le troisième encan provincial de génisses de race organisée à Saint-Hyacinthe, par la Société Ayrshire du Québec, a obtenu un grand succès. Il s'y est vendu, tant aux éleveurs des États-Unis que du Québec, 19 sujets pour la somme totale de \$4,865, ce qui établit le prix moyen à \$256.

La vente était sous la direction de MM. Maurice Joubert et Frs. Boulaïs, respectivement président et secrétaire-propagandiste de la Société. Un éleveur de Lisbonne, N.H., s'est porté acquéreur de six têtes au prix de \$1,455. Les autres acheteurs furent MM. R. B. Ness, G. Crawford, A. N. Johnson, E. G. Lagacé, W. A. Gibson, W. Erskine, R. H. W. Griffin, W. E. Newton et L. P. Simpson. Les sujets vendus provenaient des troupeaux de J. G. Wilson, de St-Vallier; J. J. Bouchard, de St-Vincent-de-Paul; J. Pichette, de St-Pierre; J. P. Beauchemin, de Verchères; P. D. McArthur, de Howick; W. Churchill, de Hemmingford; J. P. Lagacé, de St-Hyacinthe; L. Raynaud, de Vaudeville; R. Poirras, de Ste-Hélène de Bagot; le Collège de Lévis; le Couvent du Bon Pasteur.

Sherritt Gordon Mines

Sherritt Gordon Mines Ltd. rapporte pour les trois premiers mois de 1946 un profit de \$203,125, après déduction des taxes mais sans des amortissements. Ce chiffre se compare avec \$293,585 le même trimestre de 1947. L'usage se traduit par 117,492 tonnes de minerai et la production atteint 4,841,755 livres de cuivre et 23,226 tonnes de concentrés de zinc. A cause de la nécessité de reconstruire les stocks de cuivre épuisés durant la grève de 1947, les ventes de ce métal ont été de 1,375,135 livres, et cela a souligné le président M. Eldon I. Brown, explique les recettes relativement basses du dernier trimestre.

Au lac Lynn, l'exploration s'est limitée au culot de norite sud. Ces travaux n'ont donné aucune découverte de minerai et il semble bien que les conditions dans ce culot sud ne sont définitivement pas favorables à la présence de minerai.

L'érection de l'usine sur l'emplacement du puits "A" et la construction des bâtiments permanents étaient très avancés à la fin de mars. Durant le premier trimestre, la compagnie a effectué des dépenses beaucoup

Annonces classifiées

A LOUER — DIVERS

Chaises pliantes, tables. Pour soirée, noces, parties de cartes. J. L. Gervais, 6510 St. Laurent, 5632 J. L. Gervais.

COTTAGE A VENDRE

COTTAGE moderne 8 pièces, grande terrasse, garage, cave, climatisé, chauffage huile automatique. Ch. 3447, 5635 Des Epinettes. 7-6-48

CAMP A LOUER

72 milles, Laurentides, Lac Malabim, moulin, toilettes, électricité, chaufferie, bord-de-l'eau, belle grève. T. 6194. 3-6-48

MEUBLES A VENDRE

Glaçière en métal, en bon ordre, pouvant contenir 50 lbs de glace. Ch. 3086, 13-6-48

PERSONNEL

"VIEUX" de 40, 50, 60 ans? Vous êtes tous. Des millions d'hommes restent vigoureux à 70. Les comprimés Oxyrex contiennent un puissant principe actif. Pour un simple épilepsme, nombre d'hommes et de femmes se croient "vieux". Ne vous laissez pas aller. Prenez Oxyrex. Toutes pharmacies. 3-6-48

PENSION D'ETE

MANOIR du Lac Rouge, endroit idéal pour votre loisir de miel ou vos vacances. Pêche, bowling, tennis, salle de danse. Excellente cuisine. Pour réservations, appelez CH. 6675. Mme Fiset. 19-6-48

PENSION D'ETE

Lac Carré, St-Faustin St. Pension privée, cuisine excellente, vue superbe, lac, gare, église. Réservation. R. Vaillancourt, Lac Carré. 7-6-48

PROPRIETE A VENDRE

Ave des Belges, 625, 2 propriétés au choix, 3 logements chacune, avec loggia de 5 appart. DU. 4497. 7-6-48

REPARATIONS ET VENTE

Chaises enroulées, balances, machines à additionner et réfrigération. P. H. Mailoux, 450 Craig est, LA. 4414. 13-6-48

BOURSE DE MONTREAL

Les gains et les pertes s'équilibraient chez les principales valeurs industrielles, au cours d'une ouverture calme de la séance en Bourse locale. Les mines connaissent une légère amélioration et des échanges plutôt fermes. Il y avait gain pour Bell Telephone, Brown privilégié, Great Lakes et Consolidated Homestead; et baisse d'une fraction pour International Paper, British American Oil, Noranda et Lowmeyer.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10	30	10	15
Ferm. hier	75.3	133.2	379.84	65.32
Chg. ant.	76.2	133.5	379.19	65.38
Chg. net	-0.4	-0.3	-0.65	-0.27
11 y a 1 sem.	75.3	133.6	381.08	65.24
Haut 1946	75.9	135.1	371.48	74.30
Bas 1946	70.9	128.0	360.26	63.99
Haut 1947	78.5	130.0	395.50	83.03
Bas 1947	73.1	115.9	287.28	67.20

plus considérables qu'à l'ordinaire pour les travaux d'exploration (857,974), car il y a eu, dans le transport des minéraux, durant les mois d'hiver, les livraisons de provisions de quatre années.

ON DEMANDE A ACHETER

LIVRES DEMANDES

Livres achetés au comptant à domicile. Evaluation rapide et sérieuse. PL. 0333. 1-7-48

PROPRIETE DE CAMPAGNE

1 propriété, 2 logements de 6 pièces, belle vue, 1000 m. de terrain, 300 m. de route, 100 m. de lac, 100 m. de rivière, 100 m. de montagne. S'adresser à M. Raoul Caza, 4615 Garfield, Ann. 7086. 7-6-48

TERRE A VENDRE

Belle petite terre, à proximité des lacs, à vendre, en bloc ou par lots, pour culture des légumes, petit manoir, garage, écurie, chauffage, 5000 m. de terrain, 100 m. de lac, 100 m. de rivière, 100 m. de montagne. S'adresser à M. Raoul Caza, 4615 Garfield, Ann. 7086. 7-6-48

TARIF

Annonces classifiées: "Le Devoir" — Belair 3361 430 Notre-Dame est

PENSION D'ETE

(Commandes prises jusqu'à 10 h. du soir pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 10 h. le vendredi précédent.)

PROPRIETE A VENDRE

Années semi-véhicules (construits de différentes pièces ou indépendantes, etc.). Tarif fourni sur demande. (Variant de 80 à 140 selon mesure agée — 14 lignes au moins sur une col.) selon le nombre d'années.

REPARATIONS ET VENTE

Chaises enroulées, balances, machines à additionner et réfrigération. P. H. Mailoux, 450 Craig est, LA. 4414. 13-6-48

Avance à New-York fermée ailleurs

DOMINION BREWERS ASSOCIATION

Réunion tenue à la Malbaie. — M. J. B. Cross, élu président.

La Malbaie, 3 (C.P.) — M. J. B. Cross, président de The Calgary Brewing and Malting Co. a été élu président du comité de régulation et président de The Dominion Brewers Association, dont les membres sont réunis ici en assemblée annuelle. Il succède à feu M. George B. Oland.

Voici les autres membres du comité élus pour le terme 1948-49: Nouvelle-Ecosse, Col. S. C. Oland, Halifax; Nouveau-Brunswick, George B. Oland, Fairville; Québec, J. G. Gaudin et F. S. Moulton de Montréal; Ontario, D. Clive Bell, Toronto; et Hugh A. Mackenzie, London; Manitoba, Keith G. Kelsey, Winnipeg; Saskatchewan, I. H. Borget, Regina; J. B. Cross, Calgary; Colombie britannique, Col. N. C. K. Wills, Vancouver.

Valeur de notre dollar

La valeur en dollars des actions échangées à la Bourse et au Marché de cotation de Montréal en mai s'élève à \$44,497,259, soit le plus haut chiffre qu'elle ait atteint depuis deux ans, alors que le total était de \$52,094,715 pour mai 1946. Il y eut 23 séances en mai dernier, comparativement à 26 en avril, où l'on avait enregistré \$57,304,414 et à 22 en mai 1947, où l'on avait échangé \$25,819,300.

L'accord à la General Motors et les aciéristes

New-York, 3 (A.P.) — La revue spécialisée Iron Age estime, dans sa dernière livraison, que l'accord conclu entre la compagnie General Motors et ses aciéristes risque de remettre en question la politique de réduction des prix et vente sans augmentations de salaire que les aciéristes américains ont annoncée il y a quelques semaines. L'accord à la General Motors prévoit que la hausse de salaire qu'on vient d'y accorder aux employés sera augmentée de dix pour cent dans six mois, suivant les variations de l'indice du coût de la vie. Les travailleurs de l'auto réclamaient une augmentation de salaire pour parer à celle de l'indice; mais le rapport direct est dorénavant établi entre ces deux facteurs. D'après Iron Age, l'industrie américaine de l'acier se trouve isolée, par suite de cet accord, dans sa tentative de résister à une vague de réclamaitions pour des hausses de salaire. La revue ajoute que plusieurs aciéristes d'importance secondaire n'avaient accepté que temporairement cette politique de réduire les prix sans augmenter les salaires. "Ces aciéristes", poursuit la revue, "pourront être tentés de prendre l'initiative; autrement c'est l'union des aciéristes qui la prendra en février ou mars prochain".

La production d'acier en lingot a atteint cette semaine 96.5 p. c. de la capacité de production. Et Iron Age estime que la seule chose qui puisse maintenant empêcher l'industrie de maintenir ses activités à un haut niveau est une grève possible des mineurs de charbon en juillet.

BOURSE DE TORONTO

Toronto, 3 (C.P.) — Les variations de cours étaient faibles et contradictoires et les échanges légers, à l'ouverture de la Bourse de Toronto, ce matin. Les valeurs industrielles et les huiles de l'ouest montraient un ton plus ferme tandis que les métaux usuels demeuraient sur leurs positions et que les mines d'or poursuivaient leur recul commencé hier. Il y a eu gain de plusieurs fractions pour Bell Telephone et International Paper, et baisse pour International Uranium.

CANADIAN NATIONAL RAILWAY

SOUSSIONS

Conduite de travaux pour la Nazareth Street Steam Plant, Montréal

Des soumissions sous enveloppes

adressées à M. B. Wheelwright, ingénieur en chef, Canadian National Railways, 360, rue McGill, Montréal, Qué., et portant la mention "Soumissions pour conduite de travaux, Nazareth Street Steam Plant", seront reçues jusqu'à midi, lundi 21 juin, 1948.

Les plans, spécifications, forme de contrat et forme de soumission seront prêtés à des entrepreneurs bona fide, sur dépôt d'un chèque acceptable, payable à la "Canadian National Railway Company" pour un montant égal à cent (\$100) dollars. Ce dépôt sera remboursé quand les plans et spécifications seront retournés à la Compagnie en bonne forme.

On peut voir des plans et spécifications, et obtenir des formes de soumissions, au bureau de l'ingénieur des ponts, Canadian National Railways, 355 rue McGill, Montréal, Qué.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

N. B. WALTON

vice-président de l'exécutif, Montréal, 3 juin 1948.

C. B. CHARRON

et CO.

Courtiers en valeurs

Membres du Curb de Montréal

222 ouest, rue ST-JACQUES

MA. 0148

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 60,500 actions industrielles et de 158,300 actions minières mercredi dernier, en comparaison de 75,300 actions industrielles et de 139,500 actions minières, mardi dernier.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Atlat Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Hom. Bridge	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Brown Co.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Howard Smith	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Do. Prt.	109	109	109	109	Imperial Oil	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Can. Vickers	40	41	40	40 1/2	Int. Nickel	37	37	35 1/2	36 1/2
Algonia Steel	33	33	33	33	Int. Paper	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Aluminum	63	63 1/2	63	63	Int. Petrol.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Asbestos	29 1/2	29 1/2	29	29	Int. Util.	13	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Bell Telephone	168	168	168	168	Int. Wire	15	15	15	15
Brascan	21 1/2	21 1/2	20 1/2	20 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
B. Am. Oil	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Brew.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Car	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Celan.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Locom.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Pac. Ry.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Smelt.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Steel	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dom. Steel	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dom. Textile	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Int. Zinc	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2

LE CURB DE MONTREAL

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Atlas Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Atlat Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Brown Co.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Brown Co.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Do. Prt.	109	109	109	109	Do. Prt.	109	109	109	109
Can. Vickers	40	41	40	40 1/2	Can. Vickers	40	41	40	40 1/2
Algonia Steel	33	33	33	33	Algonia Steel	33	33	33	33
Aluminum	63	63 1/2	63	63	Aluminum	63	63 1/2	63	63
Asbestos	29 1/2	29 1/2	29	29	Asbestos	29 1/2	29 1/2	29	29
Bell Telephone	168	168	168	168	Bell Telephone	168	168	168	168
Brascan	21 1/2	21 1/2	20 1/2	20 1/2	Brascan	21 1/2	21 1/2	20 1/2	20 1/2
B. Am. Oil	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	B. Am. Oil	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Can. Brew.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	Can. Brew.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Can. Car	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Can. Car	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Can. Celan.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Can. Celan.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Can. Locom.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Can. Locom.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Can. Pac. Ry.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Can. Pac. Ry.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Can. Smelt.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Can. Smelt.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Can. Steel	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Can. Steel	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Dom. Steel	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Dom. Steel	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Dom. Textile	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Dom. Textile	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2

BOURSE DE TORONTO

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 2 juin

A mon avis...

Les joutes se suivent mais ne se ressemblent pas. Les amateurs du sport national américain peuvent se rendre compte que les résultats sont souvent différents dans les rencontres du circuit Frank Shaughnessy ainsi que dans les ligues majeures et la chose est bien naturelle car ces parties sont disputées avec des alignements différents et d'ailleurs les joueurs ne sont pas toujours aussi bien disposés et la chance ne favorise pas toujours le même club.

Les amateurs montrealais, reconnus pour leur bel esprit sportif, sont pour la très grande majorité satisfaits de la tenue des Royaux de Clay Hopper, car nos favoris sont en troisième position, une demi-partie seulement en arrière des meneurs de la ligue, les Ours de Newark, et lorsque les salariés du président Hector Racine nous reviendront au stade de l'Avenue Delorimier, dimanche prochain, pour un programme double contre les Leafs de Toronto, nos porte-couleurs seront peut-être en première place car aujourd'hui, demain et samedi les Royaux auront à faire face aux Torontois et comme ces derniers occupent le dernier rang de la ligue Internationale, il y a tout lieu de croire que les joueurs du Montréal gagneront la série complète dans la Ville Reine.

A date, les porte-couleurs de Clay Hopper ont enregistré 22 victoires contre 15 défaites et quelques-uns des échecs des Royaux ont été par la faible marge d'un point et après des manches supplémentaires. Notre équipe est celle qui a le plus grand nombre de gains à son crédit et comme les Royaux ont joué plus de parties à l'étranger que sur leur propre losange, il y a lieu d'être satisfait de la position occupée par les représentants de la métropole canadienne.

Il y a certains amateurs et même des experts qui trouvent le moyen de critiquer et discréditer notre club et encore hier nous entendions des remarques concernant nos lanceurs et l'on prétendait que le Montréal ne compte dans ses rangs que deux bons lanceurs, Hank Behrman et Jack Banta et l'on prétendait que les Royaux sont loin de posséder le meilleur département de lanceurs du circuit Shaughnessy et qu'il nous faudra recevoir du renfort pour pouvoir décrocher le championnat de la saison 1948.

Nous admettons qu'actuellement Behrman et Banta sont ceux qui ont fait meilleure figure car ces deux lanceurs ont actuellement chacun cinq victoires à leur crédit mais il ne faut pas considérer Paul Minner, Johnny Van Cuyk et Podbellian comme des quantités négligeables; il ne faut pas désespérer sur les chances de Frank Laga, Shallock et Nothe, car ceux-ci peuvent causer d'agréables surprises aux supporters de notre club avec la venue de la chaleur car nombreux sont ceux qui ne peuvent rien faire de bien avec des temps frais et il faudra attendre encore quelque temps avant de pouvoir se prononcer de façon catégorique sur la valeur de celui-ci ou de ceux-là.

Les Ours de Newark possèdent un lanceur du nom de Porterfield qui fait actuellement sensation dans la ligue, car, à dire, il n'a connu que la victoire et si nous éliminons les parties que Bob a officié au monticule, il ne restera pas beaucoup de victoires aux Ours et ceux-ci ne seraient sûrement pas en tête du classement.

Les clubs de la ligue Internationale, aussi bien que ceux des ligues majeures, ne peuvent compter que des amateurs lanceurs mais les amateurs doivent se contenter de la présence de quelques bons lanceurs pour aider la cause de telle ou telle équipe et nous croyons que Montréal n'a rien à envier aux autres groupes du circuit Shaughnessy.

Après l'échec cinglant encaissé par le Montréal, mardi soir, à Rochester, les amateurs ont lancé le cri d'alarme mais ce n'était qu'un revers passager et, hier, nos hommes ont fait oublier cette défaite en l'emportant à leur tour avec une victoire bien conditionnée sur les Ailes Rouges de Cedric Durt et aujourd'hui, ces mêmes supporters du Royal doivent avoir une tout autre opinion de nos favoris.

Des équipes bien balancées constituent l'actif d'une ligue de baseball comme de toute autre organisation sportive car c'est une lutte contestée qui rend la course au championnat intéressante et si notre club connaît occasionnellement la défaite, il ne faut pas jeter la pierre à nos joueurs ni à notre pilote, mais il convient de se montrer aussi bien perdants que gagnants.

Nous avons eu confiance dans les chances de notre club dès les premières semaines de la saison et nous sommes encore convaincu que le Montréal fera excellente figure au cours de la présente saison et nous sommes même d'avis que Buzz Bavis, notre gérant général, aura le vif plaisir et la grande satisfaction de présenter au boss Branch Rickey un club qui remportera les honneurs dans l'Internationale et qui participera avec succès aux séries éliminatoires pour ensuite remporter pour la deuxième fois les honneurs de la Petite Série Mondiale.

X.-E. NARBONNE

LA DEMANDE DU PHILADELPHIE

Les gouvernements et les représentants des clubs de la ligue Nationale de hockey se sont réunis hier en l'édifice Sun Life pour l'assemblée annuelle de ce circuit majeur et tous les clubs du circuit Campbell étaient représentés.

La principale question débattue hier fut celle de la demande d'admission du club Philadelphie, qui a sa tête un sportif montrealais, Len Peto, mais comme la patinoire de Philadelphie ne sera prête que l'an prochain, il n'y aura aucun changement dans l'effectif cette saison mais il est entendu que le nouveau club sera admis pour la saison 1949-50 et le syndicat de Philadelphie procédera immédiatement à la construction de son arena qui sera ultra-moderne.

On a révélé que l'argent en caisse pour le fonds de pension se chiffrait actuellement à \$150,000. Le seul règlement amendé fut celui concernant le nombre de joueurs que chaque club peut aligner au cours d'une partie. Là, dernier, la limite de joueurs était de 15 plus un cerbère substitut. Ce nombre a été augmenté à 16, hier, plus un gardien de buts substitut. Quelques règlements d'importance mineure furent discutés. Ainsi, on a établi un règlement à l'effet que la distance entre les filets et la bande doit être de 10 pieds. A Detroit, la distance est plus de 10 pieds et par conséquent on verra à réduire cette distance de quelques pieds.

La ligue a également voté un montant de \$30,000 pour aménager le Panthéon de la Renommée. Les gouvernements ont décidé que la prochaine joute d'étoiles sera disputée à Chicago le 1er novembre prochain.

ROBERT ET MOQUIN SONT VICTORIEUX

Les milliers de personnes qui ont assisté à la séance de lutte offerte par le promoteur Eddie Quinn, au Forum, hier soir, ont eu pour leur argent et même davantage car ils ont été témoins d'un combat enlevé dans la finale où Robert et Moquin ont opposés à Wee Willie Davis et Hi Lee dans un match par équipes.

Nos deux compatriotes ont été vainqueurs de leurs adversaires en prenant deux chutes consécutives contre les Américains et les spectateurs ont vu Jack Dempsey et Jack Sharkey, deux anciens champions du monde à la boxe, qui agissaient comme arbitres dans cette finale d'hier, en venir aux coups avec les deux réagants de l'arène mais disons que les pugilistes ont eu raison des luteurs et que ces derniers durent baisser pavillon et reprendre leur calme après que plusieurs coups furent échangés.

Larry Moquin s'assura la première chute en couchant le géant Wee Willie Davis en 12,25.

La deuxième chute fut beaucoup moins longue mais elle a probablement fourni autant d'action. On prit la chute sur Davis mais au moment où l'arbitre Sharkey finissait de compter, Wee Willie retourna sur lui-même. On tenta de protester mais sans succès. Le temps de la chute fut de 3,54.

Bobby Managoff a eu raison du diminutif Manuel Cortez en 13,12 dans la semi-finale qui fournit un match fort intéressant et très rapide. Manuel Cortez dans ses bras alors que ce dernier s'élançait pour porter une savate et l'écrasa au plancher pour prendre la chute.

Jesse James et Joe Christie ont annulé dans une préliminaire pendant que Félix Miquet a défait Jack Moore en 11 minutes dans le premier match.

LES GIANTS TRIOMPHENT A CINCINNATI

LES JOUEURS DE MEL OTT ONT EU RAISON DES REDS PAR 7 A 4 POUR DONNER UNE SIXIEME VICTOIRE AU LANCEUR LARRY JANSEN — ACCIDENT A RIGNEY

Cincinnati, 3. — Les Giants de Mel Ott ont inauguré une nouvelle série hier alors qu'ils en venaient aux prises avec les Reds de Cincinnati et le club new-yorkais, qui est en tête de la ligue Nationale, a remporté la victoire au compte de 7 à 4.

Le lanceur Larry Jansen a été l'étoile des vainqueurs en lançant une partie de 11 coups sûrs pour remporter son 6e triomphe de la saison contre trois défaites. Le brillant lanceur droitier a même contribué à son triomphe en frappant une paire de simples pour faire compter trois points.

Jansen a accordé seulement 5 coups sûrs aux Reds durant les huit premières manches. Dans la dernière manche, les Reds croisèrent le marbre deux fois, mais Jansen sut mettre fin à toute menace de ses adversaires.

Par suite de cette défaite, les Reds ont mis fin à une série de cinq victoires consécutives. Le 2e but Bill Rigney et le voltigeur de champ droit Willie Marshall, des Giants, sont venus en collision en voulant attraper une chandelle à la 3e manche. Rigney, victime d'une coupure en dessous de l'oeil gauche, a été remplacé immédiatement par Jack Conway à compter de la 4e manche.

Les perdants ont frappé 11 coups sûrs en comparaison de neuf pour les vainqueurs, mais 2 erreurs ont contribué au triomphe des Giants de Mel Ott.

NEW-YORK AB P CS R A
Rigney, 2b... 1 1 0 0 1
Conway, 2b... 3 0 0 1 3
Lockman, cg... 4 0 0 1 3
Thomson, cc... 5 0 0 0 8
Mize, 1b... 4 1 0 1 0
Gordon, 3b... 4 1 0 1 0
Marshall, cd... 4 3 3 3 2
Heggen, 1b... 4 2 3 2 3
Livingston, r... 3 0 0 5 1
Jansen, l... 4 0 2 0 1
Total... 36 7 9 27 12

CINCINNATI AB P CS R A
Wyrostek, cc... 3 0 0 1 4
Corbitt, 2b... 4 0 0 2 1
Hutton, 3b... 4 0 0 2 1
Sauer, cg... 4 1 1 2 0
Galan, cd... 4 2 2 2 0
Kluszewski, 1b... 4 0 2 2 2
Stallcup, ac... 4 0 1 2 2
Lamanno, r... 4 0 1 3 0
aSchultz... 0 0 0 0 0
Vander Meer, l... 2 0 0 0 0
Cress, l... 1 1 0 0 0
bHannholtz... 0 0 0 0 0
Hughes, l... 1 0 0 0 0
cYoung... 1 0 0 0 0
Total... 35 4 11 27 10

aCourt pour Lamanno à la 9e.
bFrappa pour Cress à la 8e.
cFrappa pour Hughes à la 9e.

New-York... 110102020-7
Cincinnati... 010000012-4

Sommaire: Erreurs: Sauer, Kluszewski. Points produits par Thomson, Marshall 2, Kerr, Jansen 3, Corbitt, Stallcup 2, Lamanno, Deubuts: Marshall, Corbitt 2, Cress, Marshall. Doubles-jeux: Marshall à Livingston à Mize; Kerr à Conway à Mize; Stallcup à Corbitt à Kluszewski. Laisses sur les buts: New-York 7; Cincinnati 5. Buts sur balles: Jansen 1, Vander Meer 4, Cress 1, Retirés au bâton: Jansen 4, Vander Meer 4, Cress 1, Retirés au bâton: Jansen 4, Vander Meer 4, Cress 1. Arbitres: Reardon, Goetz et Conlan. Temps: 2:16. Assistance: 5,245.

LE NEWARK EST DEFAIT

Baltimore, 3. — Les Orioles de Baltimore ont compté deux points à la neuvième manche hier soir pour battre les Ours de Newark au compte de 2 à 1.

Johnny Podgajny, qui a remplacé John Wittig à la neuvième manche, a été le lanceur gagnant tandis que Johnny Maldovan, qui a alloué seulement six coups sûrs, a été chargé de la défaite. Baltimore... 000000100-4 11 1
Newark... 000000002-5 6 0

Batteries: Maldovan et Silvestri; Wittig, Podgajny (9) et Stockhausen.

SYRACUSE EST BLANCHE

Jersey-City, 3. — Les Giants de Jersey-City ont déclaré les Chiefs de Syracuse au compte de 9 à 0 hier soir. Le Webb a alloué seulement quatre coups sûrs pour remporter sa deuxième victoire de la saison. Don Mueller a fait compter deux points avec un coup de circuit à la troisième manche.

Syracuse... 000000000-0 4 5
Jersey-City... 00310208-9 11 0

Batteries: Howell et Boslak; Webb et Yvars.

Autre victoire du Saint-Henri

Dans la ligue de baseball Montréal Royale Junior, hier soir, le St-Henri a remporté sa cinquième victoire consécutive alors qu'il a blanchi le Rosemont au compte de 8 à 0. E. McDonald a limité les perdants à trois coups sûrs et il a retiré neuf frappeurs au bâton. Billy McDonald, qui joue à l'arrêt-court, a fait compter trois points avec un double.

Dans l'autre joute, le Villary, habilement dirigé par Fred Spada, a eu raison du Y.M.C.A. au compte de 6 à 2. Les joueurs de Spada ont profité des erreurs pour l'emporter. Non seulement

SCARBOROUGH A RAISON DE BOB LEMON

LE LANCEUR DES SENATEURS DE WASHINGTON N'A ACCORDÉ QUE CINQ COUPS REUSSIS AUX INDIENS DE CLEVELAND POUR BATTRE LE CLUB DE LOU BOUDREAU PAR 2 A 1

Washington, 3. — Bob Lemon et Ray Scarborough ont rivalisé d'adresse hier alors que les Indiens de Cleveland en venaient aux prises avec les Sénateurs de Washington dans une joute régulière des séries de la ligue Américaine car ces deux lanceurs limitèrent leurs adversaires à cinq coups sûrs chacun mais le lanceur du club local put s'assurer la victoire sur son rival lorsque les protégés du président Griffith triomphèrent des hommes de Lou Boudreau par le compte de 2 à 1. C'était la quatrième victoire de la saison pour Scarborough tandis que Lemon, qui avait lancé dans 28 manches consécutives sans accorder un seul point à ses adversaires, a vu les Sénateurs enregistrer le premier point de la joute à la quatrième manche pour ensuite subir la défaite à la septième manche lorsque Earl Wooten a frappé en lieu sûr pour faire compter le point décisif.

CLEVELAND AB P CS R A
Mitchell, cg... 4 0 1 1 0
Doby, cd... 4 0 2 0 0
Judnich, cd... 4 0 0 1 0
Boudreau, ac... 2 0 0 1 7
Keltner, 3b... 4 0 0 1 3
Robinson, 1b... 3 0 0 1 4
Berardino, 2b... 3 1 1 4 5
Hegan, r... 3 0 1 2 2
Lemon, l... 3 0 1 1 1
Total... 30 1 5 24 19

WASHINGTON AB P CS R A
Yost, 3b... 2 0 0 1 2
Kozar, 2b... 4 0 0 1 5
Coan, cg... 3 2 2 2 0
Stewart, cd... 2 0 1 2 0
Vernon, 1b... 3 0 0 12 0
Wooten, cc... 3 0 1 4 0
Christman, ac... 0 0 0 0 0
Evans, r... 0 0 0 0 0
Early, l... 3 0 0 3 2
Scarborough, l... 2 0 0 0 1
Sullivan... 0 0 0 0 0
Total... 25 2 5 27 14

z—Court pour Early à la 8e.

Cleveland... 000010000-2
Washington... 00010010x-1

Sommaire: Erreurs: Berardino, Vernon. Points produits par Stewart, Hegan, Wooten, Deubuts: Hegan, But volés: Coan, Sacrifices: Stewart, Scarborough, Doubles-jeux: Hegan à Robinson; Scarborough à Christman à Vernon; Berardino à Boudreau à Robinson; Christman à Kozar à Vernon. Laisses sur les buts: Cleveland 4; Washington 3. Buts sur balles: Scarborough 2, Lemon 1. Retirés au bâton: Lemon 2, Scarborough 4. Arbitres: Rommel, Boyer et Passarella. Temps: 1:41. Assistance: 20,405.

DE L'ACTIVITE A BLUE BONNETS

Tout va bon train en vue de la saison du foot local dont l'ouverture se fera le 12 septembre. Les équipes complètement renouées et offrant un aspect nouveau. La plus grande activité y règne du lever au coucher du soleil. Tandis que les ouvriers continuent de travailler aux aménagements effectués selon le "plan de cinq ans" du gérant général Lucien Chabrand, les propriétaires de chevaux entraînent leurs coursiers tous les matins, tandis que d'autres arrivent tous les jours.

Le grand problème à résoudre actuellement est de trouver les stables nécessaires pour abriter les pur-sang de nombreux propriétaires qui ont fait connaître leur intention de faire transporter leurs pur-sang ici pour la saison locale.

Il n'est pas non plus question de disette chez les jockeys. Parmi ceux qui sont déjà arrivés se trouvent Jose Prasadeg, R. Hernandez, E. Venero, S. Boyle, Diaz et D. Barkler. Le secrétaire des courses, Jimmy Phelan, a déjà reçu une liste de vingt jockeys qui viendront ici dès la clôture du meeting de Thorncliffe.

Les jockeys qui ont promis de venir ici de la Ville Reine, comprennent: D. Taylor, J. Bero, H. Berchard, J. E. Ireland, J. Gough, J. Sullivan, B. Reeves, G. Courtney, W. Bavington, W. Snyder, H. Pellet, W. Holburne, H. Harris, M. Chevalier, T. Barker.

Parmi les chevaux qui semblent actuellement se trouver en parfaite condition se trouvent ceux qui appartiennent à B. Galardo et accomplissent des temps rapides dans leurs exercices quotidiens. Ce sont Count Blue, Ray, Lady Tourist, Sky King et Hayworth.

Le juge au départ "Nip" Rowe, qui a collaboré à l'installation de la nouvelle surface sur le tracé, a commencé à assembler la barrière de départ.

Le commissaire en chef Teague Pichon a passé en revue les applications pour réservations d'écuries et s'est déclaré fort satisfait de la classe des pur-sang. Dans le passé il y a eu disette de chevaux mais ce n'est pas le cas aujourd'hui. Le grand problème est de trouver un assez grand nombre de stables pour plaire à tous les propriétaires désireux de venir ici.

L'une des plus importantes écuries actuellement à Blue Bonnets est celle de Joe Binstock qui compte 19 têtes. Ces chevaux ont couru en Floride cet hiver.

Club de tennis F.-X. Garneau

Le club de tennis F.-X. Garneau, de la Corporation Recréative d'Outremont, annonce la formation d'un Comité des Membres composé de MM. Paul Mercier, J.-Paul Lasalle, Paul Phoenix, et Jean Desrosiers, et de Miles Madeleine Desmarais, Collette Lefebvre et Lucie Béland. M. Paul Mercier est le président de ce comité et M. Jean-Paul Lasalle, capitaine de l'équipe de la P.Q.T.A.

Le comité organise pour le 13 juin le round robin annuel.

APRES AVOIR ETE DECLASSES MARDI LES ROYAUX ONT RENDU LA MONNAIE AUX JOUEURS DU ROCHESTER HIER

Les protégés de Clay Hopper ont eu raison de leurs rivaux par le compte de 11 à 3 dans la dernière joute de la série — Jack Banta enregistre sa cinquième victoire de la saison — Snider et Bloodworth en évidence au bâton

Rochester, 3. — Les Royaux de Montréal ont pris leur revanche, hier, pour l'échec subi mardi soir en cette ville, car les hommes de Clay Hopper ont réussi à vaincre les Ailes Rouges de Cedric Durt par le compte de 11 à 3 lorsque Jack Banta, qui était au monticule pour les Montréalais, a limité les locaux à six coups sûrs pour enregistrer son sixième gain de la saison et pour se mettre sur un pied d'égalité avec Hank Behrman pour le nombre de gains depuis le début des hostilités dans la ligue Internationale.

Ken Johnson et Blake lancèrent pour le Rochester et les hommes de Clay Hopper obtinrent un total de dix coups sûrs contre ces deux lanceurs.

Duke Snider a frappé son quatrième circuit de la saison pour les Royaux, à la huitième manche. Dans la manche précédente, les joueurs de Clay Hopper avaient croisé le marbre à quatre reprises.

Les Royaux ont ouvert le pointage dans la cinquième manche par un magnifique ralliéement de six points. Dans la sixième manche, les Ailes Rouges ont évité le blanchissage, puis ils ont complété leur pointage en enregistrant une paire de points à la huitième manche.

Grâce à cette victoire, les Royaux ne sont plus qu'une demi-joute derrière les Ours de Newark qui occupent la première position. Bloodworth a continué sa brillante tenue au bâton, avec trois coups sûrs en quatre manches.

Le club de Hopper a réussi son 47e double-jeu en 37 parties. Les joueurs du club montrealais ont pris le train immédiatement après la partie d'hier soir pour se rendre à Toronto où ils commenceront une série de trois parties ce soir. Hank Behrman doit lancer contre les Leafs.

MONTREAL AB P CS R A
Rackley, cg... 4 0 1 1 0
Grimes, 1b... 4 1 1 8 1
Snider, cd... 5 3 3 0 0
Simmons, cg... 5 1 1 2 0
Bloodworth, 2b... 4 2 3 1 3
Morgan, ac... 4 1 0 6 1
Welaj, 3b... 4 1 1 3 1
Dapper, r... 4 1 0 6 2
Banta, l... 4 1 0 0 3
Total... 38 11 10 27 11

ROCHESTER AB P CS R A
Young, 2b... 4 1 1 5 1
Diering, cc... 3 0 0 2 0
Rice, cg... 4 2 2 4 0
Gravino, cd... 2 0 0 0 0
Nelson, 1b... 4 0 0 7 1
Kazak, 3b... 4 0 2 2 3
Benson, ac... 3 0 1 1 3
Marshall, r... 3 0 0 0 3
Blake, l... 1 0 0 0 0
zCole... 1 0 0 0 0
Total... 31 3 6 27 12

z—Frappa pour Blake à la 9e.

Montréal... 000060410-11
Rochester... 000001020-3

Sommaire: Erreurs: Bloodworth, Rice, Kazak, Benson 2. Points produits par Rackley, Banta, Snider 2, Simmons, Welaj 2, Rice, Kazak, Deubuts: Snider, Welaj, Kazak, Rice, Trois-butts: Young, Circuit: Snider. Buts volés: Morgan. Doubles-jeux: Johnson, Benson et Nelson; Marshall et Young; Dapper, Welaj, Morgan et Welaj. Laisses sur les buts: Montréal 5; Rochester 2. Buts sur balles: Banta 8; Johnson 4. Retirés au bâton: Banta 6; Johnson 3; Blake 1. Frappé par le lanceur de Johnson (Bloodworth). Balle passée: Marshall. Lanceur gagnant: Banta. Lanceur perdant: Johnson. Arbitres: Honochick, Dascoli et Hicks. Temps: 2:13. Assistance: 4,554.

DANS LA LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie, hier, les partisans des Athletics ont été fort déçus lorsque leurs favoris ont subi la défaite au compte de 7 à 3, mais des White Sox de Chicago car en encaissant cet échec le club de Connie Mack a perdu l'occasion de reprendre possession de la première position dans la course au championnat de la ligue Américaine puisque les Indiens de Cleveland furent défaits par les Sénateurs, à Washington.

Cass Michaels a été l'étoile des vainqueurs en cognant deux coups sûrs d'un coup de circuit. Baker et Ralph Weigel ont aussi obtenu deux coups sûrs pour les vainqueurs. Pour les Athletics, Herman Franks a été le meilleur avec un simple et un double tandis que White a réussi trois simples. Bien qu'il ait alloué neuf coups sûrs, Joe Haynes a été le lanceur gagnant.

A Boston, hier soir, Fred Landford a limité les Red Sox de Joe McCarthy à sept coups sûrs pour permettre aux Browns de St-Louis de l'emporter par le compte de 3 à 1. Un coup simple de Bob Dillinger a valu deux points aux visiteurs, puis un coup de circuit par Les Moss, à la neuvième manche, a assuré la victoire aux Browns.

Après que les Red Sox eurent enregistré leur seul point à la première manche, Sanford, la norme à aucun joueur de cette équipe d'aller plus loin que le premier but.

A NEW-YORK

Vic Raschi a remporté sa sixième victoire de la saison, hier, alors que les Yankees de New-York ont disposé des Tigres de Detroit au compte de 1 à 0. Ce fut un excitant duel de lanceurs entre Raschi et Houtteman des Tigres.

Raschi n'accorda que cinq coups sûrs aux Tigres pendant que ses coéquipiers en frappèrent six contre Houtteman. C'était la septième défaite de Houtteman cette saison et il n'a pas encore réussi à gagner une seule fois.

Après le deux-butts de Keller, dans la quatrième manche, Houtteman aint les Yankees en respect jusqu'au moment où George McQuinn frappa un simple avec deux hommes retirés, dans la septième.

Raschi alloua un double dans les quatrième et sixième manches et un simple à Wertz, mais à chaque fois il y avait deux hommes de retirés et personne sur le sentier. Mullin ouvrit la septième manche avec un simple et Lipon fit de même dans la huitième mais les deux restèrent au premier but.

Chicago... 200 201 200-7 11 2
Philadelphie... 000 020 010-3 9 1
Haynes et Weigel: Dietrich, Potter 6, Harris 8, Galemam 9, Franks, Guerra, 9.
St-Louis... 000 020 001-3 9 0
Boston... 100 000 000-1 7 1
Sanford et Moss; Parnell et Tebbetts.

Détroit... 000 000 000-0 5 1
New-York... 000 000 01x-1 6 0
Houtteman et Swift; Raschi et Berra.

LE TOURNOI A VANCOUVER EN SEPTEMBRE

BOBBY LOCKE, D'AFRIQUE DU SUD, PARTICIPERA A CET EVENEMENT ANNUEL POUR LE CHAMPIONNAT DU CANADA ET IL EST FAVORI POUR CONSERVER SON TITRE

Le championnat omnium, le tournoi de golf le plus spectaculaire du Canada, n'aura lieu cette année que vers la fin de la saison, mais déjà Bobby Locke, d'Afrique du Sud, apparaît comme le concurrent qui sera le plus difficile à vaincre lorsqu'il défendra son titre à Vancouver.

On se rappelle que Locke a remporté le championnat canadien l'an dernier, lorsqu'il a parcouru le Scarboro de Toronto en 16 coups de moins que la moyenne. Il a été le premier golfier à emporter la coupe d'or Seagram hors de l'Amérique du Nord. L'hiver dernier, comme toujours, il a fait très belle figure dans les tournois américains. Il est entendu qu'il défendra son titre et la coupe d'or sur le terrain de Shaughnessy Heights, à Vancouver, du 22 au 25 septembre prochain.

Au cours de l'hiver et jusqu'au premier mai dernier, Locke a gagné plus de \$9,000 en prix aux États-Unis, en 43 rondes de tournoi pendant lesquelles il a conservé une moyenne de 69,8.

A la date du 3 mai, il était, après Lloyd Mangrum, le golfier qui avait gagné la plus forte somme en prix au cours de la saison d'hiver. On sait que Mangrum a remporté la coupe d'or Seagram il y a deux ans.

A première vue, le fait que Locke se classe sous un certain rapport, rapport Mangrum, pour faire croire qu'il en a perdu depuis la première campagne si brillante, qu'il a mené en Amérique du Nord; mais, au dire des experts, il n'en est rien. Ils rappellent que l'an dernier le golfier sud-africain a remporté beaucoup plus de succès pendant la saison d'été que pendant l'hiver, alors que le temps n'était pas très chaud et l'herbe plus dure et moins verte. Ils prédisent qu'il en sera de même cette année.

Avant de défendre, à Vancouver, la coupe d'or Seagram et la part la plus considérable des \$10,000 que ses fondateurs y ont

MANUEL CORTEZ ET GEO. CAGNEY DANS LA FINALE

CES DEUX POIDS LOURDS JUNIORS EN VIENDRONT AUX PRISES AVEC JOE CHRISTIE ET HARRY MADISON DANS UN MATCH PAR EQUIPES AU STADE EXCHANGE CE SOIR

La direction du stade Exchange met à l'affiche pour ce soir, son premier combat en double de la saison. A cette occasion George Cagney, le champion poids lourd junior, formera équipe avec le brillant Manuel Cortez. Cette paire de luteurs a fort bien ensemble au cours de la dernière saison au stade et les amateurs sont anxieux de les revoir à l'oeuvre.

Avec des adversaires comme Joe "Killer" Christie et Harry Madison, qui sont reconnus comme deux des plus rudes luteurs dans le métier, l'action ne manquera pas au stade ce soir. De plus ils auront un fort avantage dans la pesanture sur leurs adversaires, toutefois ces derniers sont plus agiles et leur vitesse compensera pour le manque de poids. Les derniers matches qui ont mis ces luteurs aux prises, ont créé beaucoup d'animation et ils voudront profiter de la rencontre de ce soir, alors que l'arbitre est fort occupé pour régler leurs comptes.

Dans la semi-finale, Jean Pusie qui a remporté une belle victoire sur Jim Wright lundi, a accepté de donner sa revanche à ce dernier. Dans le spécial, Lou Klein en viendra aux prises avec Jack Britton, le premier combat sera entre le rudo Al Tucker et Gerry Legault.

attachés comme prix, Locke fera une tournée de joutes amicales ou d'exhibition avec Stan Leonard, de Vancouver, que l'on considère comme l'aspirant le plus sérieux au championnat omnium canadien. Cette tournée et quelques autres "exhibitions" pour ne rien dire des tournois du circuit professionnel américain, devraient permettre à Locke de se tenir en bonne forme pour le tournoi de la coupe Seagram.

Locke sera donc probablement "l'homme à battre" à Vancouver, en septembre prochain.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier, Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCAT

Anatoie Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
37 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbord 2841

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'inventeur
et formule de preuve
10\$ de l'invention
écrivez à:
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

Marques de Commerce
DESIGNS D'ARTISTE
en tous pays

M. Duplessis à Brigham

St-Hyacinthe, 3 (D.N.C.) — M. Maurice-L. Duplessis, chef de l'Union Nationale et premier ministre de la province, prendra part à la grande manifestation organisée pour le lundi, 7 juin, à Brigham, à l'occasion de l'inauguration officielle de la Coopérative d'électricité de Brigham, l'une des plus importantes dans la province. Il y portera la parole.

Parmi les autres orateurs de la journée, on comptera aussi M. Laurent Barré, député de Rouville à l'Assemblée législative et ministre de l'Agriculture dans le cabinet Duplessis; M. John Bourque, député de Sherbrooke et ministre des Terres et forêts; M. Jonathan Robinson, député de Bromie et ministre des Mines; MM. Ernest J. Chartier, Daniel Johnson et Hector Choquette, députés de St-Hyacinthe, Bagot et Shefford.

La Coopérative d'électricité de Brigham, qui compte aujourd'hui 400 sociétaires, étend ses services aux paroisses de Sainte-Sabine, Saint-Ignace, Adamsville, le Farnham, Cowansville, Dunham et West-Shefford. Tous les développements prévus au moment de sa fondation sont maintenant terminés.

La cérémonie d'inauguration se déroulera dans l'après-midi, à partir de 3 heures. Elle commencera par la bénédiction solennelle de l'immeuble et des services, et se terminera par un grand banquet à la salle paroissiale.

M. le juge Thomas Tremblay, président de l'Office de l'électrification rurale, sera présent, accompagné de plusieurs membres de son conseil de direction. Les dirigeants de la coopérative ont préparé avec soin les détails de la manifestation, et l'on s'attend à la présence de plusieurs milliers de personnes.

Des cellules qui serviront de prison

La décision que vient de prendre le procureur général de la province, constituant trois cellules des quartiers généraux de la police provinciale de Montréal en prison communautaire, faisant partie intégrante de la prison de Montréal, a été dans le but de faciliter la bonne administration de la justice, a-t-on appris hier matin.

Cette même décision s'appliquera incessamment aussi à un certain nombre de cellules de la police municipale toujours de la même but. Ce dernier corps policier a, en effet, à suivre un plus grand nombre de causes que la police provinciale.

Cette décision est parfaitement légale, a-t-on précisé dans les milieux judiciaires, car la loi des prisons permet au procureur général de déclarer comme prison tout endroit jugé apte à cette fin. Elle permettra, par exemple, aux plaignants dans n'importe laquelle cause, de pouvoir identifier plus facilement les suspects, à un endroit situé dans le centre de la ville, à proximité des cours de justice et des bureaux des différents corps policiers.

Félicitations de M. Truman

Washington, 3 (A.P.) — A l'occasion de la signature d'un projet de loi concernant l'admission des Canadiens à Annapolis et West Point, le président Truman a rendu hommage à la pleine amitié et à la confiance réciproque qui unissent le Canada et les États-Unis.

On sait que Annapolis est l'école navale américaine et West Point, l'école des militaires de l'armée de terre. Le président a en outre déclaré: "C'est un vrai plaisir pour moi d'admettre les jeunes Canadiens à Annapolis et à West Point. Tandis qu'ils bénéficieront de l'expérience de ces deux institutions, nos jeunes hommes acquerront une plus grande largeur d'esprit en faisant connaissance avec les Canadiens".

Les étudiants étrangers se trouvant ainsi à Annapolis ou West Point reçoivent la même instruction, la même paye que les étudiants américains mais n'obtiennent pas de grade dans l'armée des États-Unis.

Trois ans de pénitencier

Edward Grace, alias Gray, 25 ans, sans domicile connu, a été condamné, hier matin, par le juge René Thériault, à une peine de trois ans de pénitencier. Grace a été trouvé coupable de tentative de vol dans un magasin situé au no 5411, Upper Lachine Road. L'accusé a tenté de voler l'établissement, en menaçant la femme du proprio avec un revolver jouet. Mme Mary Ricci s'est mise à crier et son mari, qui se trouvait à l'arrière du magasin, est apparu pour lui porter secours. Grace a pris ses jambes, mais M. Ricci l'a rejoint et l'a assommé avec un marteau. La police municipale a été demandée sur les lieux et Grace a été cueilli par les détectives Léopold Guérin et Adrien Pouliot, de l'escouade municipale des vols à main armée.

La taxe sur les appareils médicaux

Ottawa, 3 (C.P.) — Le ministre des finances, M. Abbott, a promis d'étudier la proposition de certains opposants conservateurs-progrèsistes de supprimer la taxe fédérale sur les appareils d'aide aux sourds ainsi que sur les lits spéciaux pour invalides et autres articles du même genre. Cette proposition a été formulée par le député de Toronto, St. Paul, Douglas Ross, qui fait un usage d'un de ces appareils. Il a fait remarquer qu'on avait déjà supprimé l'impôt sur les chaises roulantes.

Le tramway

La Compagnie devra fournir les documents requis

C'est du moins ce qu'a décidé hier le président du tribunal d'arbitrage à la suite d'une première demande de la cité — Ajournement "pro forma" au 15 juin

La prochaine séance du tribunal d'arbitrage et d'enquête institué en vertu du bill 25 passé à la dernière législature pour décider si l'augmentation des billets de tramways demandée par la Commission des tramways de Montréal est motivée et aussi pour faire enquête sur la Compagnie des tramways de Montréal, aura lieu le 15 juin (espérons-le!) si... le secrétaire de la compagnie peut à cette date fournir les nombreux documents demandés par l'avocat de la ville, Me Claude Choquette.

Le procureur de la cité s'est mis en tête de fouiller les livres de la compagnie en assignant comme témoin les principaux officiers de celle-ci et en leur faisant produire tous les documents dont il aura besoin.

Me Jean Létourneau, C.R., avocat de la compagnie, a protesté avec véhémence à certaines mandes de la ville, mais hier après-midi, le président du tribunal, le juge Thomas Tremblay, a donné raison à Me Choquette en modifiant cependant certaines demandes de la ville.

Voici donc la liste des nombreux documents que M. T. D. Robertson, secrétaire de la com-

pagne aura à fournir lors de la séance du 15 juin, date d'ailleurs qui a été fixée "pro forma".

1.—La production de tous les rapports, livres, dans lesquels apparaissent les revenus de la compagnie, année par année et non inclus dans les recettes brutes ou encore créditées depuis 1918;

2.—Tous les livres, montrant les dépenses faites par la compagnie et non chargées dans les recettes brutes ou la réserve depuis 1918;

3.—Tous les livres et états de compte avec chiffres à l'appui ainsi que les sources de capitaux nouveaux fournis par la compagnie depuis 1918;

4.—Chaque entrée de propriété formant partie de l'actif physique tel qu'évalué par Hertz au point de vue du contrat et vendu ou disposé depuis 1918, en ayant soin d'y inclure la date de la vente, la valeur et les produits de ces transactions;

5.—Tous les rapports annuels de la compagnie depuis 1918;

6.—L'état des salaires, bonis, rémunérations et allocations versés à tous les officiers et directeurs de la compagnie depuis 1918.

14 filateurs n'ont pas répondu

Au questionnaire expédié par le comité parlementaire des prix il y a deux mois — Nouvel appel et menaces de procédures pour mépris de cour

Ottawa, 3 (C.P.) — Le comité parlementaire d'enquête sur les prix a entrepris l'étude en règle du prix des tissus et de ses variations depuis la récente hausse brusque du coût de la vie. Comme premier geste, il a formellement réclamé des réponses à 14 filatures de laine qui n'ont pas encore répondu au questionnaire qu'on leur a fait parvenir à ce sujet il y a deux mois, pour préparer l'enquête. Le vice-président du comité, le député libéral Ralph Maybank, de Winnipeg-Centre, a expédié sous sa signature les télégrammes pour la réclamation formelle de ces réponses. Il affirme que, si les entreprises concernées ne peuvent présenter de justification sérieuse, il y a lieu de songer à des procédures contre elles pour mépris de cour. Mais des experts légaux doutent qu'on puisse intenter de telles procédures, car les questionnaires avaient été expédiés sous la signature du conseiller légal du comité, Me H. A. Dyde, et non sous celle des dirigeants eux-mêmes de cet organisme parlementaire. On croit que le témoignage de M. Maybank aura cette fois des résultats plus décisifs.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

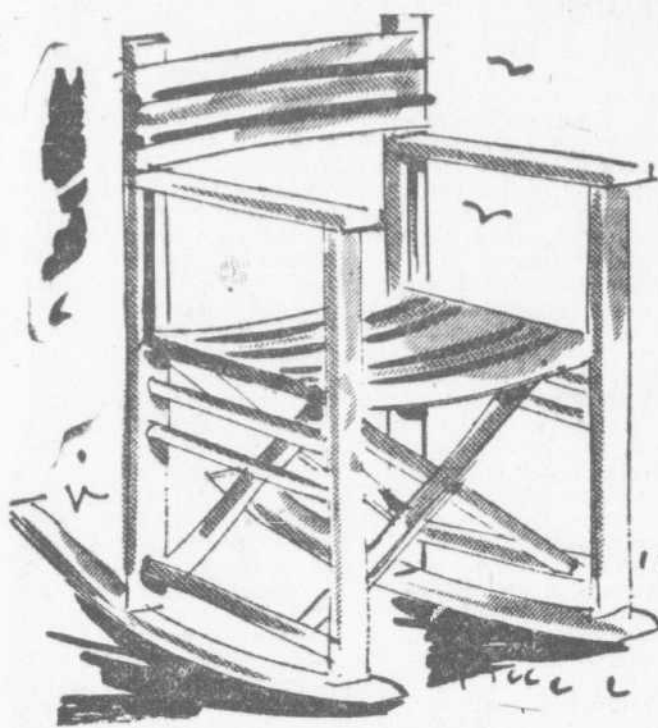
Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

Le président de la république italienne a donné son agrément à la désignation de Me Jean Déry, actuellement accrédité ministre plénipotentiaire en Italie, au poste d'ambassadeur du Canada.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Chaises de balcon... de véranda... pour la campagne... pour la ville



FAUTEUILS LAURENTIENS

avec appuis-coudes — Nous vous recommandons ces FAUTEUILS LAURENTIENS très confortables grâce à leur appuis-coudes. Planches larges et résistantes en bois non peinturé. SPECIAL, CHACUNE 4.95



TABLES RONDES

Diamètre: 30" — pratique pour véranda... pelouse. Ce modèle pliant est en bois non peinturé... peinturé-le en harmonie avec vos autres meubles de l'extérieur. SPECIAL, CHACUNE 4.95

CHAISES IDEALES

... chacune accompagnée d'un appui-pieds ou rallonge et d'un dais cache-soleil. Forte toile canevassée aux rayures attrayantes. L'appui-pieds tout en bois franc verni, le dais cache-soleil en toile sur bois. Chaises s'abaissant grâce aux trois crans. LES 3 PIECES 5.49

DUPUIS — rayon du sport — sous-sol

Repasseuses électriques modernes "BEATTY"

Mesdames demandez à celle qui possède déjà une de ces repasseuses BEATTY si elle n'en est pas ravie...

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale. 199.50

Modèle illustré actionné par un geste du doigt ou par un léger mouvement du genou... pas de fatigantes heures à demeurer debout devant une planche à repasser. Le travail se fait assis. Les mains libres guident le linge à repasser... Travail mieux fait et de façon plus rapide.

DUPUIS — troisième (De Montigny)

Tapis d'escalier à prix d'aubaine

Vous prendrez avantage de cette offre qui vous attend au rayon des tapis — au 5e étage chez DUPUIS.



TAPIS A DOUBLE FACE 1.89 (réversible) LARGEUR: 27" SPECIAL, LA VERGE

Désirez-vous amortir le bruit des pas dans un escalier intérieur? ou encore placer un petit tapis étroit et long pour protéger un autre tapis de luxe?... Voici ce qu'il faut acheter demain... Tapis d'une résistance extraordinaire à dessins mouchetés beige foncé.

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Chez les cheminots

Nouvelle tentative de conciliation

Deux bureaux de conciliations seront formés — Ils tenteront, chacun de leur côté, de faire reprendre les négociations entre les compagnies et les deux groupes d'ouvriers

Ottawa, 3 (C.P.) — Le ministère du travail a annoncé qu'une nouvelle tentative de médiation serait faite pour régler le différend entre les compagnies de chemin de fer et quelque 140,000 cheminots.

La création de deux bureaux de conciliation a été la dernière d'une série de manoeuvres du

gouvernement visant à enrayer la menace de grève qui pèse sur les systèmes de transport ferroviaire.

Les deux corps, dont chacun tentera de réunir les compagnies et un groupe différent d'ouvriers, ont été formés par un remaniement du premier tribunal d'arbitrage dont les recommandations ont été rejetées par les unions.

Ces bureaux de conciliation agissent comme intermédiaires entre les parties et tenteront d'en arriver à un compromis. Ils ne présenteront aucune proposition particulière du gouvernement mais ils essaieront de faire reprendre les négociations qui ont été brisées le printemps dernier.

Les deux parties, croit-on, ont laissé entendre au ministre du travail, M. Mitchell, lors des entrevues qu'elles ont eu avec lui, qu'elles seraient prêtes à discuter sous la direction de tels bureaux.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

UNE OFFRE DE GRANDE ACTUALITE

L'Exposition de Tapisseries de France

à l'Hôtel de Ville, a enchanté des milliers de visiteurs, amis de l'Art.



Pour couronner un si grand succès la maison DUPUIS présente ce superbe volume

TAPISSERIES DE FRANCE

(nouvelles éditions françaises)

dimensions: 15 3/4" x 11 1/2" épaisseur 1 pouce —

Contient: 94 gravures en couleurs Cinq chapitres:

- Les Origines
- Le Moyen Age et la Renaissance
- Le XVIIe et le XVIIIe siècles
- Le XIXe et le début du XXe siècles
- Les temps présents.

22.50

Un magnifique cadeau à offrir à une personne qui travaille la tapisserie.

LES LIVRES — mezzanine (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.